



UNDAF 2013-2017

Djibouti

Revue à Mi-Parcours

(Mars-Avril 2016)

Rapport

Préparé par

Mme Micheline Baussard, Expert international Planification stratégique et NU,
Chef d'équipe, en collaboration avec

M. Ali Hassan, Expert national Gouvernance et Développement économique

M. Silah-Eddine Abdoul Samad, Expert national Services sociaux de Base

M. Idris Bexi Warsama, Expert national Résilience et Sécurité alimentaire

28 avril 2016

SOMMAIRE

Acronymes et Abréviations	2
Synopsis	4
Préambule: Contexte et déroulement de la Revue	9
1ère partie: Etat des lieux - De janvier 2013 à mars 2016	10
1. Analyse critique de l'UNDAF	10
2. Etat d'avancement	12
2.1. Progrès par domaine	13
2.2. Analyse financière globale	18
2ème partie: Priorités - Pour les vingt mois restants	20
Axe 1. Gouvernance et Développement économique	20
Axe 2. Accès aux Services sociaux de base	22
Axe 3. Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire	24
3ème partie: Recommandations - Le prochain plan	26
Appendice: Atelier de Validation	29
Annexes	32

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

ARV	(médicaments) Antirétroviraux
CDC	Centre de Développement Communautaire
CNDH	Commission Nationale des Droits de l'Homme
CPAP	Plan d'action du programme de pays (Country Programme Action Plan)
CPD	Document de programme de pays (Country Programme Document)
CPN	Consultation Prénatale
CREAM	Clair, Réaliste, Economique, Approprié, 'Monitorable'
CSP	Plan stratégique de pays (Country Strategic Plan)
DISED	Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'agriculture et l'alimentation (Food and Agriculture Organisation)
FNUAP	Fonds des Nations Unies pour la Population
GFTAM	Fonds mondial contre la tuberculose, le sida et la malaria (Global Fund to fight Tuberculosis, Aids and Malaria)
GRC	Gestion des Risques et Catastrophes
INDS	Initiative Nationale de Développement Social
IOM	Organisation internationale pour les migrations (International Organisation for Migration)
MENFOP	Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle
MGF	Mutilation Génitale Féminine
MTR	Revue à mi-parcours (Mid-Term Review)
ODD	Objectifs du Développement Durable
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
OMS	Organisation Mondiale de la Santé
ONG	Organisation Non-Gouvernementale
ONU DI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ONUSIDA	Organisation des Nations Unies pour la lutte contre le Sida

PAM	Programme Alimentaire Mondial
PDR	Plan de Développement Régional
PIB	Produit Intérieur Brut
PIR	Plan d'Investissement Régional
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
PNG	Politique Nationale Genre
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSN	Plan Stratégique National
PTF	Partenaires Techniques et Financiers
PTME	Prévention de la Transmission Mère-Enfant
PTPE	Prévention de la Transmission Parent-Enfant
PVVIH	Personnes vivant ou affectées par le VIH-Sida
RBM	Gestion axée sur les résultats (Results-Based Management)
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi
SMART	Spécifique, Mesurable, Approprié, Réaliste, achevable dans le Temps imparti
SIDA	Syndrome Immunodéficitaire Acquis
SNIS	Système National d'Information Sanitaire
SNU	Système des Nations Unies
TARV	Traitement Antirétroviral
TR	Termes de Référence
UNDAF	Plan-cadre des Nations Unies pour le Développement (United Nations Development Assistance Framework)
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (United Nations Educational, Scientific and Cultural Organisation)
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'enfance (United Nations Children Fund)
UNOPS	United Nations Office for Project Services
VIH	Virus de l'Immunodéficience Humaine

SYNOPSIS

La Revue à mi-parcours de l'UNDAF 2013-2017 de Djibouti a été conduite sous la responsabilité des chefs d'agence du SNU et en concertation avec le gouvernement par une équipe de quatre consultants, chacun spécialisé dans un domaine, à partir du 20 mars 2016.

Les résultats de leurs travaux d'investigation et d'analyse ont été présentés aux membres du gouvernement et du SNU lors d'un atelier de validation tenu le 18 avril.

I. Etat des lieux: De janvier 2013 à mars 2016

1. Analyse qualitative

L'analyse critique de l'UNDAF et l'étude de ces mécanismes de coordination, mise-en-œuvre et suivi ont tout d'abord montré que le document UNDAF est de faible qualité et ne répond pas aux standards de qualité RBM (gestion axée sur les résultats) que ce soit au niveau de la chaîne de résultats, des résultats eux-mêmes (trop nombreux, parfois redondants, niveau inégal...) ou des indicateurs (surnombre, pas de valeur de référence ni cible, moyens de vérification pas disponibles...).

Très peu d'agences ont leurs résultats clairement alignés avec ceux de l'UNDAF et il est donc difficile de voir comment elles contribuent aux résultats escomptés.

L'alignement avec les priorités nationales a par contre bien été mentionné, bien qu'il semble y avoir un décalage entre l'intention première et la pratique puisque un tiers des répondants à l'enquête d'opinion (SNU) considèrent que ces priorités ne sont pas prises en compte.

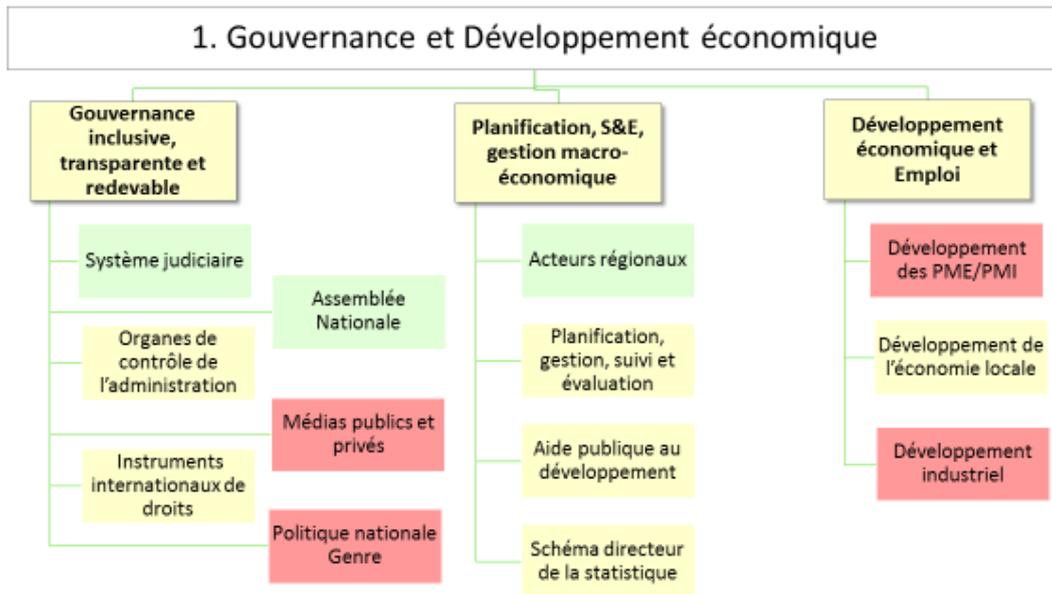
La faible qualité de ce document peut en partie expliquer qu'il est très peu utilisé et que les agences ni le gouvernement ne se le sont approprié. De plus les groupes en charge de la mise-en-œuvre prévus n'ont pas pu être identifiés, si ce n'est via des programmes ou groupes thématiques, mais la satisfaction sur leur efficacité est très mitigée. Même chose pour les mécanismes de suivi, inexistantes.

2. Etat d'avancement

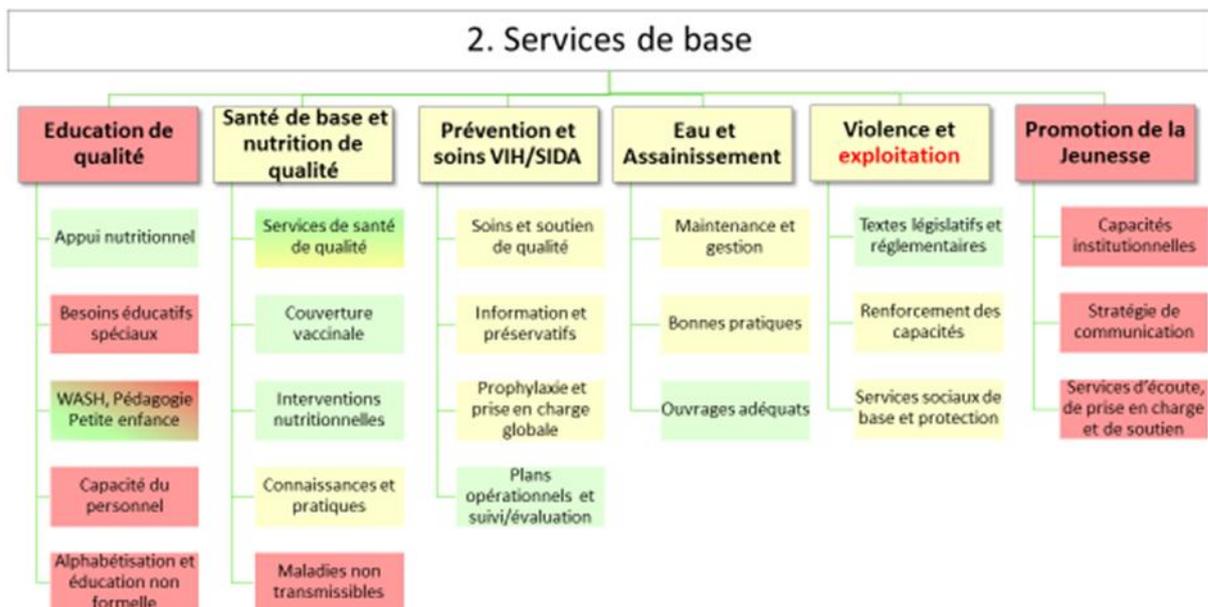
Compte tenu de la faiblesse de qualité des indicateurs, il n'a pas été possible de mesurer avec évidence les progrès réalisés depuis 2013. Nous avons donc forgé notre analyse de l'avancement à partir des documents étudiés et des entretiens, en essayant de trouver des indicateurs alternatifs et en corroborant par l'analyse financière.

Dans l'ensemble les résultats sont très mitigés et beaucoup d'efforts restent à faire.

Les graphiques ci-après illustrent les niveaux atteints: en vert, ce qui a bien fonctionné et est en bonne voie d'achèvement d'ici fin 2017; en jaune, ce qui est insuffisant, et en rouge ce qui n'a pas suffisamment avancé pour assurer une atteinte de résultat ou pour lesquels, dans les cas extrêmes, rien n'a été entrepris.



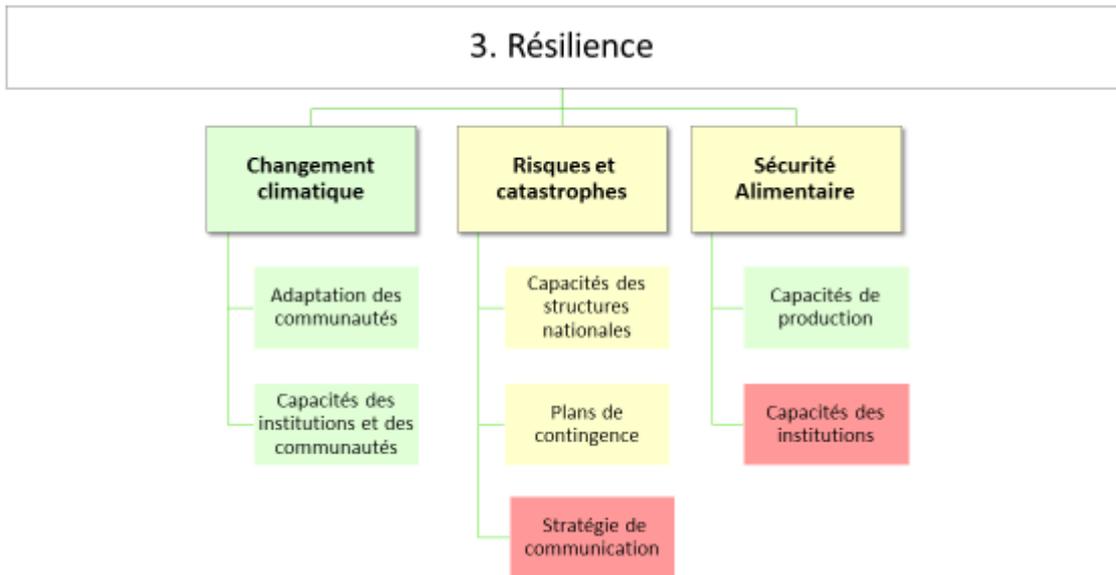
En dépit d'avancées notables dans le domaine judiciaire, de l'Assemblée nationale ou des plans de développement régionaux, les faibles résultats globaux de cet axe se retrouvent dans l'analyse financière, avec un taux d'exécution de 54.2% et un taux d'avancement de 35.2% alors qu'il devrait être aux alentours de 60%.



Comme on peut le voir les résultats en matière d'éducation sont largement insuffisants, les taux bruts de scolarisation et d'achèvement du primaire ayant même régressé entre 2013 et 2014. Les interventions du SNU restent également insignifiantes en matière de promotion de la jeunesse, et rien n'a été entrepris contre l'exploitation des femmes et enfants.

Malgré les bonnes avancées dans certains domaines (nutrition, ouvrages pour l'eau potable, plan VIH-Sida...) des efforts restent à faire.

Bien que le taux d'avancement soit légèrement meilleur pour cet axe (52.4%) que pour les deux autres, il existe néanmoins de gros écarts entre ceux des effets (49% pour l'éducation et la santé, 38% pour le secteur VIH-Sida seulement).

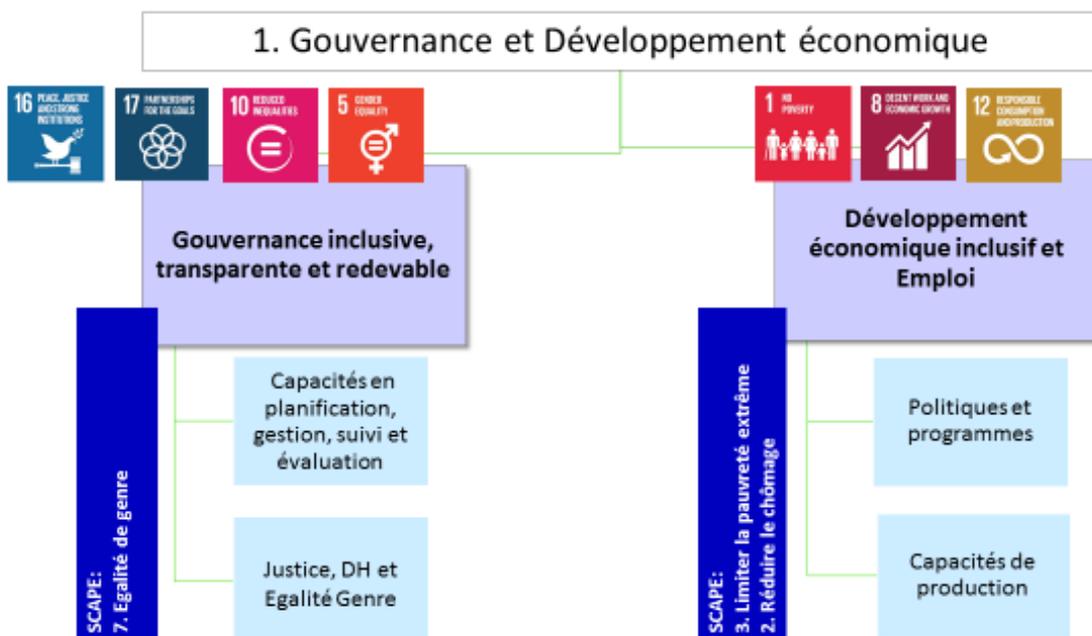


Globalement la situation est satisfaisante en ce qui concerne les actions dans le secteur du changement climatique et pour le renforcement des capacités de production agricole et piscicole, mais les interventions visant les risques et catastrophes sont largement insuffisantes (taux d'avancement de 21% seulement) comme l'est le renforcement des institutions en charge de la sécurité alimentaire.

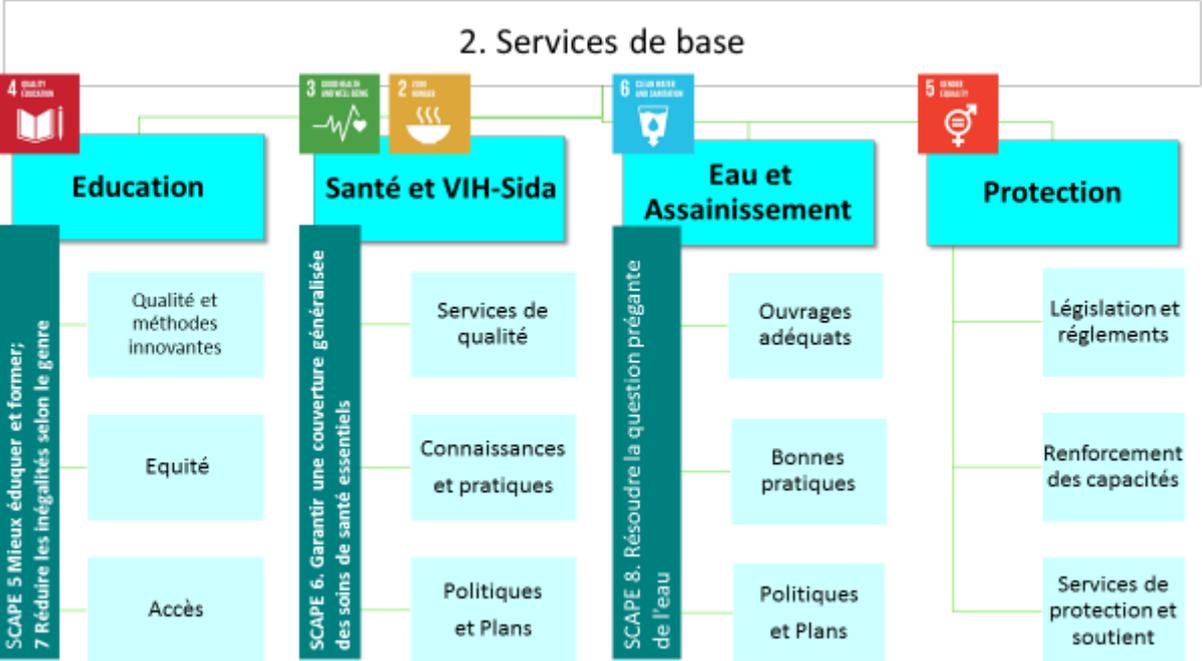
II. Priorités: Pour les vingt mois restants

Sur la base de l'analyse qualitative, des capacités de mobilisation de ressources et d'absorption du SNU, nous recommandons le recentrage de l'UNDAF sur un nombre restreints de résultats, alignés avec les objectifs majeurs de la SCAPE et les ODD.

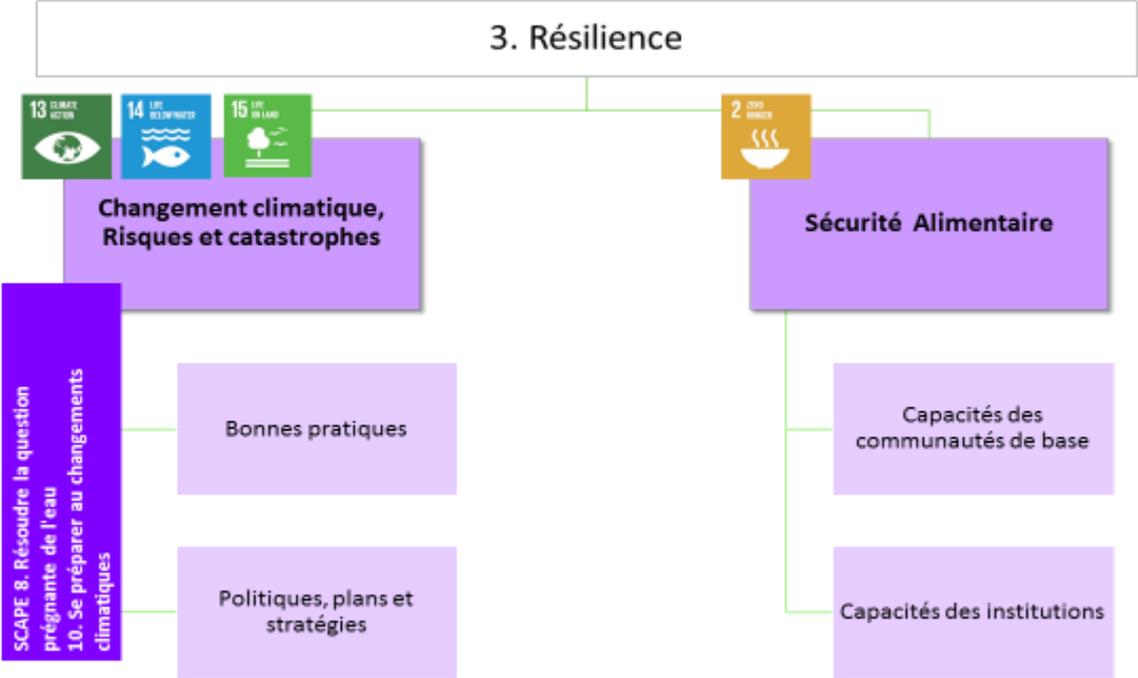
L'axe 1 verra ainsi son nombre d'effets réduit de 3 à 2, avec deux extrants chaque (au lieu de 13 au total précédemment).



Le nombre d'effets de l'Axe 2. Services sociaux de base passe de 6 à 4 en regroupant ceux de la santé et VIH-Sida, et en supprimant l'effet Promotion de la Jeunesse considéré comme transversal et devant être traité dans tous les domaines; le nombre d'extrants est réduit de moitié.



Enfin, pour l'axe 3, nous recommandons le regroupement des effets relatif aux Changement climatique et Gestion des Risques et Catastrophes, et de transférer l'extrant visant l'amélioration des capacités de production agricoles et piscicoles (Sécurité alimentaire) sous l'effet Développement économique et Emploi (axe 1).



III. Recommandations: *Le prochain Plan*

Notre première recommandation est d'avoir une **analyse causale de qualité** qui permettra d'identifier les problèmes-clefs à traiter en fonction des avantages, mandats et capacités des agences su SNU. Il sera également nécessaire d'avoir des **informations fiables et actualisées** qui permettront des choix éclairés. L'accent pourra ainsi être mis dans les vingt prochains mois sur des études, recherches, et collecte de données.

Afin de renforcer le sentiment d'appropriation de l'UNDAF, il est nécessaire de créer des **partenariats** à deux niveaux: **stratégique** entre Ministres et Chefs d'agences (élaboration) **et opérationnel** entre les chefs de programmes sectoriels (exécution et suivi).

Développement et humanitaire doivent être pris en compte simultanément, les actions humanitaires devant être pensées dans le sens d'une contribution au développement et à la pérennisation des acquis.

La **Gestion axée sur les résultats** doit être le principe directeur et nécessite une formation préalable et l'accompagnement du processus de formulation par un expert en la matière.

Il sera nécessaire de veiller à ce que les systèmes de mise-en-œuvre et de suivi soient établis et fonctionnels.

La mise en place de mécanismes efficaces de mise-en-œuvre, suivi, gestion des risques et de stratégies communes de mobilisation de ressources et de communication pourra être le **premier pas vers l'initiative One UN**.

Enfin, il serait bon que le SNU **harmonise le calendrier** UNDAF avec celui des plans nationaux.

PREAMBULE: CONTEXTE ET DEROULEMENT DE LA REVUE

Le Plan Cadre des Nations Unies d'Assistance au Développement (UNDAF) de Djibouti pour la période 2013-2017 couvre trois axes de coopération:

1. Gouvernance et développement économique;
2. Accès aux services sociaux de base;
3. Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire.

Au terme de plus de trois années de mise-en-œuvre, et conformément au calendrier de suivi-évaluation, la Revue à mi-parcours (MTR) a été conduite sous la responsabilité des chefs d'agences du Système des Nations Unies (SNU) et en concertation avec le gouvernement par une équipe de quatre consultants entre le dimanche 20 mars et le jeudi 28 avril 2016 (trois consultants nationaux, chacun en charge d'un axe de coopération de l'UNDAF, et un consultant international servant de chef d'équipe)¹.

Cette revue visait à 1) examiner les avancées réalisées ainsi que les difficultés majeures (administratives, structurelles, organisationnelles et financières) rencontrées au cours de la mise-en-œuvre (période 2013 à mars 2016); 2) à recentrer le cadre de résultats de l'UNDAF pour les vingt mois restants et le rendre plus opérationnel (mai 2016 – décembre 2017); et 3) à émettre des recommandations pour le processus d'élaboration du prochain UNDAF, processus qui doit démarrer dès cette année.

Immédiatement après avoir défini sa méthodologie et son plan de travail², l'équipe de consultants a commencé par analyser tous les documents à disposition³: stratégies, plans d'action, rapports, documents de suivi ou thématiques nationaux ou du SNU, en appliquant les principes de la gestion axée sur les résultats (RBM). Ils ont ensuite conduit des entretiens avec les responsables des programmes des agences et des ministères⁴, et une enquête visant à recueillir un plus grand nombre d'opinions à été diffusée.

Les résultats de ces lectures, entretiens et enquêtes sont repris dans la suite de ce rapport, et ils ont été le fondement de l'analyse et des recommandations émises.

Une version de travail de ce rapport a été diffusée le jeudi 14 avril pour permettre aux participants à l'atelier de validation⁵ de se familiariser préalablement avec son contenu. Cet atelier qui réunissait les représentants des ministères et du SNU s'est tenu le lundi 18 avril, et il a permis de collecter les remarques des participants.

NOTA BENE:

Les avis exprimés dans ce Rapport sont des avis d'experts externes et indépendants, émis par l'équipe de consultants sur la base des documents et informations collectés durant la période de la mission uniquement⁶. Ils n'engagent que leurs auteurs et ne sauraient aucunement engager le Gouvernement djiboutien ou le système des Nations Unies.

¹ Cf Annexe 1: Termes de Référence revus au 23 mars 2016

² Cf Annexe 2: Méthodologie et Plan de travail

³ Cf Annexe 3: Documents de référence

⁴ Cf Annexe 4: Personnes rencontrées

⁵ Cf partie Appendice: Atelier de validation, page 29

⁶ Soit documents et informations reçus jusqu'au jeudi 14 avril. Les informations reçues après la tenue de l'atelier de validation n'ont pas pu être prises en compte dans leur analyse.

1ère Partie: Etat des lieux De janvier 2013 à mars 2016

Le premier objectif indiqué dans les termes de référence (TR) de la revue à mi-parcours est de dresser un bilan collectif de l'état d'avancement et des réalisations faites par les agences du système des Nations Unies (SNU) dans la mise-en-œuvre de l'UNDAF depuis son avènement, et de mesurer les progrès accomplis par rapport aux résultats attendus.

Le caractère 'collectif' de ce bilan fait quelque peu défaut, car un grand nombre des partenaires gouvernementaux étaient mobilisés par la campagne électorale ou bien absents pendant la période de collecte de données. C'est notamment le cas pour l'axe Service sociaux de base, où nous n'avons pu rencontrer que les agences du SNU.

De la même façon, l'enquête d'opinion menée n'a pas reçu un nombre suffisant de réponses de la part des partenaires nationaux pour que celles-ci puissent être valablement exploitées.

Nous avons donc dressé le bilan sur la base des documents collectés et des entretiens réalisés, en essayant d'être le plus objectifs possible et en fondant notre analyse sur l'évidence.

Nous sommes cependant conscients du déséquilibre entre les sources d'information, et par conséquence du déséquilibre apparent de ce rapport.

1. Analyse critique de l'UNDAF

Afin de répondre aux questions indiquées aux TR, nous avons dans un premier temps regardé comment les agences du SNU avaient pris en compte dans leur stratégies et plans les résultats attendus dans l'UNDAF (alignement) et ensuite cherché à voir si les mécanismes de coordination, mise-en-œuvre et suivi prévus étaient fonctionnels.

1.1. Analyse Qualité (RBM)

Une première lecture critique du document UNDAF, et plus particulièrement de son cadre de résultats a montré que les principes RBM: résultats SMART⁷ et indicateurs CREAM⁸, n'ont pas été appliqués.

En effet la chaîne de résultats n'est pas complète et la plupart des effets et extrants ne sont pas spécifiques ou mesurables, certains ne sont pas des résultats mais des activités, voire des indicateurs, et les niveaux ne sont pas cohérents.

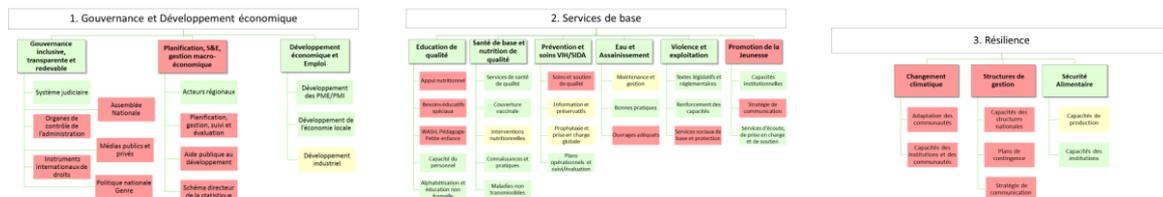
⁷ SMART = Spécifique, Mesurable, Approprié, Réaliste, achevable dans le Temps imparti.

⁸ CREAM = Clair, Réaliste, Economique, Approprié, 'Monitorable'

Le cadre logique ressemble plus à un catalogue des interventions/activités de toutes les agences qu'à un document dans lequel on doit pouvoir retrouver les stratégies retenues (renforcement des capacités, plaidoyer, cadre législatif...).

Un document UNDAF de faible qualité

Par ailleurs le nombre d'effets (outcomes) est beaucoup trop grand et certains résultats sont redondants, des extrants (outputs) étant les mêmes que les effets, voire sont purement des activités. On trouvera en annexe 5 le récapitulatif de l'analyse "qualité RBM" effectuée, et illustrée ci-dessous au niveau de la chaîne de résultats de chaque axe:



En vert, les résultats acceptables (avec une très grande générosité dans la notation), en jaune ceux qui se répètent ou seraient mieux alignés ailleurs, et rouge tous ceux qui ne répondent pas aux critères SMART.

Sans avoir besoin de lire les détails, on observe tout de suite les défaillances de chaque chaîne.

Le même exercice a été mené avec les indicateurs retenus, qui eux aussi pèchent à plusieurs niveaux. Tout d'abord ils sont beaucoup trop nombreux (près de 200), donc difficilement gérables, mais surtout dans la très grande majorité des cas, ils ne sont pas assortis de valeurs de base et valeurs-cible. Beaucoup d'entre eux ne sont pas au bon niveau et certains vont même jusqu'à être la copie de l'extrait. Par ailleurs les sources/moyens de vérification indiqués sont souvent indisponibles.

L'analyse a ensuite été poussée plus loin pour voir si les résultats des agences s'alignaient avec ceux de l'UNDAF⁹.

Très peu d'agences ont leurs résultats clairement alignés avec ceux de l'UNDAF

Les principes de la Gestion Axée sur les Résultats, et ceux de l'UNDAF, faisant que les effets (outcomes) des agences doivent normalement s'aligner avec les extrants (outputs) de l'UNDAF - un effet ne pouvant être pleinement réalisé que si tous les extrants prévus ont été achevés -, nous aurions dû pouvoir identifier les contributions des uns et des autres à partir de leurs documents de programme.

Or, il est très difficile d'identifier dans les documents de Programme de Pays (CPD/CSP) ou dans les Plans d'Action (CPAP) ou documents similaires de stratégie ou planification, comment les agences contribuent aux résultats escomptés.

Plusieurs agences font référence à l'UNDAF dans la partie narrative de leur document ou de façon très générale au niveau des axes de coopération seulement, d'autres indiquent un alignement mais au niveau des effets uniquement.

Il n'y a que pour l'ONUSIDA et l'UNICEF que l'alignement a pu être clairement identifié.¹⁰

Nous avons aussi observé que certaines agences se sont inscrites comme contributrices à certains résultats, alors que cela semble en dehors de leur mandat, de plus avec des engagements financiers minimales (jusqu'à 2000 USD pour cinq ans), ce qui donne une impression de saupoudrage au détriment de la focalisation nécessaire.

⁹ Sur la base des documents reçus

¹⁰ Cf Annexe 6: Alignement Agences avec l'UNDAF

L'alignement avec les priorités nationales a en revanche bien été mentionné, se référant aux documents existants à l'époque (Initiative Nationale de Développement Social - INDS - 2011-2015). Cependant un tiers des répondants à l'enquête (SNU) considèrent que les priorités nationales ne sont pas prises en compte.

Il semble donc y avoir un décalage entre l'intention première et la pratique.

1.2. Mise-en-œuvre et suivi

La faible qualité du document peut expliquer en partie qu'il soit très peu utilisé, tant par les agences que par les partenaires gouvernementaux. En fait, ce document est essentiellement utilisé dans les phases de planification¹¹.

Un Plan-cadre pas utilisé autant qu'il le devrait

Beaucoup d'agences ont aussi répondu que leur document de référence était leur propre document de programme (CPAP ou similaire), et comme indiqué plus haut, ceux-ci ne sont que rarement parfaitement alignés avec l'UNDAF.

Le document UNDAF indique que des groupes en charge de la mise-en-œuvre de l'UNDAF seront mis en place.

Nous avons pu identifier des programmes conjoints ou des groupes thématiques mais le taux de satisfaction sur l'efficacité de ces groupes est très mitigé¹², et rien n'indique qu'ils ont participé au sentiment d'appropriation de l'UNDAF par les agences ou le gouvernement.

De même aucune structure de suivi n'a été mise en place bien que la section 5 du document UNDAF précise les modalités du système de suivi et propose un calendrier d'actions, tout deux restés lettre morte.

Aucun système de suivi

2. Etat d'avancement

Au-delà de la pauvre qualité générale des indicateurs et de l'absence de valeurs de base et de valeurs-cible évoqués plus haut, il a été quasiment impossible de mesurer avec évidence les progrès vers l'achèvement des résultats escomptés. L'équipe de consultants a tenté de trouver des indicateurs alternatifs assortis de valeurs (base et intermédiaires) qui auraient permis de reconstituer des éléments de mesure, mais sans grand succès.

Les annuaires statistiques 2013 et 2015 de la Direction de la Statistique et des Etudes Démographiques (DISED) n'ont pas été d'un grand secours. Les données qui y figurent sont souvent anciennes et issues d'enquêtes qui eurent lieu en 2010 ou 2012 et donc ne répondant pas à nos besoins. Les annuaires statistiques sectoriels (éducation, santé...) ne renseignent pas non plus tous les indicateurs tels que formulés dans l'UNDAF.

Des indicateurs inutilisables

Il n'a donc pas été possible de renseigner les états intermédiaires à l'exception de rare cas.

¹¹Cf Annexe 7: Enquête auprès du personnel du SNU et Annexe 8: Enquête auprès des Institutions gouvernementales

¹² Cf Annexe 7 et 8: Enquêtes

L'état d'avancement indiqué pour les résultats ci-dessous est donc forgé sur l'analyse des experts à partir des renseignements croisés qu'ils ont pu trouver via la revue documentaire ou les entretiens¹³, et sur l'analyse financière globale et détaillée par effet qu'ils ont effectuée.

En outre, comme indiqué plus haut, la période électorale, cause d'indisponibilité de nombreux interlocuteurs gouvernementaux, n'a malheureusement pas permis de croiser les informations autant que nous aurions voulu.

2.1. PROGRES PAR DOMAINE

Axe 1. Gouvernance et Développement économique

Par rapport à l'Axe 1, les efforts du SNU ont été davantage dirigés sur l'effet 1 relatif à la bonne gouvernance¹⁴. En effet, la question des bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive représente une même priorité pour le gouvernement et le SNU.

Effet 1. ***Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable***

Plusieurs avancées sont notables.

L'appui des partenaires a permis la mise en place de la Commission Nationale Indépendante pour la Prévention et la Lutte contre la Corruption en 2014.

Les "audiences foraines" tenues par le Tribunal de Statut Personnel en dehors de son siège principal de Djibouti ont permis de donner l'espoir aux populations des régions de régler les cas litigieux de mariages, divorces, pensions alimentaires, successions et héritages, et de tutelles et curatelles.

La Commission Nationale des Droits de l'Homme (CNDH) a réalisé son Examen Périodique Universel (2014) et organisé plusieurs ateliers de sensibilisation dans les différentes régions du pays.

On peut également noter l'augmentation des cellules 'genre' actives au sein des ministères de 6 à 14 entre 2013 et 2016.

Cependant, l'absence d'un budget propre à la CNDH met en difficulté la promotion des actions de cette dernière.

L'appui du SNU pour le renforcement des capacités des media privés et publics n'a pas eu lieu faute de ressources financières, même si le pays a connu une augmentation du nombre de sources d'information publique.

Enfin, en l'absence de ressources de la part du gouvernement ou du SNU, la Politique Nationale Genre n'est pas encore mise en œuvre.

En conclusion, les progrès vers l'atteinte des résultats escomptés sont insuffisants, ce qui se vérifie par les faibles taux d'exécution et d'avancement financiers (55% et 31% respectivement)¹⁵.

¹³ Cf Annexes 9, 10 et 11: Tableaux des indicateurs

¹⁴ Cf Annexe 12: Principales interventions des Agences du SNU

¹⁵ Cf Annexe 13: Analyse financière

Effet 2. *Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation, ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés*

Grâce à l'appui du SNU, les régions disposent de plans d'investissement régionaux (PIR) qui complètent les plans de développement régionaux (PDR). La direction de l'économie s'est vue renforcée dans le domaine de la planification avec l'élaboration du cadrage macro-économique. La DISED a renforcé ses ressources humaines.

Compte tenu des enjeux de planification, de suivi et d'évaluation, les résultats sont malgré tout insuffisants, comme l'analyse financière le confirme (taux d'avancement de 55% au lieu de 67% attendu).

Effet 3. *Les opportunités de développement économique et de création d'emplois, au niveau national et local, sont élargies*

Au niveau de l'exécution financière, il est important de souligner que cet effet connaît des taux d'exécution de 43% et d'avancement de 26% seulement.

Pour la mise en place d'un environnement propice à l'émergence et au développement des PME/PMI, le gouvernement doit réviser le code des investissements datant de 1994 afin d'offrir une réglementation à la fois souple, garantissant la sécurité juridique des investisseurs, et offrant une incitation à l'investissement attrayante. Avec la création d'une direction des PME/PMI au niveau du Ministère délégué au Commerce depuis 2013, le gouvernement entend mettre en place une politique et une stratégie propres à leur développement.

Malheureusement, aucune intervention du SNU n'a été menée dans ce sens, ni pour l'élaboration d'une stratégie nationale de développement industriel, par manque de ressources financières.

Par ailleurs, Le SNU a fortement appuyé les Conseils régionaux pour élaborer leurs Plans d'Investissement régionaux (PIR), et pour une étude sur l'identification du potentiel industriel (inventaires des minéraux industriels à Djibouti, 2014).

Cependant, les conseils régionaux sont pénalisés par le manque de ressources financières pour la mise-en-œuvre des PIR.

Au niveau national, la contribution du secteur primaire au PIB est restée constante au cours des années précédentes (5%).

Axe 2. Accès aux Services sociaux de base

Aligné sur les priorités nationales relevant des 100 actions de l'INDS et les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) *2-Education, 3-Egalité des genres, 4-Mortalité infantile, 5-Santé maternelle, 6-Sida, Malaria et autres maladies et 7-Environnement*, l'axe 2 de l'UNDAF vise la résolution de plusieurs problèmes majeurs relatifs aux services sociaux de base dont l'accès à l'éducation, à la santé, à l'eau potable, l'hygiène et l'assainissement, ainsi qu'à la lutte contre le VIH-Sida, à la protection des femmes et des enfants, et la promotion de la jeunesse¹⁶.

¹⁶ Cf Annexe 12: Principales activités menées par les Agences

Effet 1. *Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès, de manière équitable, à une éducation de qualité*

Les interventions dans le secteur n'ont pas contribué à augmenter le taux brut de scolarisation au primaire comme espéré, puisque celui-ci a régressé de 80,20% en 2013 à 79% en 2014, de même que le taux d'achèvement primaire qui est passé de 71% à 68,5% sur la même période¹⁷.

Par contre, le ratio Filles/Garçons a légèrement progressé en passant de 0,86 à 0,87.

Aucun indicateur d'effet n'a été défini pour mesurer la qualité de l'éducation.

Le taux de mobilisation de ressources pour cet effet est faible (62%), et bien que tous les fonds reçus aient été dépensés, le taux d'avancement est de 49% seulement.

Effet 2. *Les populations, en particulier les femmes et les enfants de moins de 5 ans, ont accès à des services de santé de base et de nutrition de qualité sur l'ensemble du pays.*

Les nombreuses interventions du SNU, dont le renforcement des stratégies, des capacités des agents de santé, et du système de surveillance, ont permis d'améliorer l'accès aux services de santé de base des populations qui en sont le plus éloigné, notamment des femmes et enfants de moins de 5 ans qui selon le rapport de routine du Système National d'Information Sanitaire (SNIS) est de 80% sur la période 2013 à 2014.

Cependant, les indicateurs montrent que la couverture vaccinale des enfants de moins d'un an a régressé¹⁸ au cours de la période de référence, et que la prévalence de la malnutrition est toujours très élevée. Environ, 80% des cas de malnutrition aiguë ont été pris en charge, mais 17,8% des enfants de moins de 5 ans souffrent toujours de malnutrition aiguë globale.

Le taux de prévalence contraceptive a également baissé en passant de 17,8% à 12,33%¹⁹, de même que le taux de consultations prénatales 2 (CPN2) qui a régressé de 61% à 40,47%.

Des faiblesses sont encore constatées dans la prestation des services de qualité et au niveau de l'action communautaire.

De nombreux autres indicateurs n'ont pu être renseignés faute de données actualisées, ce qui ne permet pas de poser un diagnostic documenté sur les progrès de fin 2012 à maintenant.

Grâce à l'apport du Fonds mondial contre la tuberculose, le sida et la malaria (GFTAM), le taux de mobilisation de ressources est important (86%), mais les taux d'exécution (68%) et d'avancement (49%) restent faibles.

Effet 3. *Les populations le plus à risque (femmes enceintes séropositives et leurs enfants), les adolescent(e)s et les jeunes ont accès aux services de prévention et de soins en matière de VIH-Sida*

La lutte contre le VIH-Sida s'est vue doter d'un plan stratégique national (PSN) 2012-2016 développé sur la base de la vision globale de l'ONUSIDA, visant à réduire la transmission du VIH, à améliorer la prise en charge, à réduire les déterminants de la vulnérabilité et la précarité des personnes vivant ou affectées par le VIH-Sida (PVVIH) et de leur famille, et à renforcer le suivi-évaluation de la réponse nationale, de la coordination, gestion et suivi de l'épidémie.

Par ailleurs, un plan commun d'appui du SNU sur le VIH-Sida sur la période 2013-2017, a également été mis en œuvre par l'équipe conjointe des NU de Djibouti. Ce plan s'articule autour de quatre projets d'appui à l'accélération de l'atteinte des résultats du PSN à travers des interventions synergiques et complémentaires dans l'élimination de la transmission du VIH de la mère à l'enfant, l'atteinte de nouvelles cibles du traitement et la prise en charge pédiatrique par les antirétroviraux (ARV), les soins et soutien aux PVVIH et la prévention chez les jeunes.

¹⁷ Cf Annexe 10: Tableau des indicateurs

¹⁸ Cf annexe 10: Tableau des indicateurs

¹⁹ Base: statistiques de routine du SNIS

Selon les données issues de la supervision intégrée, plus de 54% de femmes enceintes séropositives ont été mises sous ARV en 2014, soit plus du double par rapport à 2013, et 75% en 2015²⁰, grâce aux renforcements apportés à la coordination et au suivi, ainsi qu'au développement de capacités du programme de prévention de la transmission parent-enfant (PTPE).

Cependant la prise en charge pédiatrique du VIH reste le maillon faible. Depuis 2015 d'importants efforts ont été faits avec des résultats qui commencent à venir²¹.

La conjugaison des efforts a permis l'obtention de résultats tangibles dont entre autres l'adoption et la promulgation de la loi²² portant ratification de la convention arabe pour la prévention du VIH-Sida et la protection des PVVIH²³.

Toutefois, malgré l'engagement du gouvernement et le soutien des partenaires techniques et financiers (PTF) la revue à mi-parcours du PSN a révélé qu'il a souffert de difficultés de mise-en-œuvre d'ordre politique, technique et financier, et aussi d'un manque de coordination entre les intervenants.

Si les indicateurs de l'effet UNDAF et de ses 4 produits n'ont pu être renseignés faute de données actualisées, les estimations/projections moyennes de l'ONUSIDA indiquent cependant que le nombre de PVVIH en 2015 serait de 9779 et la prévalence à 1,6%, soit une légère amélioration. Le taux de transmission de la mère à l'enfant à 4,55%. Le nombre des adultes PVVIH ayant besoin d'un traitement antirétroviral (TARV) se situerait à 6216. Le nombre des enfants PVVIH ayant besoin d'un TARV à 328. Enfin, l'estimation de la couverture nationale en ARV serait de 28,18%.

En dépit d'un gros apport financier du GFTAM, le taux de mobilisation de ressources est encore faible (63%), et là aussi les taux d'exécution et avancement sont insuffisants (71% et 38% respectivement).

Effet 4. *Les populations défavorisées en milieu rural et péri-urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, de façon durable.*

Le mécanisme de suivi et évaluation du secteur ne permet pas de renseigner les indicateurs de cet effet, étant donné que l'inventaire des points d'eau (forages, puits cimentés, citernes enterrées et autres) est organisé tous les cinq ans. Par ailleurs, les indicateurs du secteur sont toujours en discussion avec la DISED.

Par contre, d'après la Direction de l'Eau, les stations de pompage sont à 100% équipées en systèmes solaires et thermiques en 2015.

Ce secteur a mobilisé plus de ressources qu'initialement prévu (140%) et avec un bon taux d'exécution, le taux d'avancement se retrouve à 119%.

C'est d'ailleurs l'un des rares secteurs à atteindre une telle performance.

Effet 5. *Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes formes de violence et exploitation*

Les interventions du SNU ont ciblé plusieurs secteurs. Entre autres, les mutilations génitales féminines (MGF), l'enregistrement des naissances, la protection juridique des mineurs, la violence basée sur le genre.

Le taux de MGF chez les femmes, tous âges confondus, s'est amélioré, avec un taux estimé à 78% contre 93% en 2012.

²⁰ Source: commentaire UNICEF suite atelier de validation

²¹ Le pourcentage de nouveau-nés nés de mères séropositives en 2015 est d'environ 75% par rapport à 2014 où il était de moins de 30% (Source UNICEF suite atelier de validation)

²² Loi n°84/AN/15/7^{ème} L.

²³ Djibouti est le premier pays à avoir ratifié la convention arabe pour la prévention du VIH-Sida et la protection des PVVIH.

Le taux d'enregistrement des naissances aurait par contre baissé et est estimé à 89%.
Le taux de prévalence de toutes formes de violence à l'égard des femmes et enfants n'est pas connu.

L'effet 5, tel que formulé, visait également la protection des femmes et enfants contre toutes formes d'exploitation. Dans ce domaine, aucune action n'a été entreprise.

Là aussi, les taux de mobilisation et taux d'exécution (178% et 124%) pour cet effet sont bons.

Effet 6. *Les adolescent(e)s et les jeunes bénéficient d'un environnement favorable à leur épanouissement*

Les contributions du SNU sont restées insignifiantes au regard des trois produits attendus pour cet effet. Il n'y a pas eu par exemple une stratégie de communication développée pour un changement de comportement des adolescents et des jeunes filles et garçons. Les services d'écoute dans les centres de développement communautaire (CDC) n'ont pas été mis en place. Seuls quelques cellules seraient opérationnelles dans certains collèges et lycées du pays, y compris des clubs de santé qui auraient d'ailleurs besoin d'être renforcés.

D'après le rapport de l'état des lieux des CDC réalisé en décembre 2014 par le Secrétariat d'État à la Jeunesse et aux Sports en coopération avec l'UNICEF, les réalisations majeures de ces deux dernières années au sein des CDC ont été centrées sur des actions visant à prévenir et lutter contre la délinquance juvénile et à promouvoir les sports de masse (tournois d'été et de Ramadan), et pour l'insertion sociale par l'organisation de formations professionnelles.

Cet effet a été sur-financé (163%) et son taux d'exécution est satisfaisant. Mais comme les valeurs de tous les indicateurs de cet effet et de ses 3 extrants (base et cible) n'ont pas été déterminées, il est donc quasi-impossible de mesurer les progrès effectivement réalisés vers l'atteinte de ces résultats.

Axe 3. Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire

Effet 1. *Les Communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques*

Les interventions du SNU ont ciblé le renforcement des capacités d'adaptation des communautés et des institutions face au changement climatique, et les agences ont dépensé 58% du montant planifié pour cet effet.

L'appui du SNU a permis de mettre en place des aires marines protégées et le développement de périmètres agro-pastoraux, comme stratégie d'adaptation au changement climatique des populations rurales pauvres.

La construction et réhabilitation d'ouvrages hydrauliques, le repeuplement de cheptel, la distribution de semences et outillage, les soins au bétail et distribution d'aliments de bétail ont permis aux communautés d'être plus résilientes et de mieux supporter la période de soudure.

De nombreuses agences (PAM, OMS, UNESCO), bien qu'annoncées dans cet effet, n'ont apporté aucune contribution aux résultats escomptés²⁴.

On note globalement que les réalisations sont satisfaisantes en ce qui concerne les communautés, cependant très peu a été fait pour le renforcement des capacités des institutions nationales.

²⁴ Cf Annexe 13: Analyse financière

Effet 2. *Les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) sont renforcées et contribuent à la résilience du pays, face aux risques et catastrophes*

Les interventions du SNU ont permis le renforcement des capacités des structures nationales du Secrétariat Exécutif de la Gestion des Catastrophes et des communautés locales, et l'élaboration de plans de contingence sectoriels en matière de gestion des risques et des catastrophes.

Toutefois, ces interventions sont largement insuffisantes pour l'atteinte des résultats escomptés comme le montre le faible financement de cet effet (seulement 23% des ressources mobilisées et un taux d'avancement de 21%).

Enfin, il faut noter la non-existence d'une stratégie de communication portant sur la gestion de risques et catastrophes.

Effet 3. *Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure Sécurité Alimentaire*

Les interventions du SNU ont contribué aux renforcements des capacités de production du pays en matière de production agricole (5%) et halieutique (4%) depuis 2012. Les appuis institutionnels ont eu lieu à travers des études, analyses et diagnostics, l'élaboration de politiques et stratégies sectorielles (aquaculture, pêche), ainsi que la formation de personnel technique des ministères sectoriels (codex, irrigation goutte-à-goutte, maladies transfrontalières) et des communautés.

Toutefois malgré ces réalisations, les progrès vers l'atteinte des résultats escomptés pour cet effet paraissent encore insuffisants, et la mise-en-œuvre d'interventions non effectuées jusqu'à présent améliorerait de manière substantielle le faible taux d'avancement (48%).

2.2. ANALYSE FINANCIERE GLOBALE

L'analyse ci-après est basée sur les montants indiqués par les agences qui ont bien voulu répondre à notre questionnaire²⁵.

Les agences se sont engagées individuellement pour un montant nettement supérieur à ce qu'elles avaient annoncé dans l'UNDAF: 77.8 millions USD au total contre 57.5 initialement prévus, soit environ 35% de plus²⁶.

Leur capacités de mobilisation de ressources, toutes agences confondues, a été importante (bien que toutes les agences n'aient pas de stratégie ad hoc²⁷), puisque qu'elle s'élève à 84% au total avec un montant de 65.6 millions USD. Les montants effectivement encaissés au 31 décembre 2015 sont légèrement inférieurs (90%) mais cela est tout à fait normal, puisque les financements peuvent se faire en plusieurs tranches.

*Une bonne capacité
globale de
mobilisation de
ressources*

²⁵ Le montant total des contributions, toutes agences comprises, indiqué dans l'UNDAF est de 96.2 millions USD, le total en ne conservant que les agences ayant répondu est de 57.5 millions.

²⁶ Cf Annexe 13: Analyse financière

²⁷ Cf Annexe 7: Enquête auprès du personnel du SNU. On considérera toutefois que des agences peuvent avoir une stratégie, mais que leur personnel ne la connaît pas.

Les taux d'exécution (montants déboursés/montants encaissés) sont en revanche insuffisant (62%), et les taux d'avancement mesurés par le rapport déboursé/planifié sont dans l'ensemble largement insuffisants avec une moyenne générale de 47.8%, alors qu'à fin décembre 2015 il aurait dû être de 60% environ.

... mais des taux d'exécution et d'avancement généralement insuffisants

Bien que les dépenses ne soient pas linéaires et que les dépenses ne sont pas nécessairement un fidèle reflet des progrès réalisés, on peut toutefois se demander si les agences ont la capacité de leurs ambitions, et s'il ne faut pas voir là un risque d'échec dans l'atteinte des résultats escomptés à la fin 2017.

Axe de Coopération	Planifiées Base UNDAF Toutes agences	Planifiées Base UNDAF Total Agences ayant répondu	Ressources			Déboursements			Avancement (D/P)
			Planifiées par agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exc° (D/R)	
Gouvernance	17 043 000	10 963 000	10 859 510	6 774 021	62.4%	7 047 139	3 820 518	54.2%	35.2%
SBase	46 494 000	23 820 000	43 920 532	36 377 069	82.8%	30 584 019	22 952 274	75.0%	52.3%
Résilience	32 730 000	22 740 000	23 032 575	22 523 286	97.8%	22 024 684	10 424 083	47.3%	45.3%
Total UNDAF	96 267 000	57 523 000	77 812 617	65 674 376	84.4%	59 655 842	37 196 875	62.4%	47.8%

Ceci est encore plus flagrant si on regarde par axe et par effet, où l'on trouve des taux d'exécution de 36% et moins, et des taux d'avancement de moins de 30% au niveau des effets.

Le sur-financement de certains effets ne compense malheureusement pas le manque général, puisque les taux d'exécution sont respectivement 54, 75 et 47% pour les axes 1, 2 et 3, et leur taux d'avancement de 35, 52 et 45% seulement.

Nous aurions aimé comparer les apports du SNU avec le budget alloué par l'état dans chacun des secteurs, et année par année, mais nous n'avons malheureusement pas été en mesure de trouver les informations nécessaires dans le temps imparti.

2ème Partie: Priorités Pour les vingt mois restants

Afin de rendre le cadre de résultats plus opérationnel, comme demandé dans les TR de cette mission, nous recommandons pour les vingt mois restants, un recentrage des interventions du SNU sur un nombre restreint de résultats²⁸.

Cette proposition est fondée sur l'analyse qualitative initialement conduite, sur les revues à mi-parcours de certaines agences, et sur les capacités de mobilisation de ressources et d'absorption du SNU.

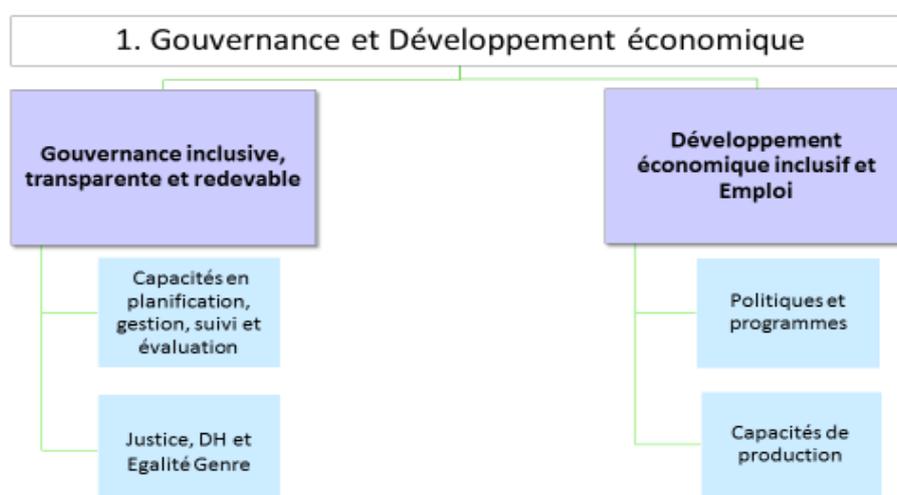
Le nombre d'effets est ainsi réduit de douze à huit, et le nombre d'extrants réduit de plus de la moitié, passant de quarante trois à vingt²⁹.

La formulation des résultats proposés ici devra être affinée ultérieurement pour davantage répondre aux critères SMART, de même que des indicateurs pertinents et en nombre limité devront être sélectionnés.

Le renforcement des capacités à tous les niveaux (national/régional, institutions/populations) et le plaidoyer sont les deux stratégies majeures à mettre-en-œuvre pour l'atteinte des résultats proposés.

On notera par ailleurs que des agences nouvellement présentes à Djibouti souhaitent participer à l'UNDAF au plus tôt (IOM, UNOPS).

Axe 1. Gouvernance et Développement économique



²⁸ Cf Annexe 14: Chaîne de résultats revue

²⁹ Inclus l'extrant supplémentaire sous l'effet Eau, Hygiène et Assainissement proposé lors de l'atelier de validation

Nous recommandons de concentrer ici les efforts autour de deux effets: le premier centré sur la gouvernance inclusive, transparente et redevable, le second sur le développement économique inclusif et la création d'emploi.

L'effet 1. **Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable** s'aligne avec l'objectif 7. *Réduire les inégalités de genre*, de la Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi (SCAPE) 20015-2019³⁰, adoptée par le gouvernement djiboutien en 2015, et avec les ODD 5. *Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*; 10. *Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein*; 16. *Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes*, et 17. *Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat*

Le premier extrait se concentrera sur le renforcement des capacités en **planification, gestion, suivi** et évaluation des administrations locales et centrales et de leurs organes de contrôle.

Les agents de l'état devront être sensibilisés à la lutte contre la corruption, et un cadre de concertation entre les différentes institutions devra être mis en place.

Il sera plus particulièrement nécessaire de renforcer les capacités en gestion axée sur les résultats pour la mise en place de systèmes de planification, suivi et évaluation, appuyés par des indicateurs mesurables et réalistes; des enquêtes et analyses devront être réalisées pour en établir les valeurs de référence.

Le second extrait couvre le renforcement des **institutions démocratiques** (parlements), de **justice**, des **droits de l'Homme** (CNDH) et pour le renforcement de **l'égalité entre les genres**.

Il est souhaitable que les actions de l'Assemblée Nationale et de la Justice auprès des populations soient plus visibles et que l'accès à la justice soit amélioré par la mise en place d'un fonds d'assistance judiciaire.

L'accent devra être mis sur les capacités des services législatifs et des parlementaires, ainsi que sur les capacités institutionnelles et le partenariat pour lutter contre les inégalités et vulnérabilités liées au genre dont la Politique Nationale Genre (PNG) sera le cadre de référence.

Le second effet **Les opportunités de développement économique inclusif et de création d'emplois sont élargies** s'aligne avec les objectifs 3. *Limiter la pauvreté extrême* et 2. *Réduire le chômage* de la SCAPE.

Les ODD retenus correspondent à ces priorités: 1. *Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde*; 8. *Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous*; 12. *Instaurer des modes de consommation et de production durables*.

Les interventions en faveur des jeunes trouveront là toute leur dimension transversale (formation, emploi...).

Le premier extrait cible le développement et la mise-en-œuvre de **politiques et programmes** pour le développement de l'économie et pour l'emploi, tant au niveau national que local.

Pour ce faire, les capacités de pilotage de la politique industrielle devront être renforcées et un mécanisme de production, d'analyse et de diffusion des données commerciales et industrielles devra être mis en place.

Le second extrait se concentrera sur l'amélioration des **capacités de production** agricole, pastorale et halieutique, qui non seulement contribueront au développement économique des régions mais également à la création d'emplois, y compris d'auto-emploi.

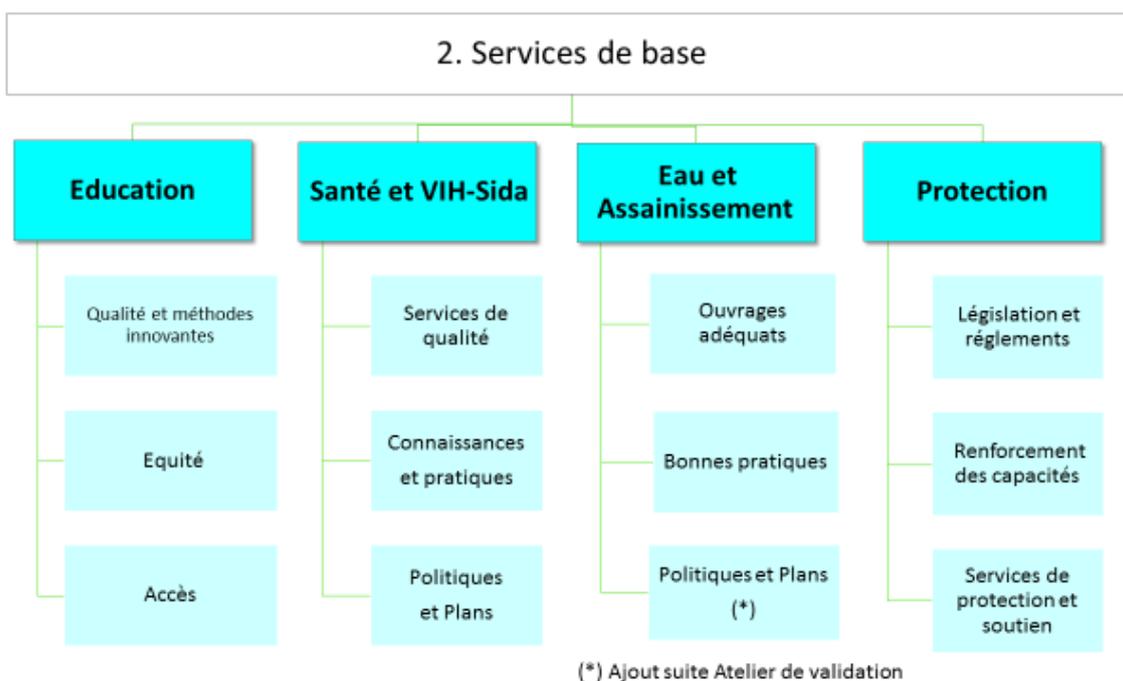
³⁰ Cf Annexe 15: Dix objectifs majeurs de la SCAPE

Cet extrait se trouve dans l'UNDAF actuel sous l'effet Sécurité alimentaire de l'axe 3 Résilience. Il nous semble que ce classement est trop restrictif, d'où son transfert sous cet axe, compte tenu des effets globaux potentiels sur l'économie et l'emploi.

Des études sur les opportunités d'investissements dans les régions devront être conduites et il conviendra d'accélérer la mise en œuvre des réalisations non effectuées, notamment la formation de cadres et ingénieurs agricoles. Un centre de formation des professionnels de l'agriculture et de la pêche adossé à l'Université de Djibouti pourrait également être créé.

Axe 2. Accès aux Services sociaux de base

Les effets de cet axe ont été réduits de six à quatre en regroupant ceux de la santé et VIH-Sida, ce qui correspond au regroupement de l'objectif Santé des ODD, et l'effet "jeunesse", considéré comme transversal et devant être pris en compte dans tous les effets quelque soit l'axe (formation, emploi, santé, protection...), est supprimé en tant que tel.



Effet 1. Secteur Education: ***Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès, de manière équitable, à une éducation de qualité.***

Les objectifs correspondants de la SCAPE sont ceux de 5. *Mieux éduquer et former* et 7. *Réduire les inégalités selon le genre.*

Et l'ODD correspondant 4. *Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie*, englobe aussi bien l'éducation de base, l'éducation non-formelle que la formation professionnelle, initiale ou continue.

Les trois extraits visent à l'amélioration de la **qualité** (capacités du système éducatif, méthodes innovantes), à l'**équité** (disparités d'éducation et de formation réduites, enfants ayant des besoins spéciaux, alphabétisation et enseignement non-formel) et à l'**accès** (mesures incitatives telles que latrines, cantines scolaires, etc.).

Le Ministère de l'Education Nationale et de la Formation Professionnelle (MENFOP) vise d'une part le développement du préscolaire privé et un enseignement préscolaire communautaire en zones rurales et très défavorisées, et d'autre part la scolarisation primaire des enfants de 6-10 ans non encore scolarisés (près de 25%) parmi les plus pauvres, y compris les filles et enfants à besoins éducatifs spéciaux, ainsi que l'amélioration de l'accès à l'enseignement moyen et de la qualité de l'éducation. Etant donné que près de 80% du financement du système éducatif est assuré par l'état, Djibouti doit diversifier davantage son partenariat avec les PTF pour atteindre l'objectif de 100% de scolarisation au niveau primaire d'ici 2017.

Secteur Santé et VIH-Sida: ***Les populations, en particulier les femmes enceintes, PVVIH, enfants et jeunes, ont accès à des services de santé de qualité (prévention et soins) sur l'ensemble du pays***

L'objectif 6. *Garantir une couverture généralisée des soins de santé essentiels* de la SCAPE et les ODD 2. *Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable* et 3. *Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges* correspondent parfaitement à cet effet.

Là aussi trois extrants viseront à l'amélioration de la **qualité** des services (capacités du personnel), des **connaissances et pratiques** des populations, et à la mise-en-œuvre de **plans et politiques** (opérationnalisation, suivi et évaluation).

Pour assurer un accès universel à des services de santé de qualité répondant aux besoins de la population, Djibouti doit adapter le financement du secteur aux besoins du système de santé avec une utilisation efficiente des ressources financières, comme il doit développer et valoriser les ressources humaines en fonction des priorités de santé et sur une base d'équité géographique.

Selon les conclusions de la riposte nationale à l'épidémie VIH-Sida, il y a nécessité d'imprimer la multi-sectorialité à la réponse. Il faudrait aussi une contribution de l'état plus importante pour financer la réponse nationale en vue de réduire la dépendance aux sources externes de financement, ainsi qu'un engagement plus fort pour la relance des interventions de prévention et la mise-en-œuvre effective du programme de PTPE, y compris la mise en place d'un système unique et multisectoriel de suivi et évaluation du plan, pour un suivi efficient du programme et l'éclairage des prises de décisions par les pouvoirs politiques.

L'effet 3 du Secteur Eau, Hygiène et Assainissement: ***Les populations défavorisées en milieu rural et péri-urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, de façon durable*** est aligné avec la SCAPE: *Résoudre la question prégnante de l'eau* (objectif 8) et l'ODD 6. *Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau.*

Nous recommandons pour cela la concentration dans trois domaines: la disponibilité d'**ouvrages adéquats** et entretenus, l'adoption par les populations de **bonnes pratiques** d'hygiène et d'assainissement, et la définition et mise-en-œuvre de **politiques, programmes et plans** opérationnels et de suivi-évaluation du secteur. Ce dernier extrant a été proposé par le groupe de travail lors de l'atelier de validation et vient compléter utilement les deux premiers.

D'ici à 2017 et dans la perspective de la SCAPE, il y a lieu de renforcer le cadre politique et institutionnel du secteur, d'améliorer l'offre de service en eau potable (renforcement des stations de pompage existantes, mise en place de nouvelles stations et de nouvelles infrastructures d'approvisionnement), et de renforcer la capacité des communautés à la pratique d'hygiène de base (conservation et traitement de l'eau, utilisation de latrines, lavage des mains, élimination de la défécation à l'air libre).

Pour assurer l'approvisionnement en eau potable en milieu rural et péri-urbain de façon adéquate et durable, il y a lieu de renforcer également la coordination sectorielle incluant tous les intervenants, ainsi que le mécanisme de suivi et évaluation du secteur.

Le quatrième effet vise à ce que **Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes formes de violence et exploitation.**

Aucun objectif majeur de la SCAPE ne traite de la protection, et l'ODD 5. *Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles*, inclut des cibles correspondantes.

L'extrait 1 se concentrera sur l'harmonisation des **textes législatifs et réglementaires** nationaux avec les instruments internationaux ratifiés par le pays et sur leur mise en application.

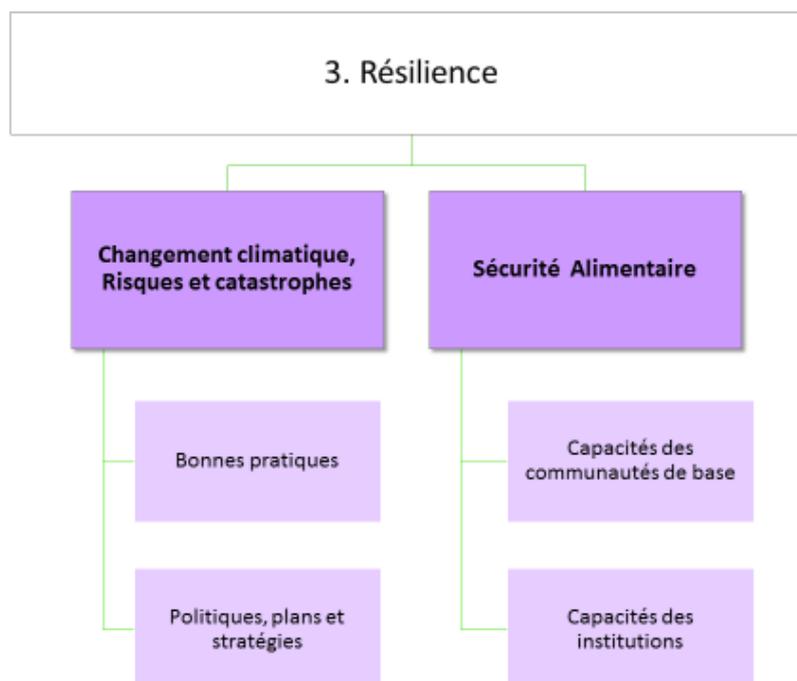
L'extrait 2 vise au renforcement des **capacités des institutions et des communautés** pour la prévention et la lutte contre toutes les formes de violence et d'exploitation, et le troisième extrait cible l'accès des femmes, enfants et jeunes à des **services de protection et de soutien.**

Pour atteindre l'effet escompté, les interventions touchant à l'enregistrement des naissances, l'évaluation de la stratégie nationale de lutte contre les MGF suivie de l'élaboration d'une nouvelle stratégie en la matière, et le renforcement des capacités des acteurs de la protection des femmes et enfants sont les priorités d'ici fin 2017.

Un plaidoyer pour l'adoption d'une législation portant sur l'enregistrement des naissances et pour un programme conjoint Gouvernement-SNU doit être mené, et un mécanisme de coordination de la protection de l'enfant doit être mis en place, ainsi qu'un plaidoyer pour le développement de structures sociales pour les enfants en difficulté ou en situation de danger.

Axe 3. Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire

Nous proposons de se concentrer ici sur deux effets: le premier centré sur le changement climatique et les risques et catastrophes, le second sur la sécurité alimentaire.



Effet 1: *Les capacités des institutions et des communautés, à s'adapter au changement climatique et à gérer les risques et catastrophes sont renforcées*

Le regroupement des effets Changement climatique et Gestion des risques et catastrophes (GRC) de l'UNDAF actuel se justifie du fait que de plus en plus de catastrophes sont une des conséquences du changement climatique, et qu'une bonne GRC doit également inclure la prévention, donc l'adoption de pratiques préventives. Les deux se retrouvent donc imbriqués.

Les objectifs *8. Résoudre la question prégnante de l'eau* et *10. Se préparer aux changements climatiques* de la SCAPE se retrouvent ici, de même que les ODD *13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions*; *14. Conserver et exploiter de manière durable, les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable*; et *15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité*.

Pour une optimisation des résultats, il sera nécessaire de convier les acteurs et gestionnaires des projets à réfléchir ensemble et mettre en place les mesures correctives nécessaires pour la pérennisation des acquis.

Le premier extrant ciblera les communautés afin qu'elles adoptent de plus en plus les **bonnes pratiques** pour l'adaptation et la préservation des écosystèmes.

La communication autour de la prévention et gestion des risques et catastrophes devra être renforcée (intégration de la réduction des risques de catastrophes dans les programmes scolaires, émissions de radio en langues nationales...).

Le second vise le renforcement des institutions pour le développement de **politiques, plans et stratégies** pour la protection de l'environnement et gestion des crises.

Le système d'informations nécessaire à la planification et au pilotage des interventions devra être amélioré (évaluation et cartographie des risques et vulnérabilités, développement d'un système d'information et d'une base de données pour l'organisation des secours), et les services d'intervention devront être déconcentrés avec la mise en place de bureaux de GRC au niveau des régions.

Il sera aussi nécessaire de développer une stratégie de mobilisation des ressources financières dans le cadre de la COP21.

Effet 2: *Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure sécurité alimentaire*

Cet effet vise à renforcer la sécurité alimentaire des populations vulnérables et s'aligne avec l'ODD *2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, et améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable*.

Le premier extrant vise à ce que les capacités de production et de gestion des stocks par les **communautés rurales de base** soient renforcées, le second au renforcement des capacités des **institutions** en charge de la sécurité alimentaire.

En effet, les communautés et les foyers doivent être capables de prévoir et gérer la disponibilité alimentaire et d'assurer les périodes de soudure entre récoltes.

La Société djiboutienne de Sécurité alimentaire devra davantage être soutenue pour réaliser des stocks de sécurité, et un plaidoyer devra être entrepris pour que la question de sécurité alimentaire reçoive d'avantage d'attention.

3ème Partie: Recommandations

Le prochain plan

Les déficiences de l'UNDAF actuel montrent les exemples à ne pas suivre pour la formulation et mise-en-œuvre du prochain.

Nos recommandations se basent sur les bonnes pratiques observées ailleurs, et tiennent compte du contexte de Djibouti: taille du pays, taille de l'équipe SNU.

La première étape est d'avoir une analyse de situation de qualité. En effet, celle-ci sert de fondation au développement de l'UNDAF, et si les fondations sont de mauvaise qualité, la construction entière peut être menacée, comme on peut l'observer dans l'UNDAF actuel.

Tout d'abord, une bonne analyse causale devra être faite afin de permettre d'identifier les problèmes-clefs à traiter, en fonction des avantages comparatifs, mandats et capacités du SNU.

La première partie de la SCAPE présente un bon état des lieux du pays; il suffirait de se baser sur ce document et sur le document Djibouti Vision 2035, et d'établir une analyse causale complémentaire, ce qui est permis par les procédures UN.

*Une bonne analyse
causale au préalable
et des données
actualisées*

Il est également nécessaire d'obtenir au plus tôt des informations fiables (études et indicateurs) afin d'avoir une bonne base pour un choix d'interventions fondé sur l'évidence. Ces indicateurs serviront ensuite pour mesurer l'avancée vers les résultats tout au long du nouvel UNDAF.

Dans ce sens, l'accent pourra être mis pendant les vingt mois restant de l'UNDAF en cours sur les études, recherches et collecte de données. Un partenariat avec l'Université de Djibouti ou autres institutions académiques, de développement et/ou de recherche internationales pourrait être mise en place, par exemple avec l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD, France), l'ONG OXFAM, l'Agence Française de Développement très présente à Djibouti, sans oublier les études de la Banque Mondiale et des banques régionales de développement.

A ce propos, on notera que l'évaluation finale de l'UNDAF, prévue fin 2017, est trop tardive pour informer le prochain cycle. Si elle est maintenue, il faut qu'elle se fasse très vite pour ne pas dire immédiatement.

Afin de renforcer le sentiment d'appropriation du gouvernement et du SNU, il est nécessaire d'engager une réflexion commune de fond sur les grands problèmes qui auront été identifiés par l'analyse causale. Ce partenariat doit être constant et se faire à deux niveaux: stratégique, entre ministres et chefs d'agence, via des retraites ou séminaires (choix et formulation), et ensuite opérationnel avec les chefs de programmes sectoriels via la mise en place de groupes de travail (mise-en-œuvre).

*Des partenariats
stratégique et
opérationnel*

Nous recommandons également le rapprochement avec la Banque Mondiale qui fait partie normalement du SNU et qui indique déjà dans sa Stratégie de Pays la coopération avec plusieurs agences, de façon à ce qu'elle soit partie-prenante au prochain Plan. Celle-ci a en effet des interventions dans les mêmes domaines que le SNU, et la coordination avec cet organisme renforcera l'impact des interventions d'aide au développement de Djibouti.

La réflexion qui a été engagée au sein du SNU sur la relation entre développement et aide humanitaire doit être poursuivie. Aide humanitaire ne veut pas dire 'urgence', quand bien même les agences spécialisées dans l'humanitaire sont les premières à répondre aux urgences en cas de crise (catastrophe ou émergence/conséquence de conflit). Par exemple, la sécheresse récurrente à Djibouti n'est pas une 'urgence', c'est un problème de longue date auquel des solutions sur la durée doivent être trouvées; l'afflux massif et soudain de réfugiés, suite au conflit dans un pays voisin, l'est, mais le problème des réfugiés ou migrants (migration internationale ou à l'intérieur-même du pays) installés depuis vingt ans dans le pays ou dans la périphérie de Djibouti, doit lui aussi être traité différemment.

*Développement
ET
Humanitaire*

Dans le contexte de Djibouti, il est vivement recommandé que les deux soient pris en compte simultanément dans le prochain UNDAF et que les actions humanitaires soient pensées dans le sens d'une contribution au développement et à la pérennisation des acquis.

Une formation en RBM de qualité (chaîne de résultats, indicateurs) est un préalable indispensable à la formulation, et cette formulation doit être accompagnée par un expert dans ce domaine, sinon le risque de se retrouver à nouveau avec un catalogue d'activités et pléthore de résultats et indicateurs est critique.

*La Gestion Axée sur
les Résultats comme
principe directeur*

Les groupes de travail qui seront mis en place doivent toutefois rester à taille humaine pour garantir l'efficacité et la qualité des débats, et les personnes qui y seront désignées doivent, outre avoir le niveau requis et un pouvoir décisionnaire, s'engager personnellement dans la formulation mais aussi ensuite dans la mise-en-œuvre.

Il vaut mieux avoir un groupe restreint mais à haut niveau d'expertise qu'un groupe important qui se disperserait. Ces experts pourront ensuite être les porte-parole et avocats pour chacun des domaines, militant pour une mise-en-œuvre efficace.

Si l'expert en RBM n'accompagne pas le processus tout du long, les groupes de travail devront inclure un spécialiste en suivi, qui aidera à la sélection d'indicateurs CREAM.

Il sera ensuite nécessaire de veiller à ce que les mécanismes de mise-en-œuvre et de suivi soient établis et fonctionnels tout au long de la durée du nouvel UNDAF. Dans le cas idéal, une personne devrait être recrutée au sein du bureau du Résident-Coordinateur pour assurer cette fonction en continu.

Nous avons vu qu'à quelques exceptions près, il n'y avait pas de culture du risque au sein du SNU, et il semble que cet aspect ait été négligé dans l'UNDAF actuel.

De même qu'il n'existe pas de stratégie de mobilisation de ressources commune. L'expérience a montré que de telles stratégies et l'établissement d'un fonds commun sont très porteurs de résultats et le SNU devrait réfléchir à développer une stratégie commune, soit pour tout l'UNDAF soit par axe prioritaire.

Une stratégie de communication pour le développement³¹ (C4D), transversale au SNU, pour accompagner la mise-en-œuvre du prochain UNDAF et l'atteinte des ODD pourrait également être développée.

*Les prémisses d'un
One UN?*

La mise en place de tels systèmes de suivi et de gestion des risques, de stratégies de communication et de mobilisation de ressources, et le recrutement à coût partagé de personnel adéquat pourrait être le premier pas vers l'Initiative One UN.

³¹ La stratégie C4D promeut des approches communautaires participatives et le transfert de compétence aux communautés.

Comme on peut le voir dans l'enquête d'opinion, le personnel du SNU est très favorable à sa mise en place, 95% d'entre eux la plébiscitant³².

Enfin, le SNU pourrait songer à aligner le calendrier de l'UNDAF avec celui des plans nationaux. L'INDS s'était déjà terminée à mi-parcours de l'UNDAF, la SCAPE n'a été établie que jusqu'en 2019, et il faudra donc réaligner l'UNDAF avec le nouveau plan quinquennal du pays.

*Une harmonisation
des calendriers*

Il pourrait être intéressant d'allonger la durée de vie du prochain Plan-cadre, ce qui outre l'avantage de calendriers communs, permettrait une vision à plus long terme des objectifs à atteindre et de maximiser les chances de réussite en entreprenant des interventions plus en profondeur.

³² Cf Annexe 7: Enquête auprès du personnel SNU

APPENDICE: ATELIER DE VALIDATION

Les membres du gouvernement et du SNU étaient réunis le 18 avril 2016³³ pour un atelier de validation qui s'est tenu à l'Institut d'Etudes Politiques à Djibouti.

Ils ont été accueillis par Mme Valerie Cliff, Résident-Coordinateur des Nations Unies à Djibouti³⁴ en présence de SE M. Ahmed Ali Sillay, Ministre délégué à la Coopération Internationale³⁵.

Les résultats de l'analyse menée par l'équipe de consultants ont été présentés aux membres du gouvernement et du SNU en séance plénière. Une brève discussion d'ordre général et résumée ci-dessous a suivi cette présentation, et les participants se sont ensuite répartis dans les trois groupes de travail correspondant chacun à un axe de coopération de l'UNDAF.

Après une restitution des travaux de groupe par les rapporteurs, l'atelier a été clos par Mme Mouna Yonis Roche, Directrice de la Coopération Internationale³⁶.

Séance plénière: Commentaires et réponses

La version de travail du rapport diffusée le 14 avril, est comme son nom l'indique une version provisoire. La plupart des remarques émises lors de l'atelier y avaient déjà été intégrées et ne sont donc pas reprises ici.

Quelques intervenants ont reproché à l'analyse de ne pas se référer à l'approche Droits (Human Rights Based Approach), de ne pas avoir analysé les raisons des contraintes et faiblesses, et de ne pas avoir pris compte les paramètres Impact, Pertinence, Efficacité, Efficience et Pérennité.

- La raison à cela est que le travail mené est celui d'une revue (conduite en temps limité) et non d'une évaluation, et que ces champs d'étude étaient hors des termes de référence de la mission.
Une évaluation de l'UNDAF a été prévue en 2017, et parmi les recommandations émises on trouvera celle de conduire cette évaluation au plus tôt afin d'informer utilement le développement du prochain plan.

Un intervenant a indiqué sa surprise de lire que le document UNDAF était de faible qualité (critères SMART/CREAM) alors que les participants à son élaboration avaient reçu une formation préalable.

- Ne connaissant pas le niveau et la durée de cette formation, nous ne jugerons pas de sa qualité ni de ce que les participants ont pu en retenir, sous réserve que ce soit les mêmes qui ont ensuite contribué à la formulation, et le tableau en annexe 5 illustre notre jugement. Une des recommandations pour le prochain UNDAF est d'ailleurs d'assurer une formation de haut niveau en RBM.

³³ Cf Annexes 17: Ordre du Jour et 18: Liste des participants

³⁴ Cf Annexe 19: Mot d'accueil de Mme V. Cliff

³⁵ Cf Annexe 20: Allocution du Ministre délégué à la Coopération Internationale

³⁶ Cf Annexe 21: Discours de clôture

Une remarque a également été faite sur la nécessité de communiquer sur l'UNDAF et de vulgariser ce document, tant auprès des membres des ministères que du SNU, pour une meilleure appropriation et utilisation.

- Ce à quoi l'équipe de consultants souscrit tout à fait.

Travaux de groupes

L'objectif des groupes de travail était de valider le cadre de résultats recentré pour les vingt mois restants à courir, et de vérifier l'alignement avec les dix objectifs majeurs de la SCAPE et avec les ODD.

Les groupes ont globalement validé le cadre de résultats proposé par l'équipe de consultants pour les vingt prochains mois.

L'équipe note toutefois que certaines observations enregistrées (ou commentaires reçus après l'atelier) semblent ou sont hors du contexte des dix-huit à vingt mois restants.

De même la tentation de vouloir tout traiter reste grande, au risque de dispersion et manque d'efficacité optimale sur un nombre limité, mais pertinemment choisi, de résultats.

Groupe 1: Gouvernance et Développement économique

Les membres du groupe n'ont formulé aucun commentaire sur le rapport car ils estiment que le document retrace bien les progrès et décrit parfaitement les lacunes du document UNDAF et de ses mécanismes de suivi-évaluation.

Ils ont estimé que la chaîne de résultats proposée, revue et recentrée est mieux explicite que l'ancienne et l'ont approuvée.

Ils mentionnent que le renforcement de l'égalité de genre prévu sous l'extrait 1.1.2. doit se faire à travers la Politique Nationale Genre (PNG).

L'IOM dont un représentant participait à ce groupe de travail a manifesté son désir de contribuer à cet axe et aux deux autres.

Le groupe recommande également que l'ONUDI s'engage pleinement afin que la politique portant sur le développement de l'industrie soit élaborée et mise en œuvre.

Groupe 2: Services sociaux de base

De façon globale, les participants ont validé les propositions de l'axe 2 et la réduction du nombre d'effets.

Toutefois, il ressort des discussions engagées, les observations suivantes:

La Directrice de la Jeunesse a manifesté vivement son désaccord pour la suppression de l'effet Promotion de la jeunesse. Elle a certes reconnu que la jeunesse a une dimension transversale, mais a argumenté sur le fait que la promotion de la jeunesse s'inscrit comme priorité des priorités dans le nouveau mandat du Président de la République (tout juste réélu) et par conséquent elle aimerait que son département puisse bénéficier de l'appui du SNU en ce sens pour les 20 mois restants de l'UNDAF et que le SNU l'aide à relever ce défi.

Une proposition a été faite pour que la dimension jeunesse soit intégrée dans l'axe 1 Gouvernance et développement économique, notamment pour la création d'emplois en faveur des jeunes et leur insertion dans la vie active³⁷.

³⁷ Déjà intégré dans les propositions faites par l'équipe de consultants - cf page 21

A propos de l'effet Santé-Sida, les remarques ont porté sur le fait qu'il n'y a pas que le personnel qui fait la qualité de la santé. Il faut aussi intégrer tous les autres éléments qui contribuent à la qualité de la santé (instruments, matériels, divers). Mais, il a été dit aussi qu'il est difficile de mesurer la qualité de la santé, l'OMS elle-même ne définissant pas d'indicateurs en ce sens.

Il est également recommandé qu'un mécanisme de coordination entre les différents secteurs et de prévoir qu'une enquête de santé soit entreprise sur les 20 mois restants afin de disposer de données récentes et actualisées en matière de santé et VIH-Sida³⁸.

En ce qui concerne l'effet Eau et Assainissement, le groupe recommande l'ajout d'un troisième extrait visant la définition des politiques, programmes et plans opérationnels et de suivi-évaluation du secteur, recommandation prise en compte par l'équipe de consultants et intégrée à la chaîne de résultats revue.

Groupe 3: Résilience et Sécurité alimentaire

Les participants ont validé les propositions de recentrage de l'axe 3. Résilience et Sécurité Alimentaire. Ils ont cependant émis les observations suivantes:

La pertinence de regrouper l'effet changement climatique et la gestion des risques et des catastrophes a été discutée. Les opposants à ce regroupement ont argumenté que la réponse apportée lors d'une crise ne relevait pas du changement climatique. Ils ont unanimement voté pour que cet effet soit repris comme dans son état actuel dans le document UNDAF³⁹.

Une proposition forte a également émané des discussions portant sur le volet atténuation du changement climatique qui n'est pas explicite dans les extraits.

L'effet 'Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure Sécurité Alimentaire' tel que formulé avec ses deux extraits est accepté. Il est cependant recommandé de faire apparaître dans l'extrait 3.2 et entre parenthèse la chaîne de valeurs⁴⁰.

Informations et commentaires reçus après la tenue de l'Atelier

Les informations et commentaires reçus après la tenue de l'atelier ont été selon leur nature, soit intégrés au Rapport dans la mesure où ils ne modifiaient pas l'analyse effectuée par l'équipe de consultants, soit ajoutés dans les annexes et identifiés en tant que tels.

³⁸ Déjà pris en compte dans les Recommandations - cf pages 23 et 26

³⁹ Ce que l'équipe de consultants déconseille pour les raisons précédemment évoquées.

⁴⁰ Remarque a été faite lors de la restitution des travaux de groupe que "chaîne de valeurs" était une expression technique évidente pour les spécialistes, mais qu'il conviendra de l'explicitier afin que tous les lecteurs en comprennent la signification.

Préambule:

1. Termes de référence
2. Méthodologie et Plan de travail
3. Documents de référence
4. Personnes rencontrées

1^{ère} partie:

5. Analyse Qualité RBM
6. Alignement programmes des Agences avec l'UNDAF
7. Enquête auprès du personnel du SNU
8. Enquête auprès des Institutions gouvernementales

9. Indicateurs Gouvernance et Développement économique
10. Indicateurs Services sociaux de base
11. Indicateurs Résilience
12. Principales activités menées par les agences

13. Analyse financière

2^{ème} partie:

14. Chaîne de Résultats revue
15. Dix objectifs majeurs de la SCAPE
16. Objectifs du Développement Durable

Appendice:

17. Ordre du jour de l'Atelier de validation
18. Liste des participants
19. Mot d'accueil de Mme le Résident-Coordonateur des NU
20. Allocution de M. le Ministre délégué à la Coopération internationale
21. Discours de clôture de Mme la Directrice de la Coopération internationale

UNDAF Djibouti

Revue à mi-parcours

Termes de Référence (Revus mars 2016¹)

1. Contexte et Justification

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (UNDAF) de Djibouti en cours de mise en œuvre et qui porte sur la période 2013-2017 est le fruit d'un processus itératif qui a regroupé l'ensemble des acteurs de développement de Djibouti. L'UNDAF s'appuie sur l'analyse du Bilan Commun de Pays (CCA) établi en septembre 2011. L'UNDAF s'insère parfaitement avec les orientations politiques définies à travers La Vision Djibouti 2035 et la stratégie de mise en œuvre quinquennale qui en est issue à savoir la SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi).

L'UNDAF est aussi la réponse commune, coordonnée et concertée du Système des Nations Unies aux défis que pose le développement à travers la réalisation des OMD et d'autres engagements pris par Djibouti dans les conférences et sommets mondiaux.

L'UNDAF définit trois domaines de coopération avec pour résultats les effets suivants (voir tableau ci-dessous):

PNUAD (2013-2017)	
Axes	Effets
1- Gouvernance, et Développement économique du pays	1- Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable
	2- Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation, ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés
	3- Les opportunités de développement économique et de création d'emplois, au niveau national et local, sont élargies
2- Accès aux Services Sociaux de Base	1- Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès, de manière équitable, à une éducation de qualité
	2- Les populations, en particulier les femmes et les enfants de moins de 5 ans, ont accès à des services de santé de base et de nutrition de qualité sur l'ensemble du pays.
	3- Les populations les plus à risque, les adolescents (es) et les jeunes ont accès aux services de prévention et de soins en matière de VIH/SIDA
	4- Les populations défavorisées en milieu rural et péri urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, et les utilisent de façon durable.

¹ Suite aux réunions avec l'Equipe de pays et le Bureau du Résident Coordinateur, tenues les 21 et 22 mars 2016.

	5- Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes les formes de violence et exploitation
	6- Les adolescents (es) et les jeunes bénéficient d'un environnement favorable à leur épanouissement
3- Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire	1- Les communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques
	2- Les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) sont renforcées et contribuent à la résilience du pays, face aux risques et catastrophes
	3- Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure Sécurité Alimentaire

Ces trois domaines de coopération tendent à favoriser la réalisation des *Droits Humains*. Les thèmes *environnement*, *genre* et *droits humains* ont été retenus comme thèmes transversaux compte tenu de leurs ramifications multidimensionnelles sur la lutte contre la pauvreté en général et à Djibouti en particulier, au même titre que la *lutte contre le VIH/SIDA* qui constitue également un thème important à Djibouti, un pays à épidémie généralisée avec un taux de prévalence de 3%.

Au regard du calendrier de suivi et d'évaluation contenu dans le document de l'UNDAF, il est prévu sous la responsabilité des chefs d'agences et en concertation avec le gouvernement, et les autres partenaires au développement, une revue annuelle, une revue à mi parcours, et une revue finale en 2016.

Au terme de plus de deux années de mise en œuvre, le moment est venu de procéder à une revue à mi parcours de l'UNDAF qui permettra d'examiner les avancées réalisées ainsi que les difficultés majeures (administratives, structurelles, organisationnelles et financières) rencontrées au cours de la mise en œuvre. Elle sera aussi l'occasion d'engager une réflexion plus large sur le positionnement stratégique du SNU à Djibouti, en vue du lancement du processus d'élaboration du prochain UNDAF (« *roll out* ») à partir de 2016.

2. Objectifs

Le premier objectif de la revue à mi-parcours est de dresser un bilan collectif de l'état d'avancement et des réalisations faites par les agences du système des nations unies (SNU) dans la mise en œuvre de l'UNDAF depuis son avènement, et de mesurer les progrès accomplis par rapport aux résultats attendus. Le bilan tiendra compte de la crise alimentaire qui a sévi dans le pays et la crise financière internationale qui a impacté l'économie Djiboutienne pendant toute la période en revue, ainsi que de placer le bilan dans le contexte de la mise en œuvre par le gouvernement des programmes et cadres nationaux de développement tels le CSLP, le PNDS ainsi que la Vision Djibouti 2035 et la SCAPE (Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi).

Le deuxième objectif est d'aligner les résultats sur les nouveaux Objectifs du Développement Durable (ODD) et sur la SCAPE devenue effective en 2015, et de rendre le cadre logique de résultats plus opérationnel.

Enfin, un ensemble de recommandations spécifiques sur la réorientation potentielle de l'UNDAF pour la période mi2016-2017, couvrant les aspects de gestion, de mise en œuvre et de suivi, notamment en ce qui concerne les mécanismes de renforcement de la coordination et de l'harmonisation entre les agences des Nations Unies, constitueront la base du processus d'élaboration (« *roll out* ») du prochain UNDAF en 2016.

3. Approche Générale

La revue sera réalisée par une équipe de 4 consultants, trois consultants nationaux, chacun consacré à un Axe de Coopération de l'UNDAF, et un consultant international servant de chef d'équipe.

Certaines agences ont réalisé les revues de leurs programmes en 2015. Les rapports de revues des programmes des agences alimenteront la revue de l'UNDAF.

4. Méthodologie générale

L'UNDAF faisant partie intégrante du processus de développement national, et devant aussi répondre aux priorités nationales, la revue à mi parcours de l'UNDAF sera conduite selon une approche participative impliquant toutes les parties prenantes à savoir le gouvernement et les autres partenaires nationaux et d'autres parties prenantes non-nationales impliquées dans le processus de développement national telles les institutions de Brettonwood, les banques régionales de développement, etc.

Les consultants devront exploiter aussi les rapports et autres information issues de revues, de rapports de suivi et d'évaluation des programmes et projets des agences du SNU, des ministères sectoriels (santé, éducation, etc.) ainsi que ceux d'autres partenaires de développement du pays.

Les consultants devront organiser des consultations individuelles et élargies avec les agences, les partenaires nationaux, les partenaires internationaux ainsi qu'avec les autorités au niveau décentralisé-régional, etc.

5. Tâches et Responsabilités

Dans sa capacité de Chef d'Equipe, le consultant international sera responsable de l'organisation du travail de l'équipe de consultants, y compris la préparation d'un calendrier de travail et sa soumission pour approbation par l'équipe technique de pilotage de la revue, la division des tâches entre les membres de l'équipe, pour la collecte et l'analyse d'information, le développement d'outils de travail tel pour la collecte de données et autres outils méthodologiques, et la rédaction des différentes section du rapport. Il devra assurer l'intégration dans un document substantif et cohérent des contributions écrites des membres de l'équipe de consultants. Le chef d'équipe a la responsabilité finale pour la production de la version semi-finale du rapport ainsi que pour la production et soumission dans les délais prévus du rapport final incorporant les commentaires et observations recueillies lors de l'atelier de validation de la version semi finale du rapport de la revue à mi-parcours de l'UNDAF.

Le Chef d'équipe est responsable pour l'organisation de l'atelier de validation ci-dessus mentionné. Dans cette dernière tâche, il pourra faire appel à l'appui du bureau de coordination de la coordinatrice Résidente du SNU.

Autrement, de manière générale, le chef d'équipe devra guider, gérer et faciliter le travail de l'équipe de consultants dont il est membre à part entière dans le traitement des sujets et aspects listés ci-dessous:

- Progrès réalisés vers l'atteinte des résultats attendus tels qu'énoncés dans la matrice de l'UNDAF (effets, produits, données de base, indicateurs) et l'adéquation des interventions du SNU par rapport aux OMD, et aux priorités nationales, réalisations, difficultés, ressources utilisées et le gap de financement

- Contribution des plans annuels de travail, des documents de projets à la réalisation des effets du programme du pays et de l'UNDAF, et notamment l'identification des effets et produits UNDAF non suffisamment couverts par des interventions en cours
- Identification des contraintes et des difficultés de mise en œuvre et des opportunités qui peuvent se présenter pour accélérer l'atteinte des résultats de l'UNDAF
- Existence de liens et de synergies entre les revues sectorielles en cours et l'exploitation des rapports disponibles (santé, éducation, séminaire gouvernemental etc.)
- Pertinence et la cohérence de la matrice de suivi et d'évaluation de l'UNDAF par rapport à la matrice des résultats et par rapport aux indicateurs de suivi.
- Mécanismes internes de coordination et de mise en œuvre de l'UNDAF en lien avec les mécanismes nationaux (pertinence, forces et faiblesses) :
 - L'Equipe Pays des Nations Unies
 - Le comité de Pilotage
 - Les groupes thématiques
 - Le bureau de coordination rattaché au Coordonnateur Résident
 - L'appui sur les mécanismes nationaux de coordination (GPE, GPS) et autres
- Leçons à tirer, bonnes pratiques et recommandations à prendre en considération dans les plans futurs de travail de l'Equipe Pays et des groupes thématiques, notamment en vue du lancement du processus d'élaboration du prochain UNDAF à partir de 2016.

La revue vérifiera aussi:

- Comment l'UNDAF sert de référence aux agences des Nations Unies et aux institutions gouvernementales au moment de la planification d'activités, l'identification d'objectifs et en matière de coopération
- A quel degré est ce que le processus d'élaboration et de mise en œuvre de l'UNDAF a pris en compte les aspects tels que la gestion des risques
- Quelles sont les mesures qui ont été prises pendant la mise en œuvre de l'UNDAF pour assurer une utilisation efficace de ressources
- De quelle(s) manière(s) les risques et hypothèses identifiés dans la matrice UNDAF ont-ils été gérés lors de la mise en œuvre des programmes et projets des agences
- Quelles mesures/initiatives/approches peuvent être mises en œuvre afin d'institutionnaliser les programmes et projets développés
- Dans quelle mesure l'UNDAF a-t-il favorisé l'identification de nouveaux domaines de coopération et/ou de nouvelles synergies entre les agences et le Gouvernement, les partenaires nationaux, les bailleurs de fonds, etc. dans des domaines visés par les effets UNDAF et comment a-t-il contribué à favoriser l'adoption et/ou la mise en œuvre de programmes conjoints par les agences ?

6. Calendrier de travail

Activités planifiées	Période retenue
Méthodologie et Revue documentaire	Mi-mars 2016
Réalisation des travaux de la revue	Fin mars 2016 à Mi-avril 2016
Atelier National participatif de validation de la revue	Mi-avril 2016
Rapport final	Fin avril 2016

7. Produits de la revue

L'exercice de revue de pays devra aboutir à la production des produits suivants:

- Un document/rapport d'initiation de la revue approuvé par une équipe/task-force mise en place par le comité de pilotage de l'UNDAF pour la gestion du processus de revue. Le rapport d'initiation devra donner une description détaillée de la méthodologie de travail qui sera utilisée par l'équipe de consultants, y inclus la liste et le calendrier des activités clés avec les échéances pour leur mise en œuvre.
- Une version préliminaire du rapport de la revue issue de l'examen des documents stratégiques et des consultations avec les différentes agences et partenaires. Ce rapport sera présenté aux autorités nationales et à l'équipe de pays et servira comme document de base de l'atelier de validation.
- Un atelier de validation du rapport préliminaire et de la matrice opérationnelle de l'UNDAF animé par l'équipe de consultants.
- Un rapport final de la revue à mi-parcours qui tient compte des commentaires et observations recueillis au cours de l'atelier de validation. Ce rapport ne devra pas excéder 25 pages, à l'exclusion des annexes, et comprendra en outre, un résumé de 3 pages sur les conclusions et recommandations de la revue.



PNUAD 2013-2017

Djibouti

Revue à Mi-Parcours

Méthodologie et Plan de Travail

Préparés par

Mme Micheline Baussard, Consultant senior, Chef d'équipe
M. Silah-Eddine Abdoul-Samad, Expert national Services de Base
M. Ali Hassan, Expert national Gouvernance et Développement économique

23 mars 2016

Note préliminaire

L'approche, la méthodologie et le plan de travail ici proposés, sont basés sur les discussions¹ avec MM. Harbi Omar Girdon (Bureau du Résident Coordinateur) et Hassan Ali (PNUD) sur la clarification des Termes de Référence publiés pour les appels à candidature.

Il a été confirmé lors de ces discussions et lors de la réunion de l'Equipe Pays du Système des Nations Unies (UNCT)² que la mission de l'équipe de consultants était bien celle d'une revue et non d'une évaluation du Plan des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (PNUAD).

Par ailleurs, l'UNCT a indiqué au cours de la réunion que le passage à l'initiative Unis dans l'Action (Delivery as One – DaO) ne pourrait se faire dès le prochain Plan, et que le prochain document sera donc un PNUAD.

Les Termes de Référence (TR) de la mission seront donc amendés en conséquence.

Approche

Il ressort des toutes premières lectures et discussions que l'Equipe des Nations-Unies dans le pays est bien consciente des conséquences de la date de cette revue qui se tient non pas à mi-parcours, mais aux deux-tiers de la durée du PNUAD³, soit assez près de la date de démarrage des travaux de préparation du PNUAD suivant, et donc de la détermination des objectifs de cette revue.

L'autre élément à prendre en compte est la période d'élections présidentielles en plein milieu de la mission⁴ et de la potentielle indisponibilité des membres du gouvernement et des administrations nationales.

Trois **objectifs** ont été retenus:

1. Mesurer l'état d'avancement par rapport aux résultats attendus et mécanismes de mise-en-oeuvre (période 2013 à début 2016);
2. Rendre le Cadre de Résultats plus opérationnel (dix-huits mois restants), en le simplifiant et en considérant autant que faire se peut l'alignement avec les nouveaux Objectifs de Développement Durable (ODD) et la Stratégie nationale de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2015-2019 (SCAPE);
3. Informer le processus d'élaboration, de mise-en-oeuvre et de suivi du prochain PNUAD (à partir de 2017 pour un PNUAD démarrant en 2018).

¹ Réunion d'introduction du 21 mars 2016.

² Réunion UNCT du 22 mars.

³ Mars-avril 2016, soit au quarantième mois sur soixante.

⁴ Premier tour le 8 avril.

Méthodologie

Principes directeurs:

Les principes de la Gestion Axée sur les Résultats (GAR/RBM) seront les principes directeurs de cette revue.

Ainsi, la qualité de la chaîne de résultats ("SMART"⁵) et des indicateurs ("CREAM"⁶) sera vérifiée.

Documents de référence:

L'équipe de consultants utilisera principalement le document PNUAD 2013-2017 tel qu'il a été publié à l'origine, notamment son Cadre de Résultats, et les documents de programme développés ensuite par les différentes agences. Soit:

- Documents de Programme (UNDAF, CPD/CPAP ou similaire...)
- Plans d'action ou de travail (annuels)
- Systèmes de suivi (Plans, outils, rapports)
- Rapports d'avancement (rapports annuels, revues à mi-parcours...)
- Documents ad hoc par secteur (stratégies, programmes conjoints...)

Elle utilisera également les documents nationaux tels que:

- INDS/100 Actions, SCAPE, Vision 2035
- Politiques et Plans sectoriels
- Système(s) de suivi soit national, soit par Ministère.

Comité de pilotage:

L'équipe de consultant recommande la création d'un comité de pilotage, dont le rôle sera celui d'interlocuteur principal et de facilitateur. Il pourra répondre aux questions de l'équipe sur les aspects programmatique de la mission, introduira les consultants auprès des ministères et administrations nationales, enverra les invitations, etc.

Pour une efficacité accrue, il sera composé de quatre personnes au maximum: une (NU) pour chaque secteur, dont une du Bureau de Coordination, et d'un représentant du Gouvernement. Les critères de nomination seront la disponibilité et la bonne connaissance du domaine, soit des personnes travaillant dans les secteurs respectifs depuis assez longtemps.

Collecte et traitement des données:

De manière générale, au-delà de la collecte de données, une attention toute particulière sera apportée à l'analyse.

Considérant qu'une même source pourra informer aussi bien la partie Résultats que la partie Processus, les collectes et analyses de données seront conduites en parallèle, en tâchant d'identifier à travers l'un ce qui pourrait être un avantage ou un frein pour l'autre.

⁵ SMART = Spécifique, Mesurable, Approprié, Réaliste, achevable dans le Temps imparti.

⁶ CREAM = Clair, Réaliste, Economique, Approprié, 'Monitorable'

En ce qui concerne les résultats, l'élément-clef de cette analyse sera de dépasser le niveau des statistiques. Elle ne fera pas seulement le recensement des progrès et retards, mais en étudiera les causes et émettra des recommandations pour le prochain cycle.

Une double grille de lecture et d'analyse sera donc établie, sachant toutefois qu'elle ne sera pas forcément remplie entièrement dans le même temps (ou par la même source d'information), et que des investigations complémentaires pourront être nécessaires pour la compléter et approfondir, voire confirmer, les premiers renseignements.

Plan de travail et Calendrier

La durée totale de la mission est de six semaines (30 jours ouvrés, dont 23 dans le pays et 7 à distance) pour le chef d'équipe, et de 25 jours pour les autres consultants.

La mission a démarré le 20 mars et se terminera le 28 Avril 2016 (Cf Calendrier ci-après).

Phases prévues:

I – Préparation (semaine 1):

La toute première tâche a été la clarification des TR et la confirmation des objectifs de la revue, dont la méthodologie et le plan de travail découlent.

Les premières recherches et lectures de documents ont commencé et les questionnaires vont être développés en suivant.

Produit: Méthodologie et Plan de travail détaillés – 24 mars

II – Enquête et Analyse (semaines 2 à mi-4):

Pour la partie Programme/Résultat, l'équipe fera une lecture et analyse critiques qui porteront sur l'avancement par rapport aux résultats attendus, sur la disponibilité des ressources, et la façon dont les risques ont été pris en compte et le cas échéant gérés.

L'étude des mécanismes de gestion et de suivi - prévus, mis en place, et effectifs - informera la partie Processus.

III – Consolidation (fin de semaine 4 et semaine 5):

La rédaction du rapport se fera de façon continue tout au long de la phase II. Il sera toutefois nécessaire de le consolider et de vérifier la cohérence entre les différentes parties.

Il sera préalablement diffusé aux participants à l'Atelier de Validation.

Cet atelier se tiendra le 18 avril et réunira les membres du Gouvernement et les représentants des agences des Nations Unies, soit trente à quarante personnes.

Produits: Ebauche du rapport (13 avril);
Présentations pour l'Atelier (18 avril).

IV – Finalisation (semaine 6):

Les commentaires émis lors de l'Atelier seront intégrés et le Rapport finalisé pour être prêt à imprimer.

Produit: Rapport final incluant un résumé synthétique et toutes les annexes.

		Mars							Avril																					
Semaine		12							13																					
Etapas/Tâches > Produits		20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17
I. Préparation																														
Briefing équipe	Coord	★																												
Développement Méthodologie	Coord	■																												
Clarification TDR	Coord																													
Def° Priorités	Coord																													
Identif° Pers.ressources UN	Coord																													
réunion UNCT UNCT	UNCT																													
1. Méthodologie et Calendrier		★																												
II. Enquête et Analyse																														
Revue documentaire	Com.Pilot.	■																												
Identification documents	Com.Pilot.																													
Développement Outils/Questionnaires		■																												
Dev. tableaux																														
Dev. Questionnaires																														
Identif° Répondants	Com.Pilot.																													
Collecte et Analyse données		■																												
Rendez-vous	Com.Pilot.																													
III. Synthèse & Validation																														
Préparation Rapport		■																												
Structure/sommaire																														
Format																														
Rédaction																														
Préparation Atelier Validation		■																												
Logistique ?																														
Invitations	Com.Pilot.																													
Présentations																														
Atelier de validation	Gov+UN	★																												
2. Draft Rapport																														
3. Présentations pour Atelier																														
IV. Finalisation																														
Débriefing	Com.Pilot.	★																												
Finalisation Rapport		■																												
4. Rapport final		★																												

Annexe 3

Documents de référence

I. Documents généraux

Nationaux

INDS	Initiative Nationale de Développement Social 2011-2015 Cent Actions pour Transformer Djibouti Evaluation Globale	May-11 Nov-13
SCAPE	Stratégie de Croissance Accélérée et de Promotion de l'Emploi 2015-2019	Nov-15
Vision 2035	Vision Djibouti 2035	
Annuaire statistique (DISED)	Annuaire Statistique 2014 Annuaire Statistique 2016	2014 Apr-16
	Rapport annuel sur la situation économique et sociale	2013

Nations Unies

UNDAF	Plan cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement 2013-2017	
CCA	Bilan Commun de Pays (CCA) 2011	Jan-12
FAO		
CPF	Cadre de Programmation de Pays (CPF) 2013-2017 Country Work Plan Djibouti 2014-2015 Rapport annuel janvier-décembre 2015 Plan d'activité Mid-term Review (MTR) 2014	Jun-13 Feb-16 Jun-14
Rapport suivi	Brief SFE country VC 9 sept 2014	Sep-14
Regional plan	Regional Initiative 2 WORK PLAN SFE 2014-2015 - Sustainable Intensification	

UNDP / PNUD

SP (Corporate)	Présentation Powerpoint	
CPD	Projet de descriptif de programme de pays pour Djibouti (2013-2017)	Jun-12
CPAP	Plan d'actions pour la mise-en-œuvre du Programme de pays entre le Gouvernement et le PNUD 2013 à 2017 Revue annuelle 2014 Revue à mi-parcours - Rapport provisoire	Dec-12 Jan-15 Dec-15
Mobilisation ressources	Stratégie de mobilisation des ressources et de partenariat 2010-2014 Ressources Mobilisés 2013-2015 Tableau des Ressources PNUD 2013-2018	

UNFPA / FNUAP

CPD	Draft country programme document for Djibouti	Jun-12
CPAP	Plan d'Action du Programme Pays 2013-2017	Dec-12
Rapports annuels	2013 Country Office Annual Report - Finalized official report 2014 Annual Report - Djibouti 2015 Annual Report - Djibouti	Dec-13 Dec-14 Jan-16

UNHCR

	Appel global 2014-2015 Djibouti	2014
--	---------------------------------	------

UNICEF

CPAP	Plan d'Action du Programme de Pays 2013-2017 Mid-Term review - June 2015 Report Rapport de synthèse Revues sectorielles annuelles et Revue à mi-parcours	Jan-13 Jun-15 Feb-15
Rapports Annuels	Annual Report 2013 for Djibouti Country Office Annual Report 2014 UNICEF Annual Report 2015 Djibouti	Jan-14
Système de Suivi	IMEP 2013-2017 Indicateurs Description du système de suivi et évaluation du programme de coopération de l'UNICEF	Mar-15

WFP / PAM

CSP	Djibouti Country Strategic Plan (2015-2017)	Jan-15
-----	---	--------

II. Documents thématiques

Axe 1: Gouvernance et Développement économique

Gouvernance et Administration

Lois	Loi n°122/AN/05/5ème L portant sur le statut de la Ville de Djibouti	Nov-05
	Loi n°75/AN/14/7ème L portant institution d'une redevance municipale pour la ville de Djibouti.	Feb-15
	Loi N°174/AN/02/4ème L portant Décentralisation et Statut des Régions.	Jul-02

Ministère du Budget	Loi n°53/AN/14/7ème L portant organisation du ministère du budget	
---------------------	---	--

PNUD	Appui à la coordination de l'aide (2013) -Descriptif de Projet	
UNICEF	Plan d'action annuel DISED	Apr-13
	PTA 2013 SESN	
	PTA DISED 2015-2016	
	PTA 2015-2016 SESN	

Economie et Emploi

Gouvernement	Politique Nationale pour l'emploi 2014-2024	May-14
Gouvernement	Plan d'Action Opérationnel 2014-2018 de la politique nationale pour l'emploi	May-14
PNUD	Appui à l'emploi (2015) - Descriptif de projet	Jan-15
Islamic Development Bank	Dryland Project - Project Appraisal Document	Jul-12

Axe 2: Services sociaux de base

Santé

Ministère Santé	Plan National Développement Sanitaire 2013-2015	Jan-13
Ministère Santé	Annuaire Statistique	2014
UNICEF	PTA 2013-2014 CSD	
	PTA 2013 MPF	
	PTA Santé et Nutrition 2015-2016	

Nutrition

WFP / PAM	Support for the National School Feeding Programme 2013-2017	Feb-13
	Standard Project Report 2013	Mar-14
	Standard Project Report 2014	Mar-15

Sida

Gouvernement	Plan Stratégique National de Lutte contre le VIH 2012-2016	
Gouv+UNAIDS	Rapport d'activité sur la riposte national à l'épidémie de VIH-Sida à Djibouti 2014	
Gouvernement	Revue à mi-parcours	
	Plan Stratégique National de Lutte contre le VIH 2015-2017	
SNU	Plan commun d'appui du SNU sur le VIH et Sida à Djibouti 2013-2017	May-13
UNICEF	PTA 2013-2014	May-13
	PTA 2015-2016	Apr-15
Unité Suivi Evaluation PLS/Santé ONUSIDA	Estimations de la prévalence	2015

Eau, Hygiène et Assainissement

UNICEF	PTA 2015-2016 Min Agriculture, Eau	Apr-15
WHO/UNICEF	Joint Monitoring programme WASH WHO/UNICEF Country profile 2015 Djibouti	

Education

MENFOP	Annuaire Statistique 2013-2014	
	Annuaire Statistique 2014-2015	
	Plan Action Éducation 2014-2016	
UNICEF	PTA éducation 2013-2014	May-13
	PTA 2015-2016 Min Education et Formation Professionnelle	May-15
	PTA 2015-2016 Min Prom° Femme et Planning Familial	May-15

Protection

Gouvernement	Protection Sociale - Stratégie Nationale "Filets Sociaux de Sécurité" 2013-2017	Jun-12
UNICEF	PTA 2014-2015 - Programme conjoint pour l'abandon de toutes les formes d'excision	
	PTA 2013-2014 Min. Justice	
	PTA 2015-2016 Min. Justice	
	PTA 2013-2014 Min. Intérieur	

Jeunesse

SEJS	État des lieux des CDC	Dec-14
UNICEF	PTA 2013-2014 SEJS	May-13

Axe 3: Résilience et Sécurité alimentaire**Changement climatique**

PNUD Supporting rural community adaptation to climate change in 2014? mountainous regions of Djibouti

Sécurité alimentaire

WFP / PAM

Rapport de suivi - Programme de distribution générale, vivres-contre-travail, et réfugiés sept-oct 2015

Rapport de suivi - Distribution générale et vivre contre travail/actifs - Suivi de la sécurité alimentaire et des résultats May-15

Système de suivi et de surveillance de la sécurité alimentaire - mai 2015 Jun-15

système de suivi et de surveillance de la sécurité alimentaire - oct 2014 Oct-14

système de suivi et de surveillance de la sécurité alimentaire - oct 2015 Oct-15

Standard project report 2014 - Assistance to Vulnerable Groups Including Refugees deb 2015

Standard Project Report 2013 deb 2014

Standard Project Report 2013 - Support for the National School Feeding Program deb 2014

Standard Project Report 2014 deb 2015

Agriculture, Pêche

Ministère de l'Agriculture, de l'Eau, de la Pêche, de l'Élevage, chargé des Ressources Halieutiques

de Programme national d'Investissement agricole et de Sécurité alimentaire 2014-2019 (*)

Aug-14

Gouvernement?

Avant projet de loi modifiant la Loi N°187/AN/02/4EME portant Code des Pêches (*) Aug-15

Projet d'arrêté relatif aux contrôles officiels applicables aux produits de la pêche destinés à l'exportation vers l'Union Européenne (*) Aug-15

FAO

National Strategic Plan for the Prevention of Peste des Petits Ruminants (*) Jun-15

Rapport de consultance sur la Législation sanitaire vétérinaire en République de Djibouti (*) Aug-15

Cadre Stratégique de développement de l'aquaculture marine (*) Oct-14

Proposition de Lettre de Politique Sectorielle et Plan de Développement de la Pêche et de l'Aquaculture en République de Djibouti (*) Dec-14

(*) Documents reçus après le 17 avril 2016 et non pris en compte pour l'analyse

Annexe 4 Personnes rencontrées

FAO

Lotissement du Héron, Immeuble Moussa Bouraleh, Lot n°16, Djibouti

Mme	Emmanuelle	GuerneBleich	Representative	emmanuelle.guernebleich@fao.org
M.	Abdul Kader	Ismail	Head of Programme	Ismail.Abdoukader@fao.org
Mme	Muse	Hibo Mohamed	Coordinatrice Sécurité alimentaire	Hibo.MohamedMuse@fao.org
M.	Omar	Osman	Chargé des opérations	Osman.Omar@fao.org

IOM

M.	Abdel	Warsama		awarsama@iom.int
Mme	Petra	Neuman		pneumann@iom.int

UNAIDS / ONUSIDA

Lotissement du Héron 52, Djibouti

Mme	Dado	Sy Kagnassy	Country Director	syd@unaids.org
Mme	Fatouma	Salem Mohammed	Administrative Assistant	mohamedf@unaids.org

UNDP / PNUD

Lotissement du Héron, Lot 52-53, Djibouti

Mme	Valerie	Cliff	United Nations Resident Coordinator & Resident Representative	valerie.clif@undp.org
M.	Jorg	Kuhnel	Deputy Resident Representative	jorg.kunhel@undp.org
M.	Harbi Omar	Chirdon	Coordination Officer	harbi.omar@undp.org
M.	Ali	Hassan	Programme Specialist	ali.hassan@undp.org
M.	Idriss	Hassan	Programme Specialist	idriss.hared@undp.org
M.	Artan	Said	Programme Specialist	artan.said@undp.org

UNDSS

C/O UNDP

M.	Jean-Luc	Massart	Conseiller à la Sécurité	jeanluc.massart@undss.org
----	----------	---------	--------------------------	---------------------------

UNESCO

Plateau du Héron, Bât. Al Zoureki, Lot 52? Djibouti

M.	Idriss Youssouf Elmi		Programme Coordinator/Djibouti antenna	iy.elmi@unesco.org
----	----------------------	--	--	--------------------

UNFPA / FNUAP

Rue de Khartoum, PO Box 2491, Djibouti

Mme	Aicha Ibrahim	Djama	Chargée de Bureau	djama@unfpa.org
Mme	Amina	A. Mohamed	Gender / Youth NPO	amohamed@unfpa.org

UNICEF

Villa Gamal A-Shami, Ilot du Héron, Lot n°68, Djibouti

M.	Moncef	Moalla	Représentant Adjoint	mmoalla@unicef.org
Mme	Dina	Rakotoharifetra	WASH Specialist	drakotoharifetra@unicef.org
M.	Kalil	Sagno	Spécialiste Nutrition	
M.	Moktar	Omar Ahmed	CSD Specialist	
M.	Abdallah	Mohamed Youssouf	Chargé de Monitoring et Évaluation	
Mme	Fathia	Omar Hassan	Chargé de programme protection	
Mme	Fatouma	Ali Ibrahim	Administrator Composante C4D	
M.	Ahmed	Said Ahmed	Eduction Officer	

UNOPS

C/O UNDP

M.	Jean-Yves	Barda	Programme Coordinator	JeanYvesB@unops.org
----	-----------	-------	-----------------------	---------------------

World Bank / Banque Mondiale

Héron Lot 155, Djibouti

M.	Kadar Mouhour Omar		Operations Analyst	kmouhoumedomar@worldbank.org
----	--------------------	--	--------------------	------------------------------

WFP / PAM

Quartier du Héron, Rue Ibrahim M;Soultan, PO Box 10011, Djibouti

M.	Jacques	Higgins	Representative and Country Director	jacques.higgins@wfp.org
M.	Etienne	Labande		etienne.labande@wfp.org

WHO / OMS

Lotissement du Héron, Lot 52, Djibouti, BP 2085, Djibouti

M. Severin Ritter von Xylander Representative
Mme Jocelyne Bruyère Administrative Officer

xylanders@who.int
bruyerejm@who.int

Ministère de l'Economie

Direction de l'Economie et de la Planification

Mr Safi Mohamed Cadre à la Direction de l'Economie

Ministre des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale

Direction de la Coopération Internationale et de l'intégration Régionale

Mme Yonis Hoche Mouna Directrice de la Coopération Internationale
Mme Bouchra Maamour Direction Sociale et Culturelle
M. Omar Kayad Amin Omar Sous-Directeur Social et Culturel

mounayonis@hotmail.com
bouchra_maamour@hotmail.com
amin.diplomatie@outlook.fr

Ministère de la Promotion de la Femme et du Planning familial

Direction des Etudes et de la Planification

Mme Ismael Samira Directrice des Etudes et de la Planification
Mr Abdi Mohamed Directeur National du Projet Leadership des Femmes, Point focal PNUD pour la question du Genre

Commission Nationale des Droits de l'Homme

M. Mohamed Abdo Ali Président

Assemblée Nationale

M. Goudal Secrétaire Général

Axe de Coopération		1. Gouvernance et Développement Economique			
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Base (date)	Valeurs Cible (fin 2017)	Source	
					commentaires (SMART)
1.1 : Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive , transparente et redevable (PNUD, UNFPA, UNESCO, OMS, FAO, OHCHR)	Nombre d'institutions nationales et locales certifiées comme observant les principes et pratiques de la gouvernance inclusive, transparente et redevable			1. Rapports d'audit fonctionnel des institutions nationales et locales	
	Taux de certification des compétences de Magistrats et de personnel judiciaire	Pas lié à la bonne gouvernance		Rapports d'activités sur les investissements	
	Niveau d'Opérationnalité des services judiciaires, de l'Assemblée nationale, et des médias publics et privés	amalgame; media pas lié à la bonne gouvernance		Cahier de Budget publié et diffusé par le Ministère délégué chargé du Budget	
	Nombre d'ateliers de renforcement des capacités organisés.	indicateur d'activité			
1.1.1 Les capacités institutionnelles et techniques du système judiciaire sont améliorées pour renforcer l' accès des populations et notamment des groupes vulnérables aux services judiciaires efficients (PNUD)	Code pénal révisé	pas approprié	Code pénal de 1995	Nouveau Code pénal en vigueur avant 2017	- Rapports du Ministère de la Justice et - Rapport d'évaluation de l'état de mise à jour et en oeuvre du Code pénal
	Commission Nationale Indépendante de Lutte Contre la Corruption (CNILCC) opérationnelle.	Indicateur de niveau Effet 1	Projet de loi portant mise en place d'une stratégie de lutte contre la corruption	Loi promulguée pour la mise en place de la stratégie de LCC et CNILCC mise en place.	- Journal Officiel avec annonce de la mise en place de la CNILCC et - Rapport d'évaluation de TI sur l'opérationnalité de la CNILCC
	Magistrats et personnel judiciaire avec des compétences améliorées et certifiées	pas directement mesurable	Nombre actuel de magistrats et personnel judiciaire ayant bénéficié de formations en 2017	80% des magistrats et personnel judiciaire formés	Liste des magistrats et personnel judiciaire ayant bénéficié des formations
	« Chaîne pénale » informatisée	Activité	Chaîne manuelle (main courante)	Chaîne pénale mise en réseau informatisé	Revue nationale sur la qualité des décisions judiciaires rendues
	Mécanisme d'aide juridique de proximité établi/mis en place		Mécanisme inexistant	Mécanisme mis en place	
1.1.2 Les capacités institutionnelles de l' Assemblée Nationale sont renforcées pour la réalisation de ses prérogatives et obligations constitutionnelles (PNUD, OMS)	Pas clair	Mécanisme opérationnel pour dialogue entre l'Assemblée nationale (AN) et les citoyens	(0) Mécanisme inexistant	(1) Mécanisme mis en place (1 par membre élu de l'AN)	Rapport de l'Assemblée Nationale (AN) sur les rencontres organisées avec les citoyens
1.1.3 Les organes de contrôle de l'administration, y compris la CNDH, sont renforcés pour la réalisation de leurs missions respectives (PNUD, OMS, OHCHR)	Pas spécifique, ni pertinent	Rapports périodiques (annuels) disponibles par les organes de contrôle de l'administration.	Ne renseigne que sur l'administration	AD (Inspections existantes, AD mais souvent non opérationnelles et ne produisant pas de rapports d'inspection)	- Rapports de l'Inspection générale de l'État - Rapports de l'Inspection générale des Finances - Rapport du Médiateur - Rapport du CNDH - Rapport de l'Inspection générale de la Santé - Rapport de l'Inspection générale de l'éducation

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs		Base (date)	Valeurs	Source	
	commentaires (SMART)	commentaires (CREAM)	Fin 2012	Cible (fin 2017)		
1.1.4 Les mécanismes et capacités institutionnelles des médias publics et privés sont renforcés pour améliorer l'accès des citoyens à l'information (PNUD, OMS, UNESCO)	Pas pertinent	Taux d'augmentation du nombre de sources d'information publiques et privées	Pas approprié	(3) Existants, mais à faible capacité d'action	(6) médias dont 3 nouveaux et indépendants tous renforcés en capacités d'information et de communication	- Rapports d'activités des médias publics et privés - Liste des médias publics et privés
1.1.5 Un appui technique est fourni aux instances nationales pour l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux instruments internationaux de droits ratifiés par le pays, ainsi que pour le suivi et la mise en oeuvre des recommandations issues de différents Comités des Nations Unies (PNUD, UNFPA, OHCHR) UNESCO, UNICEF)	Activité	Nombre de rapports périodiques produits par les instances nationales	Activité	5 (CDE, CEDEF, Rapport d'Examen périodique universel (EPU/1, Pacte relatif aux droits ESC, CCT)	9) CDE, CEDEF, EPU, Pacte ESC, CCT, etc.	-PV réunions du Comité interministériel pour la rédaction et la soumission des rapports aux organes des traités et au Conseil des Droits de l'Homme - Rapport annuel de la CNDH
1.1.6 Un appui technique, institutionnel et de mobilisation de ressources est fourni au MPFPF pour la mise en oeuvre de la Politique Nationale Genre (PNG) (UNFPA, OMS, UNESCO, PNUD, FAO)	activité	1- Nombre de cellules genre actives au sein des ministères. 2- Etat d'avancement de la mise en oeuvre de la Politique Nationale Genre	Pas approprié Pas approprié	8 %	23 (75% au moins) de la mise en oeuvre	- Plan d'action de PNG - Rapports d'activités trimestriels des cellules genre de tous les Ministères - Rapports annuels du MPFPF

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs		Source	
		Base (date) Fin 2012	Cible (fin 2017)		
1.2 : Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation , ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés (PNUD, UNFPA, OMS, FMI)	(Renforcement des capacités) Soutenu Activité	1- Nombre de rapports nationaux et sectoriels de planification et de suivi-évaluation produits et approuvés		Rapports d'activités des départements sectoriels en matière de planification, de gestion et de suivi de suivi-évaluation Rapports d'atelier/séminaires de formation des Conseils régionaux	
		2 - Nombre de membres des Conseils Régionaux formés en planification et gestion-	Activité		
1.2.1 Tous les acteurs régionaux disposent des capacités techniques et institutionnelles pour planifier et gérer le développement des régions (PNUD, OMS)		Ind 1- Rapports annuels de gestion produits par les acteurs régionaux	AD	AD	Rapports d'activités annuels des Conseils régionaux
		Ind 2 - Nombre de membres H/F des Conseils Régionaux formés et à même de formuler des documents de planification et gestion de projets de développement	AD	AD	Rapport des ateliers de formation en planification et gestion de projets de développement
		Ind 3 - Projets de développement de qualité élaborés et mis en oeuvre par mélange région par les acteurs ayant bénéficié de planification, mise en oeuvre, gestion	AD	5 par région sur cinq ans (au moins un projet de développement par région et par an)	- Projets de développement régionaux mis en oeuvre - Rapports de gestion et évaluation des projets, mis en oeuvre
1.2.2 Les directions et services sectoriels de planification, de gestion et de suivi et évaluation sont soutenus et renforcés (PNUD, UNICEF, OMS)	activité	Ind 1- Nombres de directions et services sectoriels à même d'élaborer et de mettre en oeuvre avec suivi et évaluation des plans et activités sectoriels de qualité.	AD	AD	Rapports des ateliers de formation à la planification, gestion et suivi évaluation
		Ind 2- Nombre de ministères élaborant leurs plans d'action et produisant des rapports de suivi évaluation périodiques	AD	AD	Rapports de suivi et évaluation périodiques des départements sectoriels
		Ind 3 - Nombre de ministères ayant adopté le CDMT	2	Tous les départements sectoriels	Document relatif au CDMT
1.2.3 La gestion macro-économique et la mobilisation des ressources en matière d' Aide publique au développement (APD) sont soutenues et renforcées (PNUD, OMS, FMI)	Activité	Ind 1 - Cadrage macroéconomique de la Direction de l'Economie mis à jour.	AD	AD	Rapports de la Direction de l'Economie du ministère de l'économie et des finances
		Ind 2 - Acteurs formés et aptes à mettre en oeuvre de la Déclaration de Paris	AD	AD	Rapport d'ateliers de la Direction de la Coopération Internationale
		Ind 3 - Pourcentage de APD	Montant APD en 2011 (AD)	Montant APD augmenté de 30% en 2017	Rapport d'ateliers de la Direction de la Coopération Internationale
1.2.4 Un appui institutionnel et technique pour la mise en oeuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) est fourni (PNUD, UNFPA, OMS, UNICEF)	Activité	Schéma directeur de la statistique mis en oeuvre.	% de mise en oeuvre courante AD	100% du Schéma Directeur mis en oeuvre	Rapport annuel du Ministère Economie et Finances - Rapports annuels de tous les Ministères et Secrétariat d'État

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	commentaires (SMART)	Indicateurs		Base (date)	Valeurs	Source			
		commentaires (CREAM)		Fin 2012	Cible (fin 2017)				
1.3 : Les opportunités de développement économique et de création d' emplois , au niveau national et local, sont élargies (PNUD, ONUDI, FAO, UNESCO)		Ind 1- Politique officielle de création des PME/PMI en vigueur assortie d'une stratégie.	niveau extrant			Rapports du Ministère délégué au Commerce et à l'Industrie Rapport du Ministère du Travail Rapports de l'ANEFIP Etudes de potentialités industrielles existantes dans le pays			
		Ind 2- Politique de création d'emplois							
		Ind 3 - Etudes de potentialités industrielles existantes dans le pays	niveau extrant						
		Ind 4 - Nombre d'emplois créés							
			manque taux de chômage						
1.3.1 Un environnement propice à l'émergence et au développement des PME/PMI est promu (PNUD, ONUDI, FAO)		Politique et Stratégie nationales pour le développement des PMI/PME		0	1	- Rapports du Ministère délégué chargé des PME/PMI - Politique et Stratégie nationales pour le développement des			
1.3.2 Des politiques, programmes et projets pilotes de développement de l' économie locale , basés sur les potentialités régionales, sont élaborés et mis en oeuvre (PNUD, FAO, ONUDI, UNESCO)		Ind 1 - Taux de croissance au niveau régional des secteurs de l'agriculture, élevage, pêche, artisanat, etc.		Pas approprié	%	Taux de croissance de l'agriculture, élevage, pêche et artisanat (AD) régionale des secteurs de l'agriculture, élevage, pêche et artisanat (% AD)	Données statistiques annuelles de production agricole, d'élevage et de pêche - Rapports de production et de commercialisation des produits issus de différents secteurs - Rapports d'activités des services de l'agriculture, élevage, pêche, artisanat, tourisme - Rapport d'activités du Port de Pêche Rapports des Conseils régionaux		
		Ind 2- Taux de commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et de l'artisanat						Niveau de commercialisation des productions de l'agriculture, élevage, pêche et artisanat (AD)	Taux d'augmentation de la production de qualité standard pour l'exportation des différents secteurs. (AD)
		Ind 3- Augmentation des revenus issus du commerce des produits de l'agriculture, élevage, pêche, artisanat						AD	AD

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs		Base (date)	Valeurs	Source	
	commentaires (SMART)	commentaires (CREAM)	Fin 2012	Cible (fin 2017)		
1.3.3 Une stratégie nationale de développement industriel est élaborée et en-oeuvre validée (ONUDI, PNUD)		Ind 1 - Rapport d'étude des potentialités industrielles	activité	0	1	Rapport d'évaluation de l'étude par le Ministère délégué chargé PME/PMI
		Ind 2 - Rapports d'études préliminaires de faisabilité et profils des PMI		AD	AD	Document de stratégie existant et opérationnel
		Ind 3 - Stratégie nationale de développement industriel		0	1	Les infrastructures arrangements et facilités requis sont mis en place
		Ind 4 - Infrastructures, arrangements et facilités mis en place	Difficilement mesurable	AD	AD	- Rapport sur les infrastructures et facilités de développement industriel - Bulletins trimestriels de l'ANEFIP sur la situation de l'offre et de la demande d'emploi
Manque un extrant spécifique Emploi						
16		39				

Axe de Coopération		2. Accès aux Services Sociaux de Base				
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs	Base (date) fin 2012	Cible 2017	Source	
						Commentaires (SMART)
2.1 : Secteur Éducation Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès , de manière équitable, à une éducation de qualité	Taux Brut de Scolarisation Primaire		75%	105%	Annuaire statistiques de l'éducation	
	Taux net de scolarité Primaire		68%	100%	Enquêtes (EDAM), (MICS) et (PAPFAM)	
	Taux d'achèvement primaire (TAP) Primaire		71%	AD	Résultats des OTI en fin de 5ème année du Primaire	
	Ratio F/G		0.8	1	Rapports de l'Inspection générale du MENFOP	
2.1.1 Un appui nutritionnel est fourni pour renforcer la scolarisation des enfants, en particulier des filles, dans les zones périurbaines et rurales	appui nutritionnel est un moyen, pas un résultat	% d'écoles primaires rurales ayant des cantines	mesure le moyen	AD	AD	Annuaire statistiques de l'éducation Rapports d'évaluation du PAM Rapports des Conseils régionaux Rapports des Directeurs des écoles des zones périurbaines et rurales
% des élèves recevant une ration alimentaire dans les écoles primaires rurales			96%	100%		
2.1.2 Les disparités de scolarisation et de formation sont réduites pour les enfants à besoins éducatifs spéciaux (EABES) et autres enfants vulnérables, y compris les enfants des réfugiés et les orphelins.	Amalgame	Nombre d'élèves à besoin éducatifs spéciaux (EABES) au primaire		217	500	Annuaire statistiques de l'éducation
Nombre de classes créées pour les enfants mal voyants et mal entendants			0	150		
Nombre d'enseignants formés pour les EABES			0	150		
Ratio de scolarisation des orphelins par rapport aux non orphelins dans le primaire		pas ou difficilement mesurable	AD	AD		
2.1.3 Tous les élèves fréquentent des écoles amies des enfants qui disposent des facilités d' accès à l'eau, hygiène et assainissement et utilisent des méthodes pédagogiques innovantes centrées sur l'enfant tout en les préparant dès la petite enfance .	Amalgame	% d'écoles disposant de l'eau potable		83%	100%	Rapports de routine Rapports d'évaluation
% d'école disposant des latrines			96% (75% pour filles)	100%		
% d'élèves pratiquant le lavage des mains au savon			82%	100%		
manquent tous les indicateurs Pratiques innovantes et Petite enfance						

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs		Cible 2017	Source	
		Commentaires (SMART)	Commentaires (CREAM)			Base (date) fin 2012
2.1.4 Les enseignants et inspecteurs pédagogiques et administratifs sont capables d'assurer une éducation fondamentale de qualité à tous les enfants	Ratio Elèves/Maître	(Renforcement des compétence)	Pas approprié	36	25	Annuaire statistiques de l'éducation Rapports d'inspection générale de l'éducation
	Nombre d'enseignants certifiés			23.60%	100%	
	% d'école respectant les normes Normes Fondamentales Qualité de l'Education			25%	100%	
2.1.5 Les capacités nationales pour la mise en œuvre, la coordination et le suivi et évaluation de programmes d' alphabétisation et d' éducation non formelle (AENF) sont renforcées	% de personnes qui déclarent avoir entendu des informations sur l'AENF	(Renforcement des compétence)	Pas approprié	AD	AD	Rapports de campagnes d'AENF Rapports du MPFPF et du MENFOP
	Taux d'alphabétisation masculin		Niveau effet	78.80%	100%	
	Taux d'alphabétisation féminin			66.90%	100%	
2.2 : Secteur Santé Les populations, en particulier les femmes et les enfants de moins de 5 ans, ont accès à des services de santé de base et de nutrition de qualité sur l'ensemble du pays.	Taux d'accès aux services de santé de base et de nutrition		ne mesure pas l'éloignement, Urbain/rural, type d'établissemt (primaire, secondaire, tertiaire) répartition sur le territoire	AD	AD	Rapports des Enquêtes MICS, EDAM, PAPFAM ; Rapports de la DSME/MS Rapports des Conseils régionaux Rapports des ONG
	Taux de couverture Consultation Périnatale N2 et +			61%	AD	
	Taux de prévalence contraceptive			AD	AD	
	manquent indicateurs pour la qualité					
2.2.1 Les structures de santé offrent des services de santé de qualité aux populations, y compris les femmes, femmes enceintes, les nouveaux nés et les enfants de moins de cinq ans.	% des structures Service Obstétrique d'Urgence de base		mesure l'accès pas la qualité	AD	AD	Rapport DSME/MS Rapport du SNIS
	% des structures Service Oobstétrique Néo- nataux d'Urgence Complet		idem	AD	AD	
	Taux d'accouchements par un personnel qualifié			93%	95%	
	% des structures à Prise en Charge Intégrée Mmère-Enfant		idem	75%	100%	
	% d'enfants (- 5 ans) pris en charge selon la stratégie PCIME			AD	AD	
manquent indicateurs qualité: exemple niveau de qualification du personnel par type d'établissement						
2.2.2 La couverture vaccinale des enfants, surtout les moins de un an, est renforcée, en particulier dans les zones rurales	Taux de couverture Penta 3			89%	95%	Rapports PEV Enquêtes de couverture vaccinale Rapports du SNIS
	Taux de couverture de la rougeole			85%	95%	
	Taux de couverture VAT			70%	90%	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Base (date) fin 2012	Valeurs		Source
			Commentaires (SMART)	Commentaires (CREAM)	
2.2.3 Les enfants de moins de 5 ans et les mères sont couverts par des interventions nutritionnelles curatives et préventives à travers tout le pays	Duplication avec Sécurité alimentaire?	Taux de couverture prise en charge enfants (-5 ans) et les mères	70%	90%	Rapport Programme National de Nutrition Rapport du MS Rapport du SNIS Enquête de couverture Enquête de surveillance nutritionnelle
		Taux de guérison des enfants malnutris sévères	69%	90%	
		Taux de guérison des enfants malnutris modérés	74%	90%	
		Taux de létalité des EMS	<5%	<3%	
		Taux de malnutrition aigue globale	AD	AD	
2.2.4 Les populations ont des connaissances et des pratiques favorables à la santé et à la nutrition	Changement de comportement	Taux d'allaitement maternel exclusif	24%	70%	Rapports DRS/MS
		% ménages consommant du sel adéquatement iodé	AD	AD	
		% enfants (- 5 ans) dormant sous Moustiquaire imprégnée	27%	60%	
		% femmes enceintes dormant sous Moustiquaire II	27%	60%	
		% enfants diarrhéiques recevant la SRO	AD	AD	
2.2.5 Les politiques nationales de prévention et de prise en charge pour les maladies non transmissibles sont développées		Nombre de politiques relatives aux maladies non transmissibles élaborées et diffusées	1	AD	Rapports annuels du MS
Mériterait de scinder Acces et Qualité					

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs	Base (date) fin 2012	Cible 2017	Source
2.3 : VIH/SIDA					
Les populations le plus à risque (femmes enceintes VIH+ et leurs enfants), les adolescents (es) et les jeunes ont accès aux services de prévention et de soins en matière de VIH/SIDA		Taux de prévalence du VIH	2.70%	2%	Rapports annuels du PLS santé Rapports de progrès pays 2014 et 2016 Enquêtes CAP 2014 et 2017
		Taux de survie des personnes (H/F) vivant avec le VIH sous ARV depuis 12 mois	77.50%	100%	
		Taux d'utilisation du préservatif	33.50%	50%	
2.3.1 Les populations infectées ou affectées bénéficient des soins et de soutien de qualité pour la prise en charge globale du VIH/SIDA, y compris la prévention et la prise en charge des co infectés VIH/TB	Idem Effet	Taux de couverture en ARV	21%	80%	Rapports annuels Rapports de progrès pays Registres de consultation des personnes vivant avec le VIH dans les structures de prise en charge du VIH Registres de la tuberculose dans le CDT
		Nombre d'APS assurant le suivi des PVVIH	AD	AD	
		Nombre de PVVIH sous ARV et avec un IMC < 18.5 bénéficiant de l'appui à désagréger H/F	330	>90%	
		Pourcentage des personnes vivant avec le VIH avec examen de dépistage pour la tuberculose parmi les personnes vivant avec le VIH consultant dans les structures de prise en charge du VIH	Confus	AD	Au moins 90%
		Pourcentage des patients co infectés mis sous ARV		AD	Au moins 90%
		Pourcentage des personnes vivant avec le VIH et atteintes de tuberculose positive pris en charge	Duplicata	AD	Au moins 90%
2.3.2 Les populations les plus à risque, les adolescents (es) et les jeunes accèdent à l' information et aux préservatifs	Duplication avec Prévention	% de personnes connaissant les moyens de prévention du VIH et rejetant les idées fausses	14%	60%	Rapports annuels Enquête CAP Rapports de progrès pays
		% de personnes dépistées et ayant récupéré les résultats	pas en relation	AD	AD
2.3.3 Les femmes enceintes VIH+ et leurs enfants ont accès à la prophylaxie et à la prise en charge globale	Duplicata avec Soins et Prévention	Taux de couverture en prophylaxie complète en ARV, des femmes enceintes vivant avec le VIH	20%	80%	Rapports du PLS Santé Rapports de progrès pays 2014 et 2016
		Pourcentage des enfants nés de mères séropositives et qui sont séronégatifs à 18 mois.	26%	10%	
		% d'enfants séropositifs recevant le traitement ARV	3%	100%	
		% des femmes enceintes VIH+ sous ARV et avec un IMC < 18.5 bénéficiant de l'appui nutritionnel	Duplicata	10%	90%
2.3.4 Les secteurs clés en matière de lutte contre le VIH/SIDA ont des plans opérationnels et de suivi/évaluation mis en œuvre		Nombre de secteurs institutionnels ayant des plans opérationnels budgétisés	1	11	Rapports de suivi/évaluation annuels des Ministères impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA
		Nombre de secteurs institutionnels disposant des rapports annuels	1	11	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs		Base (date) fin 2012	Valeurs		Source
	Commentaires (SMART)	Commentaires (CREAM)		Cible 2017		
2.4 : Eau et Assainissement Les populations défavorisées en milieu rural et péri urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, de façon durable.		% de la population rurale ayant accès à l'eau potable	Pourrait être fusionnés	AD	AD	Enquêtes nationales spécifiques MICS
		% de la population péri urbaine ayant accès à l'eau potable		AD	AD	Annuaire statistique
		% de la population rurale ayant accès à l'assainissement		AD	AD	
		% de la population péri urbaine ayant accès à l'assainissement		AD	AD	
2.4.1 La maintenance et la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) sont améliorées de façon durable, y compris la cartographie des ressources en eau	Cartographie à traiter dans Axe 3	Nombre de stations équipées en système solaire		3%	100%	Rapports de routine de l'ONEAD Rapports d'évaluation du Ministère de l'eau portant sur la maintenance et la gestion des systèmes d'AEP Rapports des Conseils régionaux
		% des stations fonctionnant sans interruption		AD	AD	
2.4.2 Les populations périurbaines et rurales adoptent de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	Changement de c	% de populations ayant adopté des bonnes pratiques d'hygiène		AD	AD	Rapports de routine Rapports d'évaluation Enquêtes
		% des ménages ayant des connaissances en matière d'hygiène et assainissement	redondant	AD	AD	
2.4.3 Les communautés rurales et périurbaines disposent davantage d'ouvrages adéquats pour l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base	Répétition de l'eff	% des ménages péri urbains disposant de latrines ou toilettes	à remonter niveau effet	AD	AD	Rapports de routine Rapports d'évaluation Rapports de suivi du projet Rapports de mission de terrain
		Nombre de puits creusés ou réhabilités	activité	AD	AD	
		Nombre de forages hydrauliques mis en place	activité	AD	AD	
		Nombre des bénéficiaires du programme « Vivres contre travail » dans le domaine de l'eau	activité	3000	6000	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs	Cible 2017	Source		
					Commentaires (SMART)	Commentaires (CREAM)
2.5 : Protection Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes formes de violence et exploitation	Taux de prévalence de MGF		93%	85%	MICS Enquêtes spécifiques Rapports de police	
	Taux de prévalence de toutes formes de violence	trop vague	AD	AD		
	Proportion d'enfants dont la naissance est enregistrée	pas lié à violence	AD	1		
2.5.1 Les textes législatifs et réglementaires (lois) nationaux sont harmonisés avec les instruments internationaux ratifiés par le pays, et mis en application par les autorités compétentes	Nombre de lois promulguées et harmonisées		2	10	Rapports périodiques relatifs aux CDE, CEDEF Rapports annuels du Ministère de la Justice Rapports annuels du MPFPF Rapports des ONG Rapports annuels de la CNU	
2.5.2 Les institutions nationales et les communautés bénéficient du renforcement des capacités pour la lutte contre les pratiques néfastes et toutes formes de violence et exploitation	(renforcement des) Nombre de stratégies sectorielles de lutte contre toutes formes de violence et exploitation	Duplicata	0	2	Rapports annuels du MPFPF et autres Ministères impliqués dans la lutte contre les pratiques néfastes et toutes formes de violence et exploitation Rapports des ONG impliquées dans la lutte contre les violences et exploitation	
	Nombre de structures de prise en charge contre les violences, opérationnelles	Acces, pas capacité	2	10		
2.5.3 Les garçons et les filles ont accès à des services sociaux de base et à une protection adéquate contre toutes les formes de violence et exploitation.	Où sont les femmes	Nombre de services de protection pour les enfants	Pas clair	AD	AD	Rapports des Ministères impliqués et/ou concernés par la protection des jeunes Rapports des CDC et des ONG Rapports de la gendarmerie et de la police
	Nombre d'enfants (F/G) enregistrés à la naissance	Hors sujet	AD	100%		
	Nombre d'encadreurs (H/F) d'enfants et adolescents délinquants	Hors sujet	AD	AD		
	% OEV bénéficiant d'un paquet complet de services de prise en charge	Hors sujet	AD	AD		
	Nombre de structures offrant un paquet complet de services sociaux aux enfants et adolescents (F/G)	Hors sujet	AD	AD		

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs	Cible 2017	Source	Commentaires	Commentaires	Base (date)
					(SMART)	(CREAM)	fin 2012
2.6: Promotion Jeunesse Les adolescents (es) et les jeunes bénéficient d'un environnement favorable à leur épanouissement	Nombre d'infrastructures dédiées aux jeunes pour (F/G)	Vague	AD	AD	Pas spécifique, pas de données	Vague	AD
	Taux de fréquentation des infrastructures dédiées aux jeunes par les jeunes (F/G)	Pas clair	AD	AD			AD
2.6.1 Les capacités institutionnelles du département et services en charge de la jeunesse, ainsi que celles des organisations des adolescents (es) et jeunes sont renforcées	Nombre de personnes (H/F) relevant des institutions et organisations des jeunes formées en planification et gestion de projets	Activité	AD	AD			AD
	Nombre de projets élaborés par les institutions et organisations en faveur de l'épanouissement des jeunes (F/G)		AD	AD			AD
	Taux d'exécution des projets élaborés par les institutions et organisations en faveur de l'épanouissement des jeunes (F/G)		AD	AD			AD
2.6.2 Une stratégie de communication en faveur d'un changement de comportement des adolescents (es) et jeunes est développée	Stratégie de communication pour un changement de comportement des adolescents (es) et jeunes (F/G)	activité	0	1	activité pas résultat		0
	Nombre de programmes de communication	activité	AD	AD			AD
	Production d'outils de communication	activité	AD	AD			AD
2.6.3 Les services d'écoute, de prise en charge et de soutien aux jeunes (F/G) sont multipliés et renforcés	Nombre de cellules d'écoute		1	15			1
	Taux de fréquentation des cellules d'écoute par les jeunes (F/G)	Difficilement mesurable	AD	AD			AD
	Nombre d'animateurs à l'écoute des jeunes F/G		AD	AD			AD
	Nombre de jeunes (F/G) en difficulté pris en charge par les services de soutien	Difficilement mesurable	AD	AD			AD
30	94	Beaucoup trop de résultats / Beaucoup trop d'indicateurs					

Axe de Coopération		3. Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire						
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs		Valeurs		Source			
	Commentaires (SMART)	Commentaires (CREAM)	Base (date) fin 2012	Cible 2017				
3.1 Les Communautés rurales et les Ecosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques (PNUD, FAO, PAM, OMS)	Amalgame	Etudes sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques	pas clair		Rapports annuels des Ministère impliqués			
		Nombre de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques identifiées et vulgarisées.				Rapports d'études		
		Adaptation de méthodes, de systèmes et de nouvelles technologies					activité	Rapports d'enquêtes
		Système performant de protection et gestion durable des écosystèmes (aires marines, systèmes côtiers, zones de pâturages) est mis en place.						
Contribution des communautés dans la protection de l'environnement	confus							
3.1.1 Les bonnes pratiques d'adaptation des communautés au changement climatique sont renforcées (PNUD, FAO)	Pas clair	Etude validée sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques	activité	0	1	Rapports d'exécution de projets		
		Bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques sont adaptées aux conditions locales et sont appliquées	idem extrant	Nombre de pratiques existantes en 2011 (AD)	Nombre de pratiques renforcées, augmenté de 30% en 2017			
		Adaptation de méthodes, de systèmes et de nouvelles technologies	redondance	3 méthodes adaptées introduites (retenues d'eau, citernes enterrées)	10			
3.1.2 Les capacités des institutions et des communautés , en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes sont renforcées (PNUD, FAO, PAM, OMS, UNESCO)	(renforcement des capacités) amalgame	Indices de protection et gestion durable des écosystèmes (aires marines, systèmes côtiers, zones de pâturages)	pas clair	0	3	Rapport d'exécution de projets		
		Nombre des bénéficiaires du programme «Vivres contre travail » dans le domaine de l'environnement	activité	6500 par an	10 000 par an	Rapport de suivi des projets Rapport de missions de terrain		

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs		Valeurs	Base (date) fin 2012	Cible 2017	Source	
	Commentaires (SMART)	Commentaires (CREAM)					
3.2 Les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) sont renforcées et contribuent à la résilience du pays, face aux risques et catastrophes (PNUD, FAO, PAM, OMS, UNFPA, UNESCO)	Duplicata avec extrait 3.1.2	Formation de cadres professionnels au SEGRC	activité			Rapports d'activités du SEGRC Procès verbaux des réunions des Comités interministériel et technique Rapports des ONG locales	
		Nombre d'ONG actives dans la GRC	activité				
		Plans de contingence sectoriels disponibles					
		Stratégie d'information et de communication relative à la GRC est développée et mis en place					
3.2.1 Les capacités des structures nationales en charge de la GRC, ainsi que des ONG sont renforcées, y compris le système de suivi et d'alerte à la sécheresse (PNUD, FAO, PAM, OMS, UNFPA, UNESCO)	Duplicata avec extrait 3.1.2	Nombre de cadres professionnels au SEGRC formés.	activité	3	10	Rapports d'activités du SEGRC	
		Nombre d'ONG actives dans la GRC	activité	2	10	Procès verbaux des réunions des Comités interministériel et technique Rapports des ONG locales impliquées dans la GRC	
		Nombre de réunions annuelles en GRC	activité	0	2 par année pour le Comité interministériel, et 6 par année pour le Comité technique		
3.2.2 Les plans de contingence sectoriels sont développés et intégrés dans le plan national ORSEC (OMS, UNFPA, FAO, PAM, UNESCO)	activité	Nombre de plans de contingence et de soutien sectoriels élaborés,	duplicata	0	5	Rapports d'activités des départements sectoriels	
		Nombre de simulations	activité	0	2	Rapport d'activités des institutions impliquées Rapport d'activités du SEGRC	
3.2.3 Une stratégie de communication portant sur les risques et catastrophes est élaborée et mise en œuvre (OMS, UNFPA, UNESCO)	activité de extrait 3.1.2	Stratégie de communication en GRC est mise en place	OK si capacité	0	1	Document de stratégie élaboré	
		Nombre de programmes médiatiques	activité	0	10 programmes médiatiques (2 par an, sur 5 ans)	Diffusion des programmes à la RTD	
		Système de suivi et d'alerte à la sécheresse mis en place	pas lié à communication			Diffusion des programmes télé et supports écrits dans les établissements scolaires	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs		Source	
		Base (date) fin 2012	Cible 2017		
Commentaires (SMART)	Commentaires (CREAM)				
3.3 Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure Sécurité Alimentaire (FAO, PAM, UNESCO)	% de la population à score de consommation alimentaire acceptable		43%	50%	Evaluation de la SA (EFSA) FSMS
	Indice de stratégie de survie	pas clair	52%	32%	
3.3.1 Les capacités de production agricole, pastorale et halieutique sont améliorées (FAO, PAM, UNESCO)	Volume de production nationale, maraîchère et capture de pêche	pas approprié	AD	AD	Rapport d'activités du Ministère de l'agriculture
	Taux de couverture du cheptel	pas clair	20%	50%	Rapport de suivi de projets
	Nombre de cadres universitaires et techniciens agricoles formés en science et ingénierie agricoles	activité	Nombre de cadres formés en 2011 : 10	75	Rapport de mission de terrain
	« Codex alimentarius » intégré dans la législation nationale	définition du codex? lien avec production?	Codex non intégré	Codex intégré	Rapport d'ateliers de formation des cadres universitaires et techniciens agricoles formés
	Programme « Vivres contre travail-Vct » performants.	activité	Nombre d'agriculteurs bénéficiant du programme Vct en 2011 : 7.500	10000	« Codex alimentarius » intégré dans la législation nationale
3.3.2 Les capacités des institutions en charge de la Sécurité Alimentaire (SA) sont renforcées (FAO,PAM)	Nombre d'institutions disposant d'outils adéquats en SA		Nombre (AD)	6	EFSA, FSMS et cartes IPC disponibles
	Évaluation annuelle de la sécurité alimentaire	activité	1	1	Rapports d'activités du PAM
	Nombre de staffs formés en Sécurité alimentaire	activité	Nombre de staffs formés : AD	AD	Rapport d'activités des institutions impliquées
	Bulletins de suivi de la Sécurité Alimentaire produits par année		4	6	Rapports d'évaluation des ateliers de formation des cadres universitaires impliqués dans le développement agricole et celui de la pêche
	Nombre de cartes IPC produits par année pour l'analyse de la SA		0	2	
10	34				

Axe de Coopération		1. Gouvernance et Développement Economique			
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Agence	Doc. Corresp	Résultats correspondants	Extrants	Commentaires
			Effets		
Axe 1 (Général)	FAO	CPP	(Amélioration de la production et productivité du secteur primaire (agriculture, élevage, pêche))		Cité dans le texte, mais pas d'alignement des résultats
			(Gestion durable et responsable des ressources naturelles productives)		Cité comme aligné sur Axe 1, alors que relèverait apparemment de l'Axe 3
1 : Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive , transparente et redevable (PNUD, UNFPA, UNESCO, OMS, FAO, OHCHR)	UNDP	CPAP	1 : Meilleur accès des populations à des services judiciaires efficaces		Bien que clairement identifiables comme aligné avec les extrants, le CPAP
		CPAP	2 : Capacités de l'Assemblée Nationale à s'acquitter de ses obligations parlementaires renforcées		
		CPAP	3 : Evaluation critique du système électoral national disponible		
		CPAP	4 : Transparence au sein de l'administration renforcée		
		CPAP	6 : Ressources pour la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre mobilisées		
	CPAP	7 : Capacités des autorités nationales à s'acquitter de leur obligation, de faire rapport au titre des conventions régionales et internationales relatives aux enfants et femmes renforcées			
UNFPA	CPAP	(Disponibilité et analyse des données)		Idem 1 et 2	
1.1 Les capacités institutionnelles et techniques du système judiciaire sont améliorées pour renforcer l' accès des populations et notamment des groupes vulnérables aux services judiciaires efficaces (PNUD)					
1.2 Les capacités institutionnelles de l' Assemblée Nationale sont renforcées pour la réalisation de ses prérogatives et obligations constitutionnelles (PNUD OMS)					
1.3 Les organes de contrôle de l'administration, y compris la CNDH, sont renforcés pour la réalisation de leurs missions respectives (PNUD OMS OHCHR)					
1.4 Les mécanismes et capacités institutionnelles des médias publics et privés sont renforcés pour améliorer l' accès des citoyens à l'information (PNUD, OMS, UNESCO)					
1.5 Un appui technique est fourni aux instances nationales pour l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux instruments internationaux de droits ratifiés par le pays, ainsi que pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations issues de différents Comités des Nations Unies (PNUD UNEPA OHCHR UNESCO UNICEF)					
1.6 Un appui technique, institutionnel et de mobilisation de ressources est fourni au MPFPF pour la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG) (UNEPA OMS UNESCO PNUD FAO)					

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Agence	Doc.Corresp	Résultats correspondants		Commentaires
			Effets	Extrants	
2 : Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation , ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés (PNUD, UNFPA, OMS, FMI)	UNDP	CPAP	1. Capacités de planification, de gestion macro-économique et de suivi/évaluation des institutions nationales renforcées au niveau national, sectoriel et local		Bien que certains résultats soient clairement identifiables comme aligné avec les extrants, le CPAP du PNUD mentionne l'alignement avec l'effet seulement
		CPAP	2 : Capacités nationales de gestion de la dette, du budget et des finances publiques affermies		
		CPAP	3 : Autorités politiques plus sensibles aux questions de pauvreté et de vulnérabilité		
		CPAP	4 : Cadre de concertation pour la coordination de l'aide au développement mis en place		
		CPAP	5 : Processus de décentralisation consolidé, rationalisé et inclusif		
		CPAP	5 : Capacités de la société civile renforcées et participation accrue à la prise de décision aux niveaux national et local		
2.1 Tous les acteurs régionaux disposent des capacités techniques et institutionnelles pour planifier et gérer le développement des régions (PNUD OMS)					
2.2 Les directions et services sectoriels de planification, de gestion et de suivi et évaluation sont soutenus et renforcés (PNUD, UNICEF, OMS)	UNICEF	Pj AWP Système de suivi	Suivi, Eval° et Politique Sociales	RI Int.1 D'ici 2017, le système, national et sectoriel, de suivi et évaluation produit et utilise des indicateurs conformes aux standards internationaux et qui informe régulièrement sur la condition des enfants	
2.3 La gestion macro-économique et la mobilisation des ressources en matière d' Aide publique au développement (APD) sont soutenues et renforcées (PNUD OMS FMI)					
2.4 Un appui institutionnel et technique pour la mise en oeuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) est fourni (PNUD UNFPA OMS UNICEF)					
3 : Les opportunités de développement économique et de création d' emplois , au niveau national et local, sont élargies (PNUD, ONUDI, FAO, UNESCO)	UNDP	CPAP	6 : Stratégie de promotion du secteur privé et de la micro entreprise formulée		
		CPAP	7 : Capacités des institutions nationales en charge de l'emploi, de la formation professionnelle et de la jeunesse renforcées pour lutter contre la pauvreté		
3.1 Un environnement propice à l'émergence et au développement des PME/PMI est promu (PNUD ONUDI FAO)					
3.2 Des politiques, programmes et projets pilotes de développement de l' économie locale , basés sur les potentialités régionales, sont élaborés et mis en oeuvre (PNUD FAO ONUDI UNESCO)					
3.3 Une stratégie nationale de développement industriel est élaborée et validée (ONUDI PNUD)					

Axe de Coopération		2. Accès aux Services Sociaux de Base			
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Agence	Doc. corresp.	Effets	Résultats correspondants Extrants	Commentaires
1 : Secteur Education Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès , de manière équitable, à une éducation de qualité (UNICEF PAM UNESCO OMS)	UNICEF	CPAP	(Accès Education de qualité)		
1.1 Un appui nutritionnel est fourni pour renforcer la scolarisation des enfants, en particulier des filles, dans les zones périurbaines et rurales (PAM UNICEF OMS)					
1.2 Les disparités de scolarisation et de formation sont réduites pour les enfants à besoins éducatifs spéciaux (EABES) et autres enfants vulnérables, y compris les enfants des réfugiés et les orphelins. (UNICEF OMS)	UNICEF	Système de suivi		Extrant 2.2 : D'ici 2017, Les capacités du système éducatif à améliorer la scolarisation des enfants non scolarisés en particulier les enfants à besoins spécifiques et autres enfants vulnérables notamment les filles en milieu rural sont renforcées y compris pendant les périodes d'urgence	
1.3 Tous les élèves fréquentent des écoles amies des enfants qui disposent des facilités d' accès à l'eau, hygiène et assainissement et utilisent des méthodes pédagogiques innovantes centrées sur l'enfant tout en les préparant dès la petite enfance . (UNICEF OMS)	UNICEF	Système de suivi		Extrant 2.1 : D'ici 2017, les capacités des systèmes public et communautaire d'éducation de la petite enfance sont renforcées	
1.4 Les enseignants et inspecteurs pédagogiques et administratifs sont capables d'assurer une éducation fondamentale de qualité à tous les enfants (UNICEF OMS UNESCO)	UNICEF	Système de suivi		Extrant 2.3 : D'ici 2017, Les normes de qualité de l'éducation sont développées et les capacités des personnels d'encadrement, des écoles, et l'amélioration des services sont renforcées	
1.5 Les capacités nationales pour la mise en œuvre, la coordination et le suivi et évaluation de programmes d' alphabétisation et d' éducation non formelle (AENF) sont renforcées (UNESCO)					
2 : Secteur Santé Les populations, en particulier les femmes et les enfants de moins de 5 ans, ont accès à des services de santé de base et de nutrition de qualité sur l'ensemble du pays. (OMS. UNICEF. UNFPA. PAM)	UNICEF	CPAP	(Survie et dev Jeune enfant)		
		CPAP	(SIDA Prévention et traitement, femmes, enfants, jeunes)		
	UNFPA	CPAP	(Santé maternelle et néo-natale) (Santé reproductive, PF) (Jeunes)		
2.1 Les structures de santé offrent des services de santé de qualité aux populations, y compris les femmes, femmes enceintes, les nouveaux nés et les enfants de moins de cinq ans. (OMS, UNICEF, UNFPA)	UNICEF	Système de suivi		Extrant 1.1: D'ici 2017, Les capacités du système de santé sont renforcées afin d'assurer des services curatifs, préventifs et promotionnels de qualité et en continu pour les enfants de moins de 5 ans et les femmes particulièrement ceux issus des régions les plus défavorisées	
				Extrant 1.3: D'ici 2017, les capacités du système de santé et communautaire sont renforcées afin d'assurer des services curatifs, préventifs et promotionnels de qualité pour la prise en charge des enfants de moins de 5 ans, et des femmes enceintes et allaitantes souffrant de la malnutrition aigüe sévère et modérée et chronique	
2.2 La couverture vaccinale des enfants, surtout les moins de un an, est renforcée, en particulier dans les zones rurales (UNICEF OMS)					

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Agence	Doc. corresp.	Effets	Résultats correspondants Extrants	Commentaires
2.3 Les enfants de moins de 5 ans et les mères sont couverts par des interventions nutritionnelles curatives et préventives à travers tout le pays (UNICEF, PAM, OMS)	UNICEF	Système de suivi			
2.4 Les populations ont des connaissances et des pratiques favorables à la santé et à la nutrition (UNFPA, UNICEF, OMS)	UNICEF	Système de suivi			
2.5 Les politiques nationales de prévention et de prise en charge pour les maladies non transmissibles sont développées (OMS, UNICEF)					
3 : VIH/SIDA Les populations le plus à risque (femmes enceintes VIH+ et leurs enfants), les adolescents (es) et les jeunes ont accès aux services de prévention et de soins en matière de VIH/SIDA (ONUSIDA, UNICEF, OMS, PAM, UNFPA,	UNDP	CPAP	8 : Vulnérabilités liées aux VIH/sida, à la Tuberculose et au Paludisme		
	UNICEF	CPAP	(prévention et traitement, femmes, enfants, jeunes)		
	UNFPA	CPAP	(Santé maternelle et néo-natale) (Santé reproductive, PF) (Jeunes)		
3.1 Les populations infectées ou affectées bénéficient des soins et de soutien de qualité pour la prise en charge globale du VIH/SIDA, y compris la prévention et la prise en charge des co infectés VIH/TB (UNICEF, PAM, OMS)	UNAIDS	Plan Commun	3. Les populations infectées ou affectées bénéficient des soins et de soutien de qualité pour la prise en charge globale du VIH/SIDA, y compris la prévention et la prise en charge des co infectés VIH/TB	Appui au développement des directives et stratégies nationales pour une prise en charge de qualité des PVVIH selon les normes internationales Appui Nutritionnel des PVVIH sous traitement ARV et co- infectés par la Tuberculose la formulation de la stratégie nationale d'élimination de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant et développements des directives nationales selon les normes internationales	Pas d'extrants indiqués, mais indiqué au niveau des activités
3.2 Les populations les plus à risque, les adolescents (es) et les jeunes accèdent à l' information et aux préservatifs (ONUSIDA, UNICEF, UNFPA? OMS, UNESCO, UNHCR)	UNAIDS	Plan Commun	1. Les populations les plus à risque, les adolescents et les jeunes accèdent à l'information et aux préservatifs	Renforcement des capacités des jeunes filles et des jeunes garçons en compétences de la vie et faciliter l'accès aux services VIH/SIDA et de santé de la reproduction incluant l'accès aux préservatifs Amélioration de l'accès aux services VIH/SIDA aux populations réfugiés et celles sur le parcours de la migration en tenant compte de la dimension genre et des droits humains. Renforcement des Capacités des populations à haut risque incluant les Professionnels du sexe et des hommes ayant des rapports sexuels avec les hommes et leur permettre l'accès aux services de prévention du VIH en particulier le préservatifs et l'accès au dépistage volontaire	Pas d'extrants indiqués, mais indiqué au niveau des activités
	UNICEF	Système de suivi		Extrant 2.4 : En 2017, Les capacités des systèmes éducatif et d'encadrement des adolescents et jeunes sont renforcées pour assurer que les adolescents dans et en dehors de l'école améliorent leurs connaissances pour prévenir le VIH.	
3.3 Les femmes enceintes VIH+ et leurs enfants ont accès à la prophylaxie et à la prise en charge globale (UNICEF, PAM, OMS, ONUSIDA)	UNAIDS	Plan Commun	2. Les femmes enceintes vivant avec le VIH et leurs enfants ont accès à la prophylaxie et la prise en charge globale	Appui la formulation de la stratégie nationale d'élimination de la transmission du VIH/SIDA de la mère à l'enfant et développements des directives nationales selon les normes internationales Renforcement des interventions communautaires pour la prévention du VIH chez les femmes en âge de procréer incluant les soins anténatals, post natal et en post partum Amélioration de l'accès aux services de conseil et d'appui incluant la contraception pour les femmes vivant avec le VIH. Renforcement l'accès aux services de qualité pour le conseil, le dépistage et de traitement ARV pour les femmes Vivant avec le VIH prévenir la transmission du VIH chez leurs bébés	Pas d'extrants indiqués, mais indiqué au niveau des activités

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Agence	Doc. corresp.	Effets	Résultats correspondants Extrants	Commentaires
				Appui nutritionnel aux femmes vivant avec le VIH/SIDA et leurs enfants pour renforcer la qualité de prise en charge et de traitement ARVS.	
	UNICEF	Système de suivi		Extrant 1.2: D'ici 2017, les capacités du programme de prévention de la transmission mère-enfant du VIH sont renforcées de manière à assurer que les femmes enceintes VIH+ et les nourrissons nés de mères VIH+ reçoivent un traitement aux ARVs	
3.4 Les secteurs clés en matière de lutte contre le VIH/SIDA ont des plans opérationnels et de suivi/évaluation mis en œuvre (ONUSIDA, UNICEF, OMS, UNFPA, PNUD)	UNAIDS	Plan Commun	4 : Les secteurs clés en matière de lutte contre le VIH/SIDA ont des plans opérationnels et de suivi évaluation, mis en œuvre	Appui au développement des plans opérationnels de six secteurs clés et des cadres de suivi évaluation pour le renforcement de la Appui aux réseaux nationaux de la société civile y compris celui des PVVIH Appui à la production d'informations stratégiques, à l'intégration du VIH dans les outils de développement sur base du cadre d'investissement stratégique de l'ONUSIDA. Appui au renforcement de la coordination nationale et de la mobilisation de ressources.	Pas d'extrants indiqués, mais indiqué au niveau des activités
	UNICEF	Système de suivi		RI 3.4: En 2017, un Plan stratégique et plans annuels opérationnels de lutte contre le VIH et SIDA en faveur des jeunes sont développés	
4 : Eau et Assainissement Les populations défavorisées en milieu rural et péri urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, de façon durable	UNICEF	CPAP	(Survie et dev Jeune enfant)		
4.1 La maintenance et la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) sont améliorées de façon durable, y compris la cartographie des ressources en eau ((UNICEF, OMS, UNESCO)	UNICEF	Système de suivi		Extrant 1.4: Capacités du secteur de l'eau, de l'assainissement et de l'hygiène sont renforcées pour améliorer l'accès des populations des zones rurales et péri-urbaines à l'eau potable, l'assainissement et l'hygiène	
4.2 Les populations périurbaines et rurales adoptent de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement (UNICEF, OMS)	UNICEF	Système de suivi		Couvert par extrant 1.4	
4.3 Les communautés rurales et périurbaines disposent davantage d' ouvrages adéquats pour l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base (UNICEF, FAO, PAM)	UNICEF	Système de suivi		RI 1.10: D'ici à 2017, les populations rurales et urbaines des zones les plus vulnérables répondant aux critères de vulnérabilités définis par le Programme auront un meilleur accès à l'eau potable, assainissement et hygiène (régions de Obock, Tadjourah, Dikhil et Arta, et des secteurs de Balbala	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Agence	Doc. corresp.	Effets	Résultats correspondants Extrants	Commentaires
5 : Protection Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes formes de violence et exploitation (UNICEF, UNFPA, OMS, UNHCR)	UNDP	CPAP	8 : Capacités des institutions nationales, de la société civile et des communautés locales en vue de réduire les vulnérabilités et de protéger les femmes contre les discriminations, les violences, les sévices et l'exploitation renforcées (protection, droits, violence)		UNDP pas noté comme intervenant dans L'UNDAF
5.1 Les textes législatifs et réglementaires (lois) nationaux sont harmonisés avec les instruments internationaux ratifiés par le pays, et mis en application par les autorités compétentes (UNICEF, UNFPA)	UNICEF	CPAP		Extrant 3.2: Un cadre légal et politique protecteur des droits des enfants et des femmes harmonisé sur les standards internationaux est développé	
5.2 Les institutions nationales et les communautés bénéficient du renforcement des capacités pour la lutte contre les pratiques néfastes et toutes formes de violence et exploitation (UNICEF, UNFPA, OMS, UNHCR)	UNICEF	Système de suivi		Extrant 3.1: D'ici 2017, Les capacités des CGC et le pool des leaders religieux sont renforcées pour promouvoir les normes sociales positives et prévenir les violations des droits des filles et des garçons y compris en situation d'urgence	
5.3 Les garçons et les filles ont accès à des services sociaux de base et à une protection adéquate contre	UNICEF	Système de suivi		Extrant 3.3: D'ici 2017, les capacités de 12 services spécialisés de protection en milieu rural et urbain sont renforcées	
6: Promotion Jeunesse Les adolescents (es) et les jeunes bénéficient d'un environnement favorable à leur épanouissement (UNICEF, UNFPA, OMS)	UNICEF	CPAP	(SIDA Prévention et traitement, femmes, enfants, jeunes)		
6.1 Les capacités institutionnelles du département et services en charge de la jeunesse, ainsi que celles des organisations des adolescents (es) et jeunes sont renforcées (UNICEF, UNFPA)	UNICEF			Traité sous extrant 2.4 (VIH-SIDA)	
6.2 Une stratégie de communication en faveur d'un changement de comportement des adolescents (es) et jeunes est développée (UNICEF, UNFPA, OMS)					
6.3 Les services d'écoute, de prise en charge et de soutien aux jeunes (F/G) sont multipliés et renforcés (UNICEF, UNFPA)					

Axe de Coopération		3. Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire			
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Agence	Doc. Corresp.	Résultats correspondants		Commentaires
			Effets	Extrants	
Axe 3 (général)	FAO	CPS- Anx 2	(Sécurité alimentaire, Nutritionnelle et résilience)		Cité dans le texte, mais pas d'alignement des résultats
	WFP	CPS	(Sécurité alimentaire)		Cité dans le texte, mais pas d'alignement des résultats
1 Les Communautés rurales et les Ecosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques (PNUID FAO PAM OMS)	UNDP	CPAP	2 : Communautés vulnérables mieux équipées pour faire face aux effets du changement climatique		
			3 : Interventions de préservation de l'environnement et des écosystèmes naturels plus efficaces		
1.1 Les bonnes pratiques d' adaptation des communautés au changement climatique sont renforcées (PNUID FAO)					
1.2 Les capacités des institutions et des communautés , en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes sont renforcées (PNUID FAO PAM OMS UNESCO)					
2 Les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) sont renforcées et contribuent à la résilience du pays, face aux risques et catastrophes (PNUID FAO PAM OMS UNFPA UNESCO)					
2.1 Les capacités des structures nationales en charge de la GRC, ainsi que des ONG sont renforcées, y compris le système de suivi et d'alerte à la sécheresse (PNUD, FAO, PAM, OMS, UNFPA, UNESCO)	UNICEF	Système de suivi			RI Int. D'ici 2017, les enfants les plus vulnérables sont mieux ciblés par des programmes de protection sociale avec des approches multidimensionnelles de la pauvreté et d'autres approches novatrices.
2.2 Les plans de contingence sectoriels sont développés et intégrés dans le plan national ORSEC (OMS UNFPA FAO PAM UNESCO)					
2.3 Une stratégie de communication portant sur les risques et catastrophes est élaborée et mise en œuvre (OMS UNFPA UNESCO)					
3 Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure Sécurité Alimentaire (FAO PAM UNESCO)	UNDP	CPAP	1 : Structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) renforcées et contribuent à la résilience du pays face aux risques et catastrophes		
3.1 Les capacités de production agricole, pastorale et halieutique sont améliorées (FAO PAM UNESCO)					
3.2 Les capacités des institutions en charge de la Sécurité Alimentaire (SA) sont renforcées (FAO PAM)					

Annexe 7

Enquête auprès du personnel du SNU

Une enquête d'opinion a été conduite auprès du personnel des Nations Unies (SNU) entre le 31 mars et le 9 avril 2016¹.

L'objectif de cette enquête était d'avoir un aperçu de la perception du personnel, quelque soit son domaine (programme, administration, logistique...), sur la connaissance et l'utilisation de l'UNDAF en cours et sur la perception de ses intérêts et avantages comme cadre de travail et de relation avec les partenaires gouvernementaux. Le personnel a aussi été invité à se prononcer sur ses attentes.

Les questions étaient de deux types: des questions fermées (type oui/non) et des questions ouvertes permettant une réponse plus détaillée. La possibilité de commentaires a été offerte afin d'affiner l'analyse.

La participation à cette enquête était ouverte à tous et une quarantaine de personnes ont répondu dans le délai accordé. Leurs réponses ont été traitées de façon strictement confidentielle.

Un personnel en place depuis longtemps

Deux-tiers des personnes interrogées ont indiqué dans quel type de service elles travaillent. Parmi elles, plus des deux tiers travaillent sur les programmes (ou à la direction), un peu plus d'un quart dans les services administratifs, financiers ou logistiques, et une à la communication.

Dans l'ensemble, la grande majorité du personnel (66%) est dans la même agence à Djibouti depuis plus de cinq ans et a donc été présent et devrait avoir entendu parler de l'UNDAF, tout au moins au moment de sa formulation. Le taux monte à 80% toutes agences ou pays confondus, soit une chance encore plus grande d'y avoir été exposé.

L'UNDAF et ses mécanismes pas utilisés autant qu'ils le devraient

Parmi le quart des personnes interrogées qui a répondu ne pas connaître le document UNDAF, quasiment toutes (sauf une) travaillent sur un programme. Et parmi celles qui le connaissent, elles ne sont que 80% à l'utiliser.

Le document UNDAF est surtout utilisé dans la phase de planification, et plus rarement au moment des revues annuelles ou à mi-parcours ou pour les rapports annuels.

Si 75% des personnes qui l'utilisent disent ne pas avoir de problèmes dans la mise-en-œuvre de l'UNDAF, les 25% restant regrettent le manque d'efficacité des groupes thématiques ou les faibles capacités des partenaires (gouvernementaux ou ONG).

Malgré ces difficultés, 80% considèrent que le principe et le mécanisme sont bons, voire excellents, et aucune ne les trouvent mauvais ou plutôt mauvais, ce qui est plutôt positif.

Des progrès à faire dans les programmes conjoints et groupes thématiques

Le taux de satisfaction est beaucoup plus mitigé pour les programmes conjoints ou groupes thématiques. En effet seulement 44% indiquent clairement que ce type de programmes apporte un avantage par rapport aux programmes classiques, et 28% seulement considèrent que les groupes thématiques sont efficaces mais qu'ils pourraient l'être davantage. Près de quatre personnes sur dix considèrent même qu'ils ne sont pas vraiment efficaces.

¹ Délai de réponse initialement fixé au 4 avril, et étendu pour augmenter la taille de l'échantillon. Les réponses arrivées après cette date n'ont pas pu être prises en compte, compte tenu du temps nécessaire au traitement de l'information.

Faiblesse en matière de suivi, mobilisation des ressources et gestion des risques au sein des agences

La culture de gestion des risques est très faible puisque 25% seulement des personnes disent avoir un système de gestion des risques, qu'il est mis à jour dans moins d'un cas sur deux, et utilisé au moins une fois par trimestre dans seulement 40% des agences.

Le peu d'agences qui a développé une stratégie de mobilisation de ressources (21%) l'utilise à 80%, mais moins de la moitié des personnes interrogées considèrent qu'elle a porté ses fruits.

Les résultats en ce qui concerne les systèmes de suivi sont un peu meilleurs avec 72% qui répondent en avoir un, mais 33% ne savent pas s'il est utilisé.

Le SNU peut mieux faire dans la prise en compte des priorités nationales et pour le développement des capacités

Seulement deux personnes interrogées sur trois considèrent que les priorités nationales sont prises en compte dans l'UNDAF et dans le programme de leur agence.

Le jugement est encore plus sévère en ce qui concerne le développement des capacités nationales: 25% ne se prononcent pas, et plus des trois quarts de ceux qui se positionnent considèrent que l'appui du SNU dans ce domaine est insuffisant. Ils sont cependant plus indulgents envers leur propre agence, puisqu'ils sont deux sur trois à considérer qu'elle fait ce qu'il faut.

Satisfaction sur les relations avec la contrepartie nationale au niveau individuel, mais doute sur l'apport du Gouvernement dans son ensemble

Bien que rencontrant très fréquemment leur partenaire national pour la planification ou la mise en œuvre des activités et leur suivi - 95% des personnes disent les rencontrer au moins une fois par mois et 55% plus une fois au moins par semaine – et que toutes ces personnes considèrent ces rencontres comme productives, près d'une sur deux n'a pas su dire quel a été l'apport du Gouvernement dans le cadre de l'UNDAF.

Et sur celles qui ont exprimé une opinion, elles sont seulement un peu plus d'une sur deux à considérer cet apport crucial ou important.

Plus d'engagement du Gouvernement attendu

Pour les vingt mois restant à courir pour l'UNDAF actuel, les répondants attendent tous du Gouvernement une plus grande implication et plus grande appropriation du programme, ainsi que plus d'initiative et des approches novatrices.

L'attente est la même en ce qui concerne les Objectifs du Développement Durable (ODD), avec quelques réponses qui font référence en plus à la capacité de celui-ci à mobiliser plus de ressources de manière à assurer la pérennité des interventions et une moindre dépendance vis à vis de l'assistance au développement.

Une opinion très favorable à l'initiative One UN

75% des personnes interrogées connaissent l'initiative Delivering as One / One UN et 95% d'entre elles pensent que sa mise en place serait une très bonne chose pour Djibouti.

Ce qui aurait pour conséquence un impact plus grand et plus ciblé des interventions, permettrait une meilleure coordination et des économies d'échelle et l'éviterait les duplications d'actions.

Revue à mi-parcours de l'UNDAF
Enquête auprès des agences du SNU
Analyse quantitative

<i>Questions</i>	<i>Total réponses</i>	<i>Résultats</i>		
A. Profil des répondants				
Service/Unité ou domaine dans lequel vous travaillez actuellement	Programme	13	67%	50%
	Direction	5		19%
	Communication	1		4%
	Opérations	7		27%
	N/A - NR	13	33%	
Depuis combien de temps travaillez vous pour cette agence à Djibouti?	1. mois de 3 mois	2	5%	
	2. plus de 3 mois et moins d'un an	2	5%	
	3. plus d'un an mais moins de 5 ans	9	24%	
	4. plus de 5 ans	25	66%	
Pour les NU (que ce soit à Djibouti ou ailleurs)?	1. mois de 3 mois	2	5%	
	2. plus de 3 mois et moins d'un an	2	5%	
	3. plus d'un an mais moins de 5 ans	3	8%	
	4. plus de 5 ans	32	82%	
B. Sur L'UNDAF et les mécanismes				
Connaissez vous ce document?	Oui	28	72%	
	Non	8	28%	
Est-ce que l'UNDAF (et son cadre de résultats) est un document que vous utilisez?	Oui	22		81%
	Non	5		19%
	N/A - NR	12		
Si Oui: Quand/à quel stade et comment?				
Si Non: pourquoi?				
Avez-vous rencontré des problèmes dans la mise-en-œuvre de l'UNDAF?	Oui	5		25%
	Non	15		75%
	N/A - NR	20		
Diriez vous que le principe et le mécanisme de l'UNDAF est:	1. Excellent	3		50%
	2. Bon	9		
	3. Plutôt bon	7		29%
	4. Ni bon ni mauvais	5		21%
	5. Plutôt mauvais	0		
	6. Mauvais	0		
	N/A - NR	15		
Etes-vous familier de l'Initiative One UN/Delivering as One?	1. Connait très bien	6		16.50%
	2. En a entendu parlé, mais ne connaît pas en détail	21		59%
	3. A déjà vu le nom, mais ne sait pas ce que c'est	3		8%
	4. Ne connaît pas du tout	6		16.50%
	N/A - NR	3		
Pensez-vous que la mise en place de cette initiative serait une bonne chose pour les UN à Djibouti?	Oui	20		95%
	Non	1		
	N/A - NR	19	46%	
C. Relations avec le Gouvernement				
Quel a été, selon vous, l'apport du Gouvernement dans le cadre de l'UNDAF 2013-2017?	1. Crucial	3	56%	55%
	2. Important	9		
	3. Moyen	5		45%
	4. Pas évident	5		
	5. Aucun apport	0		0%
	N/A - NR	17	44%	
A quelle fréquence rencontrez-vous en moyenne votre partenaire National?	1. une fois par semaine ou plus	14		56%
	2. une ou deux fois par mois	10		40%
	3. une ou deux fois par trimestre	1		4%
	4. une à deux fois par an	0		
	5. moins souvent	0		
	6. jamais	0		
	N/A - NR	14		
Ces rencontres sont-elles, de façon générale, productives?	Oui	25		100%
	Non	0		
	N/A - NR	14		

D. Attentes				
Qu'est-ce que vous attendez du Gouvernement durant les 20 mois restants de l'UNDAF?		27		
Qu'attendez vous du Gouvernement dans la perspective des ODD ?		27		
E. Dans votre Agence / Section				
Avez vous un Système complet de Suivi (Plan, Outils spécifique, Rapports) pour suivre l'avancement au niveau de votre	Oui	28	72%	90%
	Non	3	8%	10%
	N/A - NR	8	20%	
A quelle fréquence l'utilisez vous?	1. une fois par semaine ou plus	5	57%	85%
	2. une ou deux fois par mois	17		
	3. une ou deux fois par trimestre	2	10%	7.50%
	4. une à deux fois par an	2		7.50%
	5. moins souvent	0		
	6. jamais	0		
	N/A - NR	13	33%	
Votre agence a-t-elle développé une Stratégie de Mobilisation de Ressources ?	Oui	21	54%	54%
	Non	7	18%	18%
	N/A - NR	11	28%	28%
Si oui, est-elle utilisée?	Oui	19		90.00%
	Non	3		10.00%
	N/A - NR	18		
A-t-elle apporté les résultats escomptés?	Oui	11	28%	69%
	Partiellement	5	13%	31%
	N/A - NR	23	59%	
Avez-vous un système de Gestion des Risques ?	Oui	26		67%
	Non	2		33%
	N/A - NR	11		
Si oui, est-il utilisé /maintenu à jour?	Oui	18	46%	69%
	Non	2	5%	
	N/A, NR	19	48%	
A quelle fréquence l'utilisez vous?	1. une fois par semaine ou plus	2		40%
	2. une ou deux fois par mois	1		
	3. une ou deux fois par trimestre	7		
	4. une à deux fois par an	12		56%
	5. moins souvent	2		
	6. jamais	1		4%
	N/A - NR	14		
F. Sur les résultats attendus				
Pensez-vous que les priorités nationales, pour le secteur qui vous concerne, sont prises en compte dans l'UNDAF?	Oui	24	62%	92%
	Non	2	5%	8%
	N/A - NR	13	33%	
Et dans le Programme de votre Agence? (Oui/Non/NA)	Oui	24	62%	100%
	Non	0		
	N/A - NR	15	28%	
Participez-vous à un programme ou projet conjoint avec d'autres agences?	Oui	18	50%	69%
	Non	8	21%	31%
	N/A - NR	14	29%	
Pensez-vous que ces programmes conjoints apportent un avantage par rapport au programmes traditionnels par	Oui	17	44%	94%
	Non	1	2%	6%
	N/A - NR	21	54%	
Etes-vous membre d'un groupe de travail thématique (sans programme/projet conjoint)?	Oui	22		67%
	Non	11		33%
	N/A - NR	6		
Si oui, est-il opérationnel/efficace?	1. très	0		
	2. oui, mais pourrait l'être davantage	5		28%
	3. ça dépend	6		33%
	4. pas vraiment	7		39%
	5. pas du tout			
Pensez-vous que l'appui du SNU pour le renforcement des capacités dans votre domaine est suffisant?	Oui	7	18%	24%
	Non	22	56%	76%
	N/A - NR	10	26%	
Et l'appui par votre agence?	Oui	18	46%	64%
	Non	10	26%	26%
	N/A - NR	12	28%	

Enquête auprès des Institutions gouvernementales

Les mêmes questions qui ont été posées au personnel du SNU ont été soumises aux personnel des ministères le 4 avril 2016. Seules cinq réponses ont été reçues le 11, nombre insuffisant pour refléter l'opinion générale, et la comparaison souhaitée avec les réponses du SNU est donc impossible. Ces réponses sont toutefois reprises dans le tableau ci-dessous à titre d'information.

Revue à mi-parcours de l'UNDAF		
Questions pour les Institutions Gouvernementales		
Questions		Total réponses
A. Profil des répondants		
Depuis combien de temps travaillez vous pour ce Ministère à Djibouti?	1. mois de 3 mois	
	2. plus de 3 mois et moins d'un an	
	3. plus d'un an mais moins de 5 ans	3
	4. plus de 5 ans	2
Pour l'Administration du pays (que ce soit à Djibouti ou ailleurs)?	1. mois de 3 mois	
	2. plus de 3 mois et moins d'un an	
	3. plus d'un an mais moins de 5 ans	2
	4. plus de 5 ans	3
B. Sur L'UNDAF et les mécanismes du SNU		
Connaissez vous ce document?	Oui	4
	Non	1
Est-ce que l'UNDAF (et son cadre de résultats) est un document que vous utilisez?	Oui	1
	Non	4
	N/A - NR	
Si Oui: Quand/à quel stade et comment?		
Si Non: pourquoi?		
Avez-vous rencontré des problèmes dans la mise-en-œuvre de l'UNDAF?	Oui	
	Non	1
	N/A - NR	4
Diriez vous que le principe et le mécanisme de l'UNDAF est:	1. Excellent	
	2. Bon	2
	3. Plutôt bon	
	4. Ni bon ni mauvais	1
	5. Plutôt mauvais	
	6. Mauvais	
N/A - NR	2	
Etes-vous familier de l'Initiative One UN/Delivering as One?	1. Connait très bien	
	2. En a entendu parlé, mais ne connaît pas en détail	2
	3. A déjà vu le nom, mais ne sait pas ce que c'est	
	4. Ne connaît pas du tout	3
	N/A - NR	
Pensez-vous que la mise en place de cette initiative serait une bonne chose pour Djibouti?	Oui	1
	Non	
	N/A - NR	4
C. Relations avec le Système des Nations Unies		
Quel a été, selon vous, l'apport du Système des Nations Unies (SNU) dans le cadre de l'UNDAF 2013-2017?	1. Crucial	1
	2. Important	1
	3. Moyen	1
	4. Pas évident	
	5. Aucun apport	
N/A - NR	2	
A quelle fréquence rencontrez-vous en moyenne votre partenaire du SNU?	1. une fois par semaine ou plus	
	2. une ou deux fois par mois	1
	3. une ou deux fois par trimestre	1
	4. une à deux fois par an	
	5. moins souvent	
	6. jamais	
N/A - NR	3	
Ces rencontres sont-elles, de façon générale, productives?	Oui	2
	Non	
	N/A - NR	3

D. Attentes		
Qu'est-ce que vous attendez du SNU durant les 20 mois restants de l'UNDAF?		3
Qu'attendez vous du SNU dans la perspective des Objectifs de Développement Durable (ODD) , objectifs faisant suite aux Objectifs du Millénaire (OMD)?		4
E. Dans votre Ministère/Service		
Avez vous un Système complet de Suivi (Plan, Outils spécifiques, Rapports) pour suivre l'avancement au niveau de votre politique	Oui	2
	Non	2
	N/A - NR	1
A quelle fréquence l'utilisez vous?	1. une fois par semaine ou plus	
	2. une ou deux fois par mois	
	3. une ou deux fois par trimestre	1
	4. une à deux fois par an	
	5. moins souvent	1
	6. jamais	1
	N/A - NR	2
Votre Ministère a-t-il développé une Stratégie de Mobilisation de Ressources ?	Oui	
	Non	3
	N/A - NR	2
Si oui, est-elle utilisée?	Oui	
	Non	
	N/A - NR	
A-t-elle apporté les résultats escomptés?	Oui	0
	Partiellement	0
	N/A - NR	5
Avez-vous un système de Gestion des Risques (au sein de votre Ministère/Service)?	Oui	
	Non	3
	N/A - NR	2
Si oui, est-il utilisé /maintenu à jour?	Oui	
	Non	
	N/A, NR	5
A quelle fréquence l'utilisez vous?	1. une fois par semaine ou plus	
	2. une ou deux fois par mois	
	3. une ou deux fois par trimestre	
	4. une à deux fois par an	
	5. moins souvent	
	6. jamais	
	N/A - NR	5
F. Sur les résultats attendus		
Pensez-vous que les priorités nationales, sont prises en compte dans l'UNDAF?	Oui	4
	Non	
	N/A - NR	1
Et pour le secteur qui vous concerne, dans le Programme de votre Ministère?	Oui	2
	Non	2
	N/A - NR	1
Participez-vous à un programme ou projet conjoint avec d'autres Ministères?	Oui	1
	Non	1
	N/A - NR	3
Pensez-vous que ces programmes conjoints apportent un avantage par rapport au programmes par ministère/direction	Oui	1
	Non	
	N/A - NR	4
Etes-vous membre d'un groupe de travail thématique (sans programme/projet conjoint)?	Oui	
	Non	3
	N/A - NR	2
Pensez-vous que l'appui du SNU pour le renforcement des capacités à l'échelle nationale est suffisant?	Oui	
	Non	3
	N/A - NR	2
Et l'appui pour votre ministère/service en particulier?	Oui	
	Non	3
	N/A - NR	2

Axe de Coopération		1. Gouvernance et Développement Economique						
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Base Fin 2012 (ou date la plus proche)	Valeurs Intermédiaires				Cible Fin 2017	Source
			Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016		
1.1 : Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive , transparente et redevable (PNUD, UNFPA, UNESCO, OMS, FAO, OHCHR)	Nombre d'institutions nationales et locales certifiées comme observant les principes et pratiques de la gouvernance inclusive, transparente et redevable	ND	ND	ND	ND	ND		Rapports d'audit fonctionnel des institutions nationales et locales
	Taux de certification des compétences de Magistrats et de personnel judiciaire	ND	ND	ND	ND	ND		Rapports d'activités sur les investissements
	Niveau d'Opérationnalité des services judiciaires, de l'Assemblée nationale, et des médias publics et privés	ND	ND	ND	ND	ND		Cahier de Budget publié et diffusé par le Ministère délégué chargé du Budget
	Nombre d'ateliers de renforcement des capacités organisés.	ND	ND	ND	ND	ND		
1.1.1 Les capacités institutionnelles et techniques du système judiciaire sont améliorées pour renforcer l' accès des populations et notamment des groupes vulnérables aux services judiciaires efficaces (PNUD)	Code pénal révisé	Code pénal de 1995	Non révisé		En vigueur avant 2017		Nouveau Code pénal en vigueur avant 2017	Rapports du Ministère de la Justice et Rapport d'évaluation de l'état de mise à jour et en
	Commission Nationale Indépendante de Lutte Contre la Corruption (CNILCC) opérationnelle.	Projet de loi portant mise en place d'une stratégie de lutte contre la corruption	mis en place en 2013				Loi promulguée pour la, mise en oeuvre de la stratégie de LCC et CNILCC mise en place.	Journal Officiel avec annonce de la mise en place de la CNILCC et Rapport d'évaluation de TI sur l'opérationnalité de la CNILCC
	Magistrats et personnel judiciaire avec des compétences améliorées et certifiées	Nombre actuel de magistrats et personnel judiciaire ayant bénéficié de formations spécialisées : (AD)	ND	ND	ND	ND	80% des magistrats et personnel judiciaire formés en 2017	Liste des magistrats et personnel judiciaire ayant bénéficié des formations
	« Chaîne pénale » informatisée	Chaîne manuelle (main courante)	ND	ND	ND	ND	Chaîne pénale mise en réseau informatisé	Revue nationale sur la qualité des décisions judiciaires rendues
	Mécanisme d'aide juridique de proximité établi/mis en place	Mécanisme inexistant					Mécanisme mis en place	
1.1.2 Les capacités institutionnelles de l' Assemblée Nationale sont renforcées pour la réalisation de ses prérogatives et obligations constitutionnelles (PNUD, OMS)	Mécanisme opérationnel pour dialogue entre l'Assemblée nationale (AN) et les citoyens	(0) Mécanisme inexistant	Existe depuis 2015				(1) Mécanisme mis en place (1 par membre élu de l'AN)	Rapport de l'Assemblée Nationale (AN) sur les rencontres organisées avec les citoyens
1.1.3 Les organes de contrôle de l'administration, y compris la CNDH, sont renforcés pour la réalisation de leurs missions respectives (PNUD, OMS, OHCHR)	Rapports périodiques (annuels) disponibles par les organes de contrôle de l'administration.	AD (Inspections existantes, mais souvent non opérationnelles et ne produisant pas de rapports d'inspection)	ND	ND	ND		AD	Rapports de l'Inspection générale de l'État Rapports de l'Inspection générale des Finances Rapport du Médiateur Rapport du CNDH Rapport de l'Inspection générale de la Santé Rapport de l'Inspection générale de l'éducation nationale

1.1.4 Les mécanismes et capacités institutionnelles des médias publics et privés sont renforcés pour améliorer l'accès des citoyens à l'information (PNUD, OMS, UNESCO)	Taux d'augmentation du nombre de sources d'information publiques et privées	(3) Existants, mais à faible capacité d'action	0	0	6 publics	6 publics	(6) médias dont 3 nouveaux et indépendants tous renforcés en capacités d'information et de communication	Rapports d'activités des médias publics et privés Liste des médias publics et privés
1.1.5 Un appui technique est fourni aux instances nationales pour l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux instruments internationaux de droits ratifiés par le pays, ainsi que pour le suivi et la mise en oeuvre des recommandations issues de différents Comités des Nations Unies (PNUD, UNFPA, OHCHR) UNESCO, UNICEF)	Nombre de rapports périodiques produits par les instances nationales	5 (CDE, CEDEF, Rapport d'Examen périodique universel (EPU/1, Pacte relatif aux droits ESC, CCT)	ND	ND	ND		(9) CDE, CEDEF, EPU, CCT, Pacte relatif aux droits ESC, CCT, etc.	PV réunions du Comité interministériel pour la rédaction et la soumission des rapports aux organes des traités et au Conseil des Droits de l'Homme Rapport annuel de la CNDH
1.1.6 Un appui technique, institutionnel et de mobilisation de ressources est fourni au MPFPF pour la mise en oeuvre de la Politique Nationale Genre (PNG) (UNFPA, OMS, UNESCO, PNUD, FAO)	1- Nombre de cellules genre actives au sein des ministères.	8			14		23	Plan d'action de PNG Rapports d'activités trimestriels des cellules genre de tous les Ministères
	2- Etat d'avancement de la mise en oeuvre de la Politique Nationale Genre	% de mise en oeuvre courant (AD)	manque de ressources financières de la partie du			(75% au moins) de la Politique Nationale Genre mise en oeuvre		Rapports annuels du MPFPF

1.2 : Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation , ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés (PNUD, UNFPA, OMS, FMI)	1- Nombre de rapports nationaux et sectoriels de planification et de suivi-évaluation produits et approuvés	AD	ND	ND	ND	ND		Rapports d'activités des départements sectoriels en matière de planification, de gestion et de suivi de suivi évaluation
	2 - Nombre de membres des Conseils Régionaux formés en planification et gestion-	AD	ND	ND	ND	ND		Rapports d'atelier/séminaires de formation des Conseils régionaux
1.2.1 Tous les acteurs régionaux disposent des capacités techniques et institutionnelles pour planifier et gérer le développement des régions (PNUD, OMS)	Ind 1- Rapports annuels de gestion produits par les acteurs régionaux	AD	ND	ND	ND	ND	AD	Rapports d'activités annuels des Conseils régionaux
	Ind 2 - Nombre de membres H/F des Conseils Régionaux formés et à même de formuler des documents de planification et gestion de projets de développement	AD	ND	ND	ND	ND	AD	Rapport des ateliers de formation en planification et gestion de projets de développement
	Ind 3 - Projets de développement de qualité élaborés et mis en oeuvre par région par les acteurs ayant bénéficié de formation en gestion et planification de projets	AD	ND	ND	ND	ND	5 par région sur cinq ans (au moins un projet de développement par région et par an)	Projets de développement régionaux mis en oeuvre Rapports de gestion et évaluation des projets, mis en oeuvre
1.2.2 Les directions et services sectoriels de planification, de gestion et de suivi et évaluation sont soutenus et renforcés (PNUD, UNICEF, OMS)	Ind 1- Nombres de directions et services sectoriels à même d'élaborer et de mettre en oeuvre avec suivi et évaluation des plans et activités sectoriels de qualité.	AD	ND	ND	ND	ND	AD	Rapports des ateliers de formation à la planification, gestion et suivi évaluation
	Ind 2- Nombre de ministères élaborant leurs plans d'action et produisant des rapports de suivi évaluation périodiques	AD	ND	ND	ND	ND	AD	Rapports de suivi et évaluation périodiques des départements sectoriels
	Ind 3 - Nombre de ministères ayant adopté le CDMT	2	2	2	2	2	Tous les départements sectoriels	Document relatif au CDMT
1.2.3 La gestion macro-économique et la mobilisation des ressources en matière d' Aide publique au développement (APD) sont soutenues et renforcées (PNUD, OMS, FMI)	Ind 1 - Cadrage macroéconomique de la Direction de l'Economie mis à jour.	AD		Formé au cadrage macro économique			AD	Rapports de la Direction de l'Economie du ministère de l'économie et des finances
	Ind 2 - Acteurs formés et aptes à mettre en oeuvre de la Déclaration de Paris	AD	ND	ND	ND	ND	AD	Rapport d'ateliers de la Direction de la Coopération Internationale
	Ind 3 - Pourcentage de APD	Montant APD en 2011 (AD)	ND	ND	ND		Montant APD augmenté de 30% en 2017	Rapport d'ateliers de la Direction de la Coopération Internationale
1.2.4 Un appui institutionnel et technique pour la mise en oeuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) est fourni (PNUD, UNFPA, OMS, UNICEF)	Schéma directeur de la statistique mis en oeuvre.	% de mise en oeuvre courante AD	ND	ND	ND	ND	100% du Schéma Directeur mis en oeuvre	Rapport annuel du Ministère Economie et Finances - Rapports annuels de tous les Ministères et Secrétariat d'Etat

1.3 : Les opportunités de développement économique et de création d' emplois , au niveau national et local, sont élargies (PNUD, ONUDI, FAO, UNESCO)	Ind 1- Politique officielle de création des PME/PMI en vigueur assortie d'une stratégie.	0	0	0	0	0	Rapports du Ministère délégué au Commerce et à l'Industrie
	Ind 2- Politique de création d'emplois	0	0	0	1	1	Rapport du Ministère du Travail
	Ind 3 - Etudes de potentialités industrielles existantes dans le pays				1	1	Rapports de l'ANEFIP
	Ind 4 - Nombre d'emplois créés	AD	ND	ND	ND	ND	Etudes de potentialités industrielles existantes dans le pays
1.3.1 Un environnement propice à l'émergence et au développement des PME/PMI est promu (PNUD, ONUDI, FAO)	Politique et Stratégie nationales pour le développement des PMI/PME	0	0	0	1	1	Rapports du Ministère délégué chargé des PME/PMI Politique et Stratégie nationales pour le développement des
1.3.2 Des politiques, programmes et projets pilotes de développement de l' économie locale , basés sur les potentialités régionales, sont élaborés et mis en oeuvre (PNUD, FAO, ONUDI, UNESCO)	Ind 1 - Taux de croissance au niveau régional des secteurs de l'agriculture, élevage, pêche, artisanat, etc.	% des activités des secteurs de l'agriculture, élevage, pêche et artisanat (AD)	ND	ND	ND	ND	Taux de croissance régionale des secteurs de l'agriculture, élevage, pêche et artisanat (% AD) Données statistiques annuelles de production agricole, d'élevage et de pêche
	Ind 2- Taux de commercialisation des produits de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche et de l'artisanat	Niveau de commercialisation des productions de l'agriculture, élevage, pêche et artisanat (AD)	ND	ND	ND	ND	Taux d'augmentation de la production de qualité standard pour l'exportation des différents secteurs. (AD) Rapports de production et de commercialisation des produits issus de différents secteurs Rapports d'activités des services de l'agriculture, élevage, pêche, artisanat, tourisme Rapport d'activités du Port de Pêche
	Ind 3- Augmentation des revenus issus du commerce des produits de l'agriculture, élevage, pêche, artisanat	AD	ND	ND	ND		AD Rapports des Conseils régionaux
1.3.3 Une stratégie nationale de développement industriel est élaborée et validée (ONUDI, PNUD)	Ind 1 - Rapport d'étude des potentialités industrielles	0	0	0	1	1	Rapport d'évaluation de l'étude par le Ministère délégué chargé PME/PMI
	Ind 2 - Rapports d'études préliminaires de faisabilité et profils des PMI	AD	ND	ND	ND	ND	AD Document de stratégie existant et opérationnel
	Ind 3 - Stratégie nationale de développement industriel	0	0	0	0	0	1 Les infrastructures arrangements et facilités requis sont mis en place
	Ind 4 - Infrastructures, arrangements et facilités mis en place	AD	ND	ND	ND	ND	AD Rapport sur les infrastructures et facilités de développement industriel Bulletins trimestriels de l'ANEFIP sur la situation de l'offre et de la demande d'emploi

Axe de Coopération		2. Accès aux Services Sociaux de Base						
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants	Indicateurs	Valeurs					Cible 2017	Source
		Base (date) fin 2012	2013	Intermédiaires 2014 2015		2016		
2.1 : Secteur Éducation Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès , de manière équitable, à une éducation de qualité	Taux Brut de Scolarisation Primaire	75%	80.20%	79%	ND		105%	Annuaire statistiques de l'éducation Equêtes (EDAM), (MICS) et (PAPFAM) Résultats des OTI en fin de 5ème année du Primaire Rapports de l'Inspection générale du MENFOP EMIS
	Taux net de scolarité Primaire	68%	ND	ND	ND		100%	
	Taux d'achèvement primaire (TAP) Primaire	71%	71%	68.50%	ND		73.90%	
	Ratio F/G	0.8	0.86	0.87	ND		1	
2.1.1 Un appui nutritionnel est fourni pour renforcer la scolarisation des enfants, en particulier des filles, dans les zones périurbaines et rurales	% d'écoles primaires rurales ayant des cantines	98%	97%	96%	ND		AD	Annuaire statistiques de l'éducation Rapports d'évaluation du PAM Rapports des Conseils régionaux Rapports des Directeurs des écoles des zones péri urbaines et rurales
	% des élèves recevant une ration alimentaire dans les écoles primaires rurales	96%	100%	100%	ND		100%	
2.1.2 Les disparités de scolarisation et de formation sont réduites pour les enfants à besoins éducatifs spéciaux (EABES) et autres enfants vulnérables, y compris les enfants des réfugiés et les orphelins.	Nombre d'élèves à besoin éducatifs spéciaux (EABES) au primaire	217	ND	ND	ND		500	Annuaire statistiques de l'éducation
	Nombre de classes créées pour les enfants mal voyants et mal entendants	0	ND	ND	ND		150	
	Nombre d'enseignants formés pour les EABES	0	ND	ND	ND		150	
	Ratio de scolarisation des orphelins par rapport aux non orphelins dans le primaire	AD	ND	ND	ND		AD	
2.1.3 Tous les élèves fréquentent des écoles amies des enfants qui disposent des facilités d' accès à l'eau, hygiène et assainissement et utilisent des méthodes pédagogiques innovantes centrées sur l'enfant tout en les préparant dès la petite enfance .	% d'écoles disposant de l'eau potable	83%	86%	88%	ND		100%	Annuaire statistiques de l'éducation Rapports de routine Rapports d'évaluation
	% d'école disposant des latrines	96% (75% pour filles)	87% 76%	81% 76%	ND		100%	
	% d'élèves pratiquant le lavage des mains au savon	82%			ND		100%	
2.1.4 Les enseignants et inspecteurs pédagogiques et administratifs sont capables d'assurer une éducation fondamentale de qualité à tous les enfants	Ratio Elèves/Maître	36	33.2	33.8	ND		25	Annuaire statistiques de l'éducation Rapports d'inspection générale de l'éducation
	Nombre d'enseignants certifiés (CAP)	23.60%	48%	41%	ND		100%	
	% d'école respectant les normes Normes Fondamentales Qualité de l'Education	25%	ND	ND	ND		100%	
2.1.5 Les capacités nationales pour la mise en œuvre, la coordination et le suivi et évaluation de programmes d' alphabétisation et d' éducation non formelle (AENF) sont renforcées	% de personnes qui déclarent avoir entendu des informations sur l'AENF	AD	ND	ND	ND		AD	Rapports de campagnes d'AENF Rapports du MPFPF et du MENFOP
	Taux d'alphabétisation masculin	78.80%	ND	ND	ND		100%	
	Taux d'alphabétisation féminin	66.90%	ND	ND	ND		100%	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants	Indicateurs	Valeurs					Cible 2017	Source
		Base (date) fin 2012	2013	Intermédiaires		2016		
				2014	2015			
2.2 : Secteur Santé Les populations, en particulier les femmes et les enfants de moins de 5 ans, ont accès à des services de santé de base et de nutrition de qualité sur l'ensemble du pays.	Taux d'accès aux services de santé de base et de nutrition	80%	ND	ND	ND		AD	Rapports des Enquêtes MICS, EDAM, PAPFAM ; Rapports de la DSME/MS Rapports des Conseils régionaux Rapports des ONG
	Taux de couverture Consultation Périnatale CPN2 et +	61%	ND	40.47%	ND		AD	Rapport du SNIS
	Taux de prévalence contraceptive	AD	ND	12.33%	ND		AD	Rapport du SNIS
2.2.1 Les structures de santé offrent des services de santé de qualité aux populations, y compris les femmes, femmes enceintes, les nouveaux nés et les enfants de moins de cinq ans.	% des structures Service Obstétrique d'Urgence de Base	AD	ND	ND	ND		AD	Rapport DSME/MS Rapport du SNIS
	% des structures Service Obstétrique Néonataux d'Urgence Complet	AD	ND	ND	ND		AD	
	Taux d'accouchements par un personnel qualifié	93%					95%	
	% des structures à Prise en Charge Intégrée Mère-Enfant	75%					100%	
	% d'enfants (- 5 ans) pris en charge selon la stratégie PCIME	AD		145.116			AD	
2.2.2 La couverture vaccinale des enfants, surtout les moins de un an, est renforcée, en particulier dans les zones rurales	Taux de couverture Penta 3	89%		66.27%			95%	Rapports PEV Enq.Couverture vaccinale Rapports du SNIS
	Taux de couverture de la rougeole	85%		55.44%			95%	Rapports du SNIS
	Taux de couverture VAT	70%		36.20%			90%	Rapports du SNIS
2.2.3 Les enfants de moins de 5 ans et les mères sont couverts par des interventions nutritionnelles curatives et préventives à travers tout le pays	Taux de couverture de prise en charge des enfants (-5 ans) et les mères	70%					90%	Rapport Programme National de Nutrition Rapport du MS
	Taux de guérison des enfants malnutris sévères	69%	ND	ND	ND		90%	
	Taux de guérison des enfants malnutris modérés	74%	ND	ND	ND		90%	
	Taux de létalité des EMS	<5%	ND	ND	ND		<3%	
	Taux de malnutrition aigue globale	AD	ND	ND	ND		AD	
2.2.4 Les populations ont des connaissances et des pratiques favorables à la santé et à la nutrition	Taux d'allaitement maternel exclusif	24%	ND	ND	ND		70%	Rapports DRS/MS
	% ménages consommant du sel adéquatement iodé	AD	ND	ND	ND		AD	
	% enfants (- 5 ans) dormant sous Moustiquaire imprégnée	27%	ND	ND	ND		60%	
	% femmes enceintes dormant sous Moustiquaire II	27%	ND	ND	ND		60%	
	% enfants diarrhéiques recevant la SRO	AD	ND	ND	ND		AD	
2.2.5 Les politiques nationales de prévention et de prise en charge pour les maladies non transmissibles sont développées	Nombre de politiques relatives aux maladies non transmissibles élaborées et diffusées	1	ND	ND	ND		AD	Rapports annuels du MS

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants	Indicateurs	Valeurs					Cible 2017	Source
		Base (date) fin 2012	2013	Intermédiaires		2016		
				2014	2015			
2.3 : VIH/SIDA Les populations le plus à risque (femmes enceintes VIH+ et leurs enfants), les adolescents (es) et les jeunes ont accès aux services de prévention et de soins en matière de VIH/SIDA	Taux de prévalence du VIH	2.70%	2.70%	2.70%	ND		2%	Rapports annuels du PLS santé
	Taux de survie des personnes (H/F) vivant avec le VIH sous ARV depuis 12 mois	77.50%	ND	ND	ND		100%	Rapports de progrès pays 2014 et 2016
	Taux d'utilisation du préservatif	33.50%	ND	52.80%	ND		50%	Enquêtes CAP 2014 et 2017 Enquête IGAD
2.3.1 Les populations infectées ou affectées bénéficient des soins et de soutien de qualité pour la prise en charge globale du VIH/SIDA, y compris la prévention et la prise en charge des co infectés VIH/TB	Taux de couverture en ARV	21%	ND	40%	ND		80%	Revue MP PNLS 2012-2016 Rapports de progrès pays
	Nombre d'Agents Psycho Sociaux assurant le suivi des PVVIH	AD	ND	ND	ND		AD	
	Nombre de PVVIH sous ARV et avec un IMC < 18.5 bénéficiant de l'appui nutritionnel	330	ND	1743	ND		>90%	Revue MP PNLS 2012-2016
	Pourcentage des personnes vivant avec le VIH avec examen de dépistage pour la tuberculose parmi les personnes vivant avec le VIH consultant dans les structures de prise en charge du VIH	AD	ND	ND	ND		Au moins 90%	
	Pourcentage des patients co infectés mis sous ARV	AD	ND	ND	ND		Au moins 90%	
	Pourcentage des personnes vivant avec le VIH et atteintes de tuberculose positive pris en charge	AD	ND	ND	ND		Au moins 90%	
2.3.2 Les populations les plus à risque, les adolescents (es) et les jeunes accèdent à l'information et aux préservatifs	% de personnes connaissant les moyens de prévention du VIH et rejetant les idées fausses	14%	ND	ND	ND		60%	Rapports annuels Enquête CAP Rapports de progrès pays
	% de personnes dépistées et ayant récupéré les résultats	AD	ND	ND	ND		AD	
2.3.3 Les femmes enceintes VIH+ et leurs enfants ont accès à la prophylaxie et à la prise en charge globale	Taux de couverture en prophylaxie complète en ARV, des femmes enceintes vivant avec le VIH	20%	ND	ND	ND		80%	Rapports du PLS Santé Rapports de progrès pays 2014 et 2016
	Pourcentage des enfants nés de mères séropositives et qui sont séronégatifs à 18 mois	26%	ND	ND	ND		10%	
	% d'enfants séropositifs recevant le traitement ARV	3%	ND	ND	ND		100%	
	% des femmes enceintes VIH+ sous ARV et avec un IMC < 18.5 bénéficiant de l'appui nutritionnel	10%	ND	ND	ND		90%	
2.3.4 Les secteurs clés en matière de lutte contre le VIH/SIDA ont des plans opérationnels et de suivi/évaluation mis en œuvre	Nombre de secteurs institutionnels ayant des plans opérationnels budgétisés	1	ND	ND	ND		11	Rapports de suivi/évaluation annuels des Ministères impliqués dans la lutte contre le VIH/SIDA
	Nombre de secteurs institutionnels disposant des rapports annuels	1	ND	ND	ND		11	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants	Indicateurs	Valeurs					Cible 2017	Source
		Base (date) fin 2012	2013	Intermédiaires 2014 2015		2016		
2.4 : Eau et Assainissement Les populations défavorisées en milieu rural et péri urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, de façon durable.	% de la population rurale ayant accès à l'eau potable	56%	ND	ND	ND		67%	Enquêtes nationales spécifiques - MICS EDAM3/2012 Annuaire statistiques DISED DHS - Rapport Direction Hydraulique rurale
	% de la population péri urbaine ayant accès à l'eau potable	90%	ND	ND	ND		90%	
	% de la population rurale ayant accès à l'assainissement	16%	ND	ND	ND		20%	
	% de la population péri urbaine ayant accès à l'assainissement	63%	ND	ND	ND		76%	
2.4.1 La maintenance et la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) sont améliorées de façon durable, y compris la cartographie des ressources en eau	Nombre de stations équipées en système solaire	3%		100%	100%		100%	Rapports de routine de l'ONEAD Rapports d'évaluation du Rappports des Conseils régionaux
	% des stations fonctionnant sans interruption	AD	ND	ND	ND		AD	
2.4.2 Les populations périurbaines et rurales adoptent de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	% de populations ayant adopté des bonnes pratiques d'hygiène	AD	ND	ND	ND		AD	Rapports de routine Rapports d'évaluation Enquêtes
	% des ménages ayant des connaissances en matière d'hygiène et assainissement	AD	ND	ND	ND		AD	
2.4.3 Les communautés rurales et périurbaines disposent davantage d'ouvrages adéquats pour l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base	% des ménages péri urbains disposant de latrines ou toilettes	AD	63%	ND	ND		AD	Rapports de routine Rapports d'évaluation Rapports de mission de terrain Rapports de suivi du projet
	Nombre de forages hydrauliques mis en place	AD	ND	ND	ND		AD	
	Nombre des bénéficiaires du programme « Vivres contre travail » dans le domaine de l'eau	3000	ND	ND	ND		6000	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants	Indicateurs	Valeurs					Cible 2017	Source
		Base (date) fin 2012	2013	Intermédiaires 2014 2015		2016		
2.5 : Protection Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes formes de violence et exploitation	Taux de prévalence de MGF	93%	78%	ND	ND		85%	MICS
	Taux de prévalence de toutes formes de violence	AD	ND	ND	ND		AD	Enquêtes spécifiques
	Proportion d'enfants dont la naissance est enregistrée	0.92	ND	ND	ND		1	Rapports de police
2.5.1 Les textes législatifs et réglementaires (lois) nationaux sont harmonisés avec les instruments internationaux ratifiés par le pays, et mis en application par les autorités compétentes	Nombre de lois promulguées et harmonisées	2	ND	ND	ND		10	Rapports périodiques relatifs aux CDE, CEDEF Rapports annuels du Ministère de la Justice ; Rapports annuels du MPEPE
2.5.2 Les institutions nationales et les communautés bénéficient du renforcement des capacités pour la lutte contre les pratiques néfastes et toutes formes de violence et exploitation	Nombre de stratégies sectorielles de lutte contre toutes formes de violence et exploitation	0	ND	ND	ND		2	Rapports annuels du MPFPF et autres Ministères impliqués dans la lutte contre les pratiques néfastes et toutes formes de violence et exploitation
	Nombre de structures de prise en charge contre les violences, opérationnelles	2	2	2	2		10	Rapports des ONG impliquées dans la lutte contre les violences et exploitation
2.5.3 Les garçons et les filles ont accès à des services sociaux de base et à une protection adéquate contre toutes les formes de violence et exploitation.	Nombre de services de protection pour les enfants	AD	ND	ND	ND		AD	Rapports des Ministères impliqués et/ou concernés par la protection des jeunes Rapports des CDC et des ONG
	Nombre d'enfants (F/G) enregistrés à la naissance	92.60%	ND	ND	ND		100%	PAPFAM/2012
	Nombre d'encadreurs (H/F) d'enfants et adolescents délinquants	AD	ND	ND	ND		AD	Rapports de la gendarmerie et de la police
	% OEV bénéficiant d'un paquet complet de services de prise en charge	AD	ND	ND	ND		AD	
	Nombre de structures offrant un paquet complet de services sociaux aux enfants et adolescents (F/G)	AD	ND	ND	ND		AD	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants	Indicateurs	Valeurs					Cible 2017	Source
		Base (date) fin 2012	2013	Intermédiaires 2014 2015		2016		
2.6: Promotion Jeunesse Les adolescents (es) et les jeunes bénéficient d'un environnement favorable à leur épanouissement	Nombre d'infrastructures dédiées aux jeunes pour (F/G)	AD	32	32			AD	Rapport État des lieux CDC Enquêtes CAP
	Taux de fréquentation des infrastructures dédiées aux jeunes par les jeunes (F/G)	AD	ND				AD	Rapports d'activités des CDC
2.6.1 Les capacités institutionnelles du département et services en charge de la jeunesse, ainsi que celles des organisations des adolescents (es) et jeunes sont renforcées	Nombre de personnes (H/F) relevant des institutions et organisations des jeunes formées en planification et gestion de projets	AD	ND	ND	ND		AD	Rapport d'activités du SEJS, du CNJD et des ONG ayant bénéficiés d'un renforcement de capacités
	Nombre de projets élaborés par les institutions et organisations en faveur de l'épanouissement des jeunes (F/G)	AD	ND	ND	ND		AD	
	Taux d'exécution des projets élaborés par les institutions et organisations en faveur de l'épanouissement des jeunes (F/G)	AD	ND	ND	ND		AD	
2.6.2 Une stratégie de communication en faveur d'un changement de comportement des adolescents (es) et jeunes est développée	Stratégie de communication pour un changement de comportement des adolescents (es) et jeunes (F/G)	0	ND	ND	ND		1	Rapport d'évaluation du SEJS portant sur la mise en œuvre de la stratégie
	Production d'outils de communication	AD	ND	ND	ND		AD	Rapports d'activités des partenaires impliqués dans
2.6.3 Les services d'écoute, de prise en charge et de soutien aux jeunes (F/G) sont multipliés et renforcés	Nombre de cellules d'écoute	1	0	0			15	Rapports du SEJS
	Taux de fréquentation des cellules d'écoute par les jeunes (F/G)	AD	ND	ND	ND		AD	Rapports des Base de données des services d'écoute, de prise en charge et de soutien
	Nombre d'animateurs à l'écoute des jeunes F/G	AD	ND	ND	ND		AD	Rapports annuels des CDC
	Nombre de jeunes (F/G) en difficulté pris en charge par les services de soutien	AD	ND	ND	ND		AD	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs					Cible Fin 2017	Observations/Commentaires	Source
		Base fin 2012 (ou date la plus proche)	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016			
3.1 Les Communautés rurales et les Ecosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques (PNUD, FAO, PAM, OMS)	Etudes sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques							Rapports annuels des Ministère impliqués	
	Nombre de bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques identifiées et vulgarisées.							Rapports d'études	
	Adaptation de méthodes, de systèmes et de nouvelles technologies							Rapports d'enquêtes	
	Système performant de protection et gestion durable des écosystèmes (aires marines, systèmes côtiers, zones de pâturages) est mis en place.							Rapports d'exécution et de suivi des programmes et projets	
	Contribution des communautés dans la protection de l'environnement								
3.1.1 Les bonnes pratiques d'adaptation des communautés au changement climatique sont renforcées (PNUD, FAO)	Etude validée sur les bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques	0					1	Nombreuse étude validée sur les pratiques d'adaptation!	rapport d'achèvement PROMES-GDT,Projet d'Adaptation aux Changements Climatiques des communautés rurales d'Ali-Sahieh
	Bonnes pratiques d'adaptation aux changements climatiques sont adaptées aux conditions locales et sont appliquées	Nombre de pratiques existantes en 2011 (AD)					Nombre de pratiques renforcées, augmenté de 30% en 2017	Système agropastorale, système d'irrigation goutte à goutte, gestion des parcours de transhumance	Rapports d'exécution de projets ASSAMO-Adailou, Projet Grand/petit Barra, Projet Aires Marines Protégées
	Adaptation de méthodes, de systèmes et de nouvelles technologies	3 méthodes adaptées introduites (retenues d'eau, citernes enterrées)					10	Une vingtaine d'ouvrage de mobilisation d'eau sont construits (retenues, citernes enterrés, microbarrage...)	Rapport d'activité du ministère de l'agriculture
3.1.2 Les capacités des institutions et des communautés, en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes sont renforcées (PNUD, FAO,PAM,OMS,UNESCO)	Indices de protection et gestion durable des écosystèmes (aires marines, systèmes côtiers, zones de pâturages)	0					3	Delimitations des Aires Marines Protégées (AMP), Formations des Ecogardes, Formations des communautés de gestion des AMP	Rapport d'exécution de projets Rapport de suivi des projets Rapport de missions de terrain
	Nombre des bénéficiaires du programme «Vivres contre travail » dans le domaine de l'environnement	6500 par an					10 000 par an	Le PAM et le FAO assistent la mise en œuvre de projet d'adaptation des systèmes agropastoral il ya un amalgame entre les aides d'urgences et le soutien pour le développement, difficile donc d'apprécier l'évolution de l'indicateur	Rapport

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs					Cible Fin 2017	Observations/Commentaires	Source
		Base fin 2012 (ou date la plus proche)	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016			
3.2 Les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) sont renforcées et contribuent à la résilience du pays, face aux risques et catastrophes (PNUD, FAO, PAM, OMS, UNFPA, UNESCO)	Formation de cadres professionnels au SEGRC							Rapports d'activités du SEGRC Procès verbaux des réunions des Comités interministériel et technique Rapports des ONG locales	
	Nombre d'ONG actives dans la GRC								
	Plans de contingence sectoriels disponibles								
	Stratégie d'information et de communication relative à la GRC est développée et mis en place								
3.2.1 Les capacités des structures nationales en charge de la GRC, ainsi que des ONG sont renforcées, y compris le système de suivi et d'alerte à la sécheresse (PNUD, FAO, PAM, OMS, UNFPA, UNESCO)	Nombre de cadres professionnels au SEGRC formés.	3					10	76 membres du comité technique de DRR ont été formé	Rapports d'activités du SEGRC de 2013
	Nombre d'ONG actives dans la GRC	2					10	Des ateliers de formation ont été organisé pour les différents corps de métiers de l'armée, de l'UNFD, acf, gohaniter, oim, SOS sahel, , unfd, croissant rouge, croix rouge, DRC, NBC	Rapports des ONG locales impliquées dans la GRC Rapport Annuel FAO 2015
	Nombre de réunions annuelles en GRC	0					2 par année pour le Comité interministériel, et 4/6 par année pour le Comité technique	Une dizaine de réunions sont tenues entre le CIM et CTI contre 18 prévus	Procès verbaux des réunions des Comités interministériel et technique
3.2.2 Les plans de contingence sectoriels sont développés et intégrés dans le plan national ORSEC (OMS, UNFPA, FAO, PAM, UNESCO)	Nombre de plans de contingence et de soutien sectoriels élaborés,	0					5	En 2013, il existait le plan ORSEC, celui de l'aéroport international de Djibouti, le plan POLMAR pourtant l'état de base est mise à 0, Pas de plan de contingence élaboré	Rapports d'activités des départements sectoriels
	Nombre de simulations	0					2	Une simulation sur table est éalisé dans le rapport d'activité de 2013 de SEGRC	Rapport d'activités des institutions impliquées Rapport d'activités du SEGRC
3.2.3 Une stratégie de communication portant sur les risques et catastrophes est élaborée et mise en œuvre (OMS, UNFPA, UNESCO)	Stratégie de communication en GRC est mise en place	0					1	Il n'existe de pas de stratégie de communication mise en place Un seul programme radiodiffusé est signalé	Document de stratégie élaboré
	Nombre de programmes médiatiques	0					10 proframmes médiatiques (2 par an, sur 5 ans)		Diffusion des programmes à la RTD
	Système de suivi et d'alerte à la sécheresse mis en place							Mise en place d'un réseau de sentinelle pour la collecte des données climatiques	Diffusion des programmes télé et supports écrits dans les établissements scolaires

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Indicateurs	Valeurs					Cible Fin 2017	Observations/Commentaires	Source
		Base fin 2012 (ou date la plus proche)	Fin 2013	Fin 2014	Fin 2015	Fin 2016			
3.3 Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure Sécurité Alimentaire (FAO, PAM, UNESCO)	% de la population à score de consommation alimentaire acceptable	43%					50%		Evaluation de la SA (EFSA) FSMS
	Indice de stratégie de survie	52%					32%		
3.3.1 Les capacités de production agricole, pastorale et halieutique sont améliorées (FAO, PAM, UNESCO)	Volume de production nationale, maraîchère et capture de pêche	AD: peche=1701; production agricole=7600 tonnes en 2012					AD: agricole:2013:7600, 2014: 7980 Peche:2013: 2929; 2014: 2296	Les indicateurs sont notés à définir. Le consultant a comblé cette lacune. Il note une augmentation de 5% entre les deux dernières années et 2014	Annuaire statistique 2015 Rapport d'activités du Ministère de l'agriculture
	Taux de couverture du cheptel (taux de repeuplement)	20%					50%	Le nombre de chèvre distribué entre 2011-2015 est 10 000	Rapport de suivi de projets
	Nombre de cadres universitaires et techniciens agricoles formés en science et ingénierie agricoles	Nombre de cadres formés en 2011 : 10					75	62 pasteurs et agropasteur formé à la place des universitaires	Rapport de mission de terrain Rapport annuel FAO 2015
	« Codex alimentarius » intégré dans la législation nationale	Codex non intégré					Codex intégré		Rapport d'ateliers de formation des cadres universitaires et techniciens agricoles formés
	Programme « Vivres contre travail-Vct» performants.	Nombre d'agriculteurs bénéficiant du programme Vct en 2011 : 7 500					10000	L'indicateur n'a pas évolué (7500) et l'objectif non atteint.	« Codex alimentarius » intégré dans la législation nationale
3.3.2 Les capacités des institutions en charge de la Sécurité Alimentaire (SA) sont renforcées (FAO,PAM)	Nombre d'institutions disposant d'outils adéquats en SA	Nombre (AD)					6	Indicateur peu clair et difficile à évaluer	EFSA, FSMS et cartes IPC disponibles
	Évaluation annuelle de la sécurité alimentaire	1					1	une évaluation conjointe entre FAO et PAM est réalisée une fois par année	Rapports d'activités du PAM
	Nombre de staffs formés en Sécurité alimentaire	Nombre de staffs formés : AD					AD		Rapport d'activités des institutions impliquées
	Bulletins de suivi de la Sécurité Alimentaire produits par année	4					6	FSM (3 cartes)+IPC(2013,2014,2015)	Rapports d'évaluation des ateliers de formation des cadres universitaires impliqués dans le développement agricole et celui de la pêche
	Nombre de cartes IPC produits par année pour l'analyse de la SA	0					2	6 cartes IPC produits	Rapport Annuel FAO

Annexe 12

Principales interventions des agences du SNU

Axe 1: Gouvernance et Développement économique

Les interventions du PNUD ont porté sur le renforcement des compétences de magistrats et de personnels **judiciaires** à travers la participation à des séminaires de haut niveau et sessions des instances internationales, l'élaboration et la distribution de manuels, et un programme de formation sur les Droits de l'Homme à l'endroit des officiers de police judiciaire.

Le PNUD a continué d'appuyer le Ministère de la Justice à travers le programme des "audiences foraines" mis en place depuis 2010.

Afin d'élever le niveau d'opérationnalité des services judiciaires de l'**Assemblée Nationale**, le PNUD a contribué à l'équipement informatique nécessaire et au recrutement d'un certain nombre de cadres de haut niveau pour assister les parlementaires.

Depuis 2013 et sur le même principe que les audiences foraines, le PNUD appuie le Parlement à travers un programme intitulé "Caravane Parlementaire" permettant aux élus de se rapprocher des électeurs mais aussi, d'insuffler une dynamique de partenariat entre l'Assemblée Nationale et les Conseils Régionaux. Aussi, le PNUD a financé la formation au Maroc des administrateurs de l'Assemblée Nationale tel que le Président de la Commission des Finances. Cependant, l'Assemblée Nationale déplore la baisse de la contribution du SNU de 50%. Une telle réduction risque d'affecter la dynamique créée par la Caravane Parlementaire.

Le PNUD a fortement appuyé les instances nationales pour la rédaction et la soumission de l'ensemble des rapports initiaux et périodiques de mise-en-œuvre des instruments internationaux et régionaux relatifs aux **Droits de l'Homme** par un accompagnement du comité interministériel de coordination du processus de rédaction et de soumission des rapports périodiques aux organes des traités.

Information reçue après la tenue de l'Atelier de validation:

Le PNUD a contribué à la formulation de la Vision 2035 (lancé en 2014) et de la SCAPE (adoptée en 2015).

Il a également appuyé la formulation de la première Politique Nationale de l'Emploi assortie d'un Plan d'Action Opérationnel. Cette politique composée de sept programmes (dont un dédié au développement des PME-PMI) a été adoptée par le gouvernement en 2014. Cette politique, pièce maîtresse du gouvernement en matière de lutte contre le chômage, a déjà permis de mobiliser des ressources en faveur de la création d'emplois tel que ceux reçus de la BAD, UE (Valetta Fund), USAID (formation professionnelle).

Par ailleurs, grâce à un projet du PNUD un montant de 300.000 USD a été versé à la CPEC pour servir de crédit (revolving) aux jeunes promoteurs.

Le PNUD a également mené des formations professionnelles au profit de jeunes (hommes et femmes). Enfin, le PNUD a mobilisé auprès du Japon un financement de 1 million USD pour l'Appui à l'Emploi des Jeunes, et 1 million USD auprès de l'USAID pour l'autonomisation économique des femmes.

Axe 2: Service sociaux de base

Education

L'intervention de l'UNICEF a porté au niveau de l'éducation de la petite enfance¹ par la création des garderies communautaires et des structures préscolaires, y compris la formation des éducateurs y afférent, ainsi qu'au niveau de l'éducation primaire par le renforcement de la scolarisation des enfants dont les filles, enfants à besoins éducatifs spéciaux² et autres enfants vulnérables, à travers la distribution de kits scolaires et la facilitation de l'accès à l'eau, l'hygiène³ et aux toilettes dans les écoles. L'UNICEF a aussi contribué à la qualité de l'éducation par le développement d'une base de données sur les normes fondamentales de qualité de l'éducation et par le renforcement des capacités des personnels d'encadrement.

L'intervention du PAM a porté sur un appui nutritionnel fourni à 17 900 enfants des écoles primaires rurales et péri-urbaines dans le cadre de son 'National School Feeding Programme' en vue de contribuer à la scolarisation des enfants.

L'intervention de l'OMS a été insignifiante au regard des ressources financières qu'elle a engagées. Quelques activités de prévention et de sensibilisation sur des thèmes prioritaires eurent lieu cependant dans les établissements scolaires.

L'UNESCO n'a pu tenir ses engagements faute de ressources financières.

Santé

L'intervention de l'OMS a porté sur l'amélioration de la santé de l'enfant par le renforcement de la prise en charge intégrée mère-enfant PCIME et l'élaboration d'une politique de santé de l'enfant. Des activités de visite médicale par des équipes mobiles du CMH eurent lieu dans les cinq régions. Elle a porté également sur l'amélioration des services de vaccination et la couverture vaccinale dans toutes les régions du pays, ainsi que sur le renforcement des interventions de santé et de développement local⁴ à l'échelle communautaire et la mise en place d'un système de suivi et de collecte des données. L'OMS a contribué également à l'élaboration d'un programme national de lutte contre les maladies non-transmissibles. Du matériel IEC pour le plaidoyer a été également produit.

En ce qui concerne l'UNICEF, une grande partie des interventions de santé⁵ et de nutrition⁶ ont été mises en œuvre avec le renforcement des stratégies avancées pour atteindre les enfants difficiles d'accès dans les zones rurales et péri-urbaines, la mise à disposition permanente des intrants essentiels, le renforcement des capacités des agents de santé et le renforcement du système de surveillance grâce à l'extension de la téléphonie rurale.

Une stratégie nationale de santé néo-natale a été élaborée pour identifier les interventions-clefs visant la santé du nouveau-né. Un plan élargi de vaccination a été lancé incluant des activités de recherche active des perdus-de-vue, de rattrapage multi-antigène et de renforcement des capacités des agents de vaccination.

1 L'éducation de la petite enfance, non obligatoire, reste peu développée et assurée presque exclusivement par le secteur privé.

2 L'étude sur les enfants à besoins spéciaux réalisée par l'UNICEF en 2015 a révélé cependant une absence de politique en faveur de ces enfants qui représentent une minorité mal connue et non recensée et le ministère de l'Education qui s'est donné des orientations généreuses en leur faveur n'a pu toujours les concrétiser pour des raisons financières.

3 L'UNICEF a mis des trousseaux de premiers secours dans toutes les écoles primaires et collèges et a édité un guide et des affiches sur la santé et l'hygiène scolaire en 33 000 exemplaires avec le concours du CRIPEN.

4 Cinq projets de développement local selon les besoins prioritaires des communautés ont été mis en œuvre.

5 Les enfants de moins de 5 ans ont bénéficié d'un paquet d'interventions curatives et préventives de santé (médicaments essentiels, moustiquaires imprégnées d'insecticide (MII) et des solutions de réhydratation orale (SRO).

6 Un plan d'action relatif au programme national de nutrition a été élaboré et mis en œuvre

Par ailleurs, une stratégie nationale de communication (C4D) visant la santé maternelle, néo-natale et infantile a été développée avec un plan de renforcement des capacités en vue d'améliorer les connaissances et les bonnes pratiques de la population en la matière.

Le FNUAP a contribué à accroître l'accès et l'utilisation des services de santé maternelle et néo-natale des populations par l'amélioration des conditions d'accouchement et d'urgences obstétricales au niveau de six maternités⁷ et par la mise à disposition d'un paquet minimum de service de santé reproductive au niveau des centres de santé de base. Il a également contribué à accroître l'accès et l'utilisation des services de planning familial aux couples et individus et en renforçant les initiatives communautaires en vue de réduire la mortalité maternelle.

L'intervention du PAM a porté essentiellement sur des interventions nutritionnelles curatives et préventives vers les enfants de moins de 5 ans et les mères.

Information reçue après l'Atelier de validation:

UNICEF:

Principaux résultats nationaux de l'enquête de couverture vaccinale de 2014

	<i>Taux de couverture (%)</i>	
	<i>0 – 11 mois</i>	<i>12 – 23 mois</i>
BCG/Polio	99,5	99,4
Penta1/Polio	93,0	97,5
Penta2/Polio	86,1	95,0
Penta3/Polio	78,0	90,7
Anti-rougeole	71,2	83,1
Complètement vacciné	82,1	82,7
VAT 2 et plus		58,7

Selon les données de routine le taux de CPN1 est de plus de 80% et celui de CPN4+ de 22%, celui du CPoN est de 54%.

VIH Sida

L'intervention de l'UNICEF a porté d'une part sur l'accès des femmes enceintes séropositives et leurs enfants à la prophylaxie et à la prise en charge globale. Selon les données issues de la supervision intégrée, plus de 54% de femmes enceintes séropositives ont été mises sous antirétroviraux (ARV) en 2014, soit plus du double par rapport à 2013, grâce aux renforcements apportés à la coordination et au suivi, ainsi qu'au développement de capacités du programme de PTPE. L'UNICEF a contribué d'autre part à renforcer la prévention et le traitement du VIH-Sida chez les femmes en âge de procréer, les enfants et les jeunes. Les interventions ont porté sur la sensibilisation des adolescents et jeunes à avoir un comportement sexuel plus sain, sur la mise en place de services attentifs à leurs besoins au sein des Centres de Développement Communautaire (CDC), ainsi que sur l'offre d'actions de prévention du VIH-Sida au profit des élèves de collèges et lycées dans leurs établissements scolaires.

La contribution du FNUAP a visé la santé sexuelle et reproductive et l'éducation sexuelle des jeunes.

L'OMS a contribué au maintien du système de surveillance-sentinel pour le VIH-Sida et au renforcement des capacités des acteurs de la prise en charge de l'infection à VIH sur le terrain. Elle a contribué par ailleurs au programme de lutte contre tuberculose basée sur la stratégie "Halte à la tuberculose renforcée à Djibouti".

⁷ La qualité des soins dans les maternités a été mise à niveau par la formation des sages-femmes en accouchements humanisés, l'approvisionnement en antibiotiques, en utéro-toniques, en ventouses pour remplir les sept fonctions de SONUB. Ce qui a permis d'améliorer la qualité des données. Une nouvelle maternité dans la région d'Obock a été entièrement équipée pour la pratique.

L'UNESCO n'a pu intervenir faute de mobilisation de ressources.

Le PAM a contribué au programme d'appui nutritionnel aux PVVIH dont l'indice de masse corporelle montre une situation de sous-nutrition.

Eau, Hygiène et Assainissement

L'intervention de l'UNICEF a permis à plus de 40 000 personnes tant en milieu rural qu'en milieu péri-urbain de bénéficier d'un appui supplémentaire en vue de pérenniser l'accès à l'eau potable pour la période d'été, et plus de 6 500 autres ont eu accès à l'eau à travers la distribution par camion citerne. De même, plus de 6 500 personnes ont bénéficié de kits d'hygiène et plus de 14 200 de produits de traitement de l'eau à domicile.

L'intervention de la FAO a porté sur la construction et la réhabilitation des points d'eau, forages, puits et citernes, afin d'assurer un accès durable des populations à l'eau en zones rurales et péri-urbaines.

L'UNESCO n'a pu tenir son engagement faute de mobilisation de ressources.

Protection

La contribution de l'UNICEF a visé la protection des droits des femmes et enfants⁸ les plus défavorisés avec une attention particulière portée aux MGF et à l'enregistrement des naissances. Une loi portant code de protection juridique des mineurs⁹ a été promulguée. La résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies de 2012 sur l'interdiction des MGF a été portée à la connaissance de la population, ainsi que la déclaration de Djibouti pour une sous-région sans MGF.

La phase II du programme conjoint UNFPA-UNICEF (2014-2017) a été lancée. Les capacités de communication des comités de gestion communautaires, des leaders religieux et des journalistes, ainsi que des services spécialisés de protection portant sur le signalement et le suivi des cas de violation des droits, ont été renforcées¹⁰. La population a commencé à prendre conscience et à détecter puis orienter les femmes et enfants victimes vers l'UNFD¹¹, la police et la gendarmerie. Des campagnes de sensibilisation portant sur l'enregistrement des naissances et la délivrance de jugements supplétifs ont permis à près de 4 000 enfants scolarisés d'avoir des jugements supplétifs à travers des séances de jugements supplétifs tenues dans 104 campements des cinq régions du pays. 245 enfants des rues ont bénéficié d'une protection sociale grâce à un partenariat de l'UNICEF avec l'ONG caritative Caritas. Une autre association, APPDEM¹² a été appuyée par l'UNICEF pour offrir des services d'aide juridique aux enfants mineurs en conflit avec la loi.

L'UNHCR a poursuivi son partenariat avec l'Union nationale des femmes djiboutienne, en vue de renforcer les mécanismes de prévention et de traitement de la violence sexuelle et sexiste dans les camps des réfugiés. Des campagnes de sensibilisation et de diffusion de l'information ont permis d'accroître les capacités de la communauté, et en particulier des hommes, afin qu'ils participent activement à la prévention et à l'aide aux victimes.

Le FNUAP est intervenu dans le cadre du programme conjoint avec l'UNICEF phase II pour l'abandon des MGF.

8 Une déclaration commune sur la protection des droits des enfants a été adoptée par le Haut Conseil Islamique et les leaders religieux communautaires.

9 Une analyse des goulots d'étranglement du système de justice des enfants a été également réalisée par l'UNICEF en 2015.

10 Plus de 460 dialogues communautaires ont pu être organisés et plus de 25 000 personnes (hommes, femmes, enfants) ont pu être sensibilisés.

11 L'Union nationale des femmes djiboutiennes (UNFD) abrite une cellule d'écoute, d'information et d'orientation des femmes victimes de violence.

12 Association pour la Promotion et la Protection des Droits des Enfants Mineurs ou APPDEM.

Axe 3 Résilience

Changement climatique

L'intervention du PNUD a consisté en l'établissement d'une gestion efficace des Aires Marines Protégées (AMP), la Mobilisation des Eaux de surfaces et la Gestion Durable des Terres (PROMES-GDT), et au développement de périmètres agro-pastoraux comme stratégie d'adaptation au changement climatique des populations rurales pauvres (Grand /Petit Bara), et au soutien à l'adaptation au changement climatique des communautés rurales en régions montagneuses (Adaillou, Assamo).

Quant à la FAO, elle est intervenue en soutenant les populations les plus affectées par la sécheresse et les changements climatiques par la construction et réhabilitation d'ouvrages d'eau, de restauration de biens, de repeuplement de cheptel, de distribution de semences et outillages, soin au bétail et distribution d'aliments de bétail durant la période de soudure.

Gestion des crises et catastrophes

Les réalisations du PNUD se sont concentrées sur l'opérationnalisation de la structure en charge de la gestion des risques et catastrophes par l'appui au recrutement et à la formation des ressources humaines (7 cadres formés), à la préparation des réponses aux situations d'urgence, l'acquisition d'équipements pour l'agence nationale de la météorologie (7 stations pluviométriques), et des appuis aux études sur l'évaluation de pertes et dommages causés par les sécheresses.

La FAO quant à elle a privilégié la formation des communautés rurales sur la réduction des risques et catastrophes dans les cinq régions de l'intérieur (Sabieh, Arta, Dikhil, Obock et Tadjourah) ainsi que celle des membres des communautés agro-pastorales.

Sécurité alimentaire

Information reçue après la tenue de l'atelier de validation:

La FAO donne un appui sur la réalisation de documents-cadre au niveau du Ministère de l'Agriculture dont le PNSA (Programme National de Sécurité Alimentaire); le PNISA (programme d'investissement agricole); la stratégie de Développement de l'Aquaculture et de la Pêche; la révision de la législation vétérinaire des soins et des produits.

Le dossier FIRST est aussi un effort de la FAO pour l'appui au cadre et à la coordination de la Sécurité Alimentaire.

Ressources Financières et Montants dépensés par agences du SNU - 1/1/2013 au 31/03/2016 (31/12/2015 pour déboursements)

Effets	Extrants	Agences	Planifiées Base UNDAF	Ressources			Déboursements			Avance ment (D/P)	Notes	
				Planifiées par agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exec* (D/R)			
1 : Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive, transparente et redevable	1.1 Les capacités institutionnelles et techniques du système judiciaire sont améliorées pour renforcer l'accès des populations et notamment des groupes vulnérables aux services judiciaires efficients	PNUD	757 000	1 207 000	352 502	29%	352 502	324 310	92%	27%		
	1.2 Les capacités institutionnelles de l'Assemblée Nationale sont renforcées pour la réalisation de ses prérogatives et obligations constitutionnelles	OMS	5 000									
		ONUSIDA		11 759	11 759	100%	11 759	11 759	100%	100%		
		PNUD	800 000	800 000	398 603	50%	398 603	341 007	86%	43%		
	1.3 Les organes de contrôle de l'administration, y compris la CNDH, sont renforcés pour la réalisation de leurs missions respectives	OHCHR	50 000									
		OMS	5 000									
		PNUD	500 000	500 000	71 928	14%	71 928	71 928	100%	14%		
	1.4 Les mécanismes et capacités institutionnelles des medias publics et privés sont renforcés pour améliorer l'accès des citoyens à l'information	OMS	50 000									
		ONUSIDA		7 265	7 265	100%	7 265	7 265	100%			
		PNUD	650 000	650 000	0	0%	0	0	0%	0%		pas de ressources mobilisées
	1.5 Un appui technique est fourni aux instances nationales pour l'élaboration des rapports périodiques relatifs aux instruments internationaux de droits ratifiés par le pays, ainsi que pour le suivi et la mise en œuvre des recommandations issues de différents Comités des Nations Unies	OHCHR	50 000									
		ONUSIDA		118 603	118 603	100%	118 603	118 603	100%	100%		
		PNUD	450 000									intégré dans 1.1.
		UNESCO	20 000									
		UNFPA	20 000	20 000	85 000	425%	70 982	70 241	99%	100%		
	1.6 Un appui technique, institutionnel et de mobilisation de ressources est fourni au MPFPF pour la mise en œuvre de la Politique Nationale Genre (PNG)	UNICEF										intégré en SBase Protection
		FAO	50 000	50 000	50 000	100%	50 000	50 000	100%	100%		
		OMS	20 000									
		ONUSIDA		21 519	21 519	100%	21 519	21 519	100%	100%		
PNUD		533 000	533 000	1 383 361	260%	1 383 361	333 324	24%	63%			
UNESCO	20 000											
UNFPA	600 000	600 000	110 000	18%	39 854	39 658	100%	7%				
Total Effet 1			4 610 000	4 519 146	2 610 540	58%	2 526 376	1 389 614	55%	31%		

Effets	Extrants	Agences	Planifiées Base UNDAF	Ressources			Déboursements			Avance ment (D/P)	Notes
				Planifiées par agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exec° (D/R)		
2 : Les processus nationaux et sectoriels de planification, de suivi-évaluation, ainsi que de la gestion macro-économique sont soutenus et renforcés	2.1 Tous les acteurs régionaux disposent des capacités techniques et institutionnelles pour planifier et gérer le développement des régions	OMS	90 000								
		PNUD	677 000	677 000	266 301	39%	266 301	266 301	100%	39%	
	2.2 Les directions et services sectoriels de planification, de gestion et de suivi et évaluation sont soutenus et renforcés	OMS	70 000								
		PNUD	450 000	450 000	958 750	213%	1 667 719	913 750	55%	203%	
		UNICEF	400 000	137 364	162 857	119%	131 243	110 662	84%	81%	
	2.3 La gestion macro-économique et la mobilisation des ressources en matière d'Aide publique au développement (APD) sont soutenues et renforcées	FMI	?								
		OMS	350 000								
		PNUD	550 000	550 000	0	0%	0	0	0%	0%	en voie de signature: 100 000
	2.4 Un appui institutionnel et technique pour la mise en œuvre du Schéma Directeur de la Statistique (SDS) est fourni	OMS	80 000								
		PNUD	656 000	656 000	269 713	41%	269 713	193 338	72%	29%	
UNFPA		250 000	250 000	40 000	16%	19 927	19 829	100%	8%		
Total Effet 2			3 573 000	2 720 364	1 697 621	62%	2 354 903	1 503 880	64%	55%	
1.3 : Les opportunités de développement économique et de création d'emplois, au niveau national et local, sont élargies	3.1 Un environnement propice à l'émergence et au développement des PME/PMI est promu	ONUDI	100 000								
		PNUD	700 000	700 000	0	0%	0	0	0%	0%	pas de fonds reçus
	3.2 Des politiques, programmes et projets pilotes de développement de l'économie locale, basés sur les potentialités régionales, sont élaborés et mis en œuvre	FAO	1 900 000	1 900 000	700 000	37%	400 000	300 000	75%	16%	
		ONUDI	5 000 000								
		PNUD	690 000	690 000	1 765 860	256%	1 765 860	627 024	36%	91%	
	3.3 Une stratégie nationale de développement industriel est élaborée et validée	UNESCO	20 000								
		ONUDI	150 000								
PNUD	300 000	300 000	0	0%	0	0	0%	0%	0%	abandonné	
Total Effet 3			8 860 000	3 590 000	2 465 860	69%	2 165 860	927 024	43%	26%	
TOTAL GENERAL			17 043 000	10 829 510	6 774 021	63%	7 047 139	3 820 518	54%	35%	

Ressources Financières et Montants dépensés par agences du SNU - 1/1/2013 au 31/03/2016 (31/12/2015 pour déboursements)

Effets	Extrants	Agences	Planifiées Base UNDAF	Ressources			Déboursements			Avance ment (D/P)	Notes	
				Planifiées par Agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exec° (D/R)			
1 ÉDUCATION Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès, de manière équitable, à une éducation de qualité	1. Un appui nutritionnel est fourni pour renforcer la scolarisation des enfants, en particulier des filles, dans les zones péri-urbaines et rurales	OMS	10 000								Pas d'intervention	
		PAM	6 500 000									
		UNICEF	2 000 000									
	2. Les disparités de scolarisation et de formation sont réduites pour les enfants à besoins éducatifs spéciaux (EABES) et autres enfants vulnérables, y compris les enfants des réfugiés et les orphelins.	OMS	2 000									
		UNICEF	800 000	1 569 200	1 277 829	81%	1 011 955	1 011 955	100%	64%		
	3. Tous les élèves fréquentent des écoles amies des enfants qui disposent des facilités d'accès à l'eau, hygiène et assainissement et utilisent des méthodes pédagogiques innovantes centrées sur l'enfant tout en les préparant dès la petite enfance.	OMS	5 000									
		UNICEF	1 000 000	800 000	467 171	58%	354 496	354 496	100%	44%		
	4. Les enseignants et inspecteurs pédagogiques et administratifs sont capables d'assurer une éducation fondamentale de qualité à tous les enfants	OMS	7 000									
		UNESCO	20 000									
		UNICEF	1 000 000	1 200 000	482 834	40%	367 834	367 834	100%	31%		
	5. Les capacités nationales pour la mise en œuvre, la coordination et le suivi et évaluation de programmes d'alphabétisation et d'éducation non formelle (AENF) sont renforcées	UNESCO	300 000									
	Total Effet 1			11 644 000	3 569 200	2 227 834	62%	1 734 285	1 734 285	100%	49%	

Effets	Extrants	Agences	Planifiées Base UNDAF	Ressources			Déboursments			Avance ment (D/P)	Notes
				Planifiées par Agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exec* (D/R)		
2 SANTE Les populations, en particulier les femmes et les enfants de moins de 5 ans, ont accès à des services de santé de base et de nutrition de qualité sur l'ensemble du pays.	1. Les structures de santé offrent des services de santé de qualité aux populations, y compris les femmes, femmes enceintes, les nouveaux nés et les enfants de moins de cinq ans	OMS	130 000								
		PNUD		14 000 000	9 357 925	67%	7 203 861	2 600 063	36%	19%	GFTAM
		UNFPA	2 000 000	2 000 000	2 800 000	140%	2 510 769	2 178 551	87%	109%	
		UNICEF	2 000 000	4 882 872	5 840 900	120%	5 416 511	5 416 511	100%	111%	
	2. La couverture vaccinale des enfants, surtout les moins de un an, est renforcée, en particulier dans les zones rurales	OMS	570 000								
		UNICEF	1 000 000	334 000	194 135	58%	194 135	194 135	100%	58%	
	3. Les enfants de moins de 5 ans et les mères sont couverts par des interventions nutritionnelles curatives et préventives à travers tout le pays	OMS	60 000								
		PAM	4 900 000								
		UNICEF	2 000 000								intégré en 2.1
	4. Les populations ont des connaissances et des pratiques favorables à la santé et à la nutrition	OMS	200 000								
		UNFPA	200 000	200 000	200 000	100%	149 339	149 339	100%	75%	
		UNICEF	750 000								intégré en 2.1
	5. Les politiques nationales de prévention et de prise en charge pour les maladies non transmissibles sont développées	OMS	250 000								
		UNICEF	350 000								intégré en 2.1
Total Effet 2			14 410 000	21 416 872	18 392 960	86%	15 474 615	10 538 599	68%	49%	
3 VIH/SIDA Les populations le plus à risque (femmes enceintes VIH+ et leurs enfants), les adolescents (es) et les jeunes ont accès aux services de prévention et de soins en matière de VIH/SIDA	1. Les populations infectées ou affectées bénéficient des soins et de soutien de qualité pour la prise en charge globale du VIH/SIDA, y compris la prévention et la prise en charge des co- infectés VIH/TB	OMS	970 000								
		ONUSIDA	320 000	320 000	147 625	46%	147 625	94 995	64%	30%	
		PAM	4 300 000								
		PNUD		5 000 000	3 576 868	72%	3 326 766	2 040 556	61%	41%	GFTAM
		UNICEF	300 000								Centré sur mère-enfant (cf 3.3)
	2. Les populations les plus à risque, les adolescents (es) et les jeunes accèdent à l'information et aux préservatifs	OMS	100 000								
		ONUSIDA	300 000	300 000	44 808	15%	44 808	44 808	100%	15%	
		PNUD	300 000	300 000	416 263	139%	188 864	0	0%	0%	inclus GFTAM
		UNESCO	25 000								
		UNFPA	200 000	200 000	200 000	100%	118 212	112 944	96%	56%	
		UNHCR	115 000	115 000	158 000	137%	158 000	153 203	97%	133%	
	3. Les femmes enceintes VIH+ et leurs enfants ont accès à la prophylaxie et à la prise en charge globale	UNICEF	400 000	1 818 600	624 940	34%	513 356	513 356	100%	28%	
		OMS	225 000								
		ONUSIDA	770 000	770 000	186 916	24%	111 567	111 567	100%	14%	
		PAM	1 000 000								
	4. Les secteurs clés en matière de lutte contre le VIH/SIDA ont des plans opérationnels et de suivi/évaluation mis en œuvre	PNUD		200 000	134 297	67%	125 261	83 504	67%	42%	GFTAM
		UNICEF	400 000	255 000	172 190	68%	172 190	172 190	100%	68%	
		OMS	60 000								
ONUSIDA		330 000	330 000	141 985	43%	141 985	141 985	100%	43%		
PNUD		110 000	5 000 000	3 327 176	67%	2 748 356	2 045 425	74%	41%	Inclus GFTAM	
UNFPA	100 000	100 000	82 000	82%	45 682	44 665	98%	45%			
UNICEF	100 000								intégré en 3.2		
Total Effet 3			10 425 000	14 708 600	9 213 068	63%	7 842 672	5 559 197	71%	38%	

Effets	Extrants	Agences	Planifiées Base UNDAF	Ressources			Déboursments			Avance ment (D/P)	Notes	
				Planifiées par Agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exec* (D/R)			
4 EAU ET ASSAINISSEMENT Les populations défavorisées en milieu rural et péri urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, de façon durable.	1. La maintenance et la gestion des systèmes d'approvisionnement en eau potable (AEP) sont améliorées de façon durable, y compris la cartographie des ressources en eau	OMS	50 000									
		UNESCO	150 000									
		UNICEF	1 000 000	1 321 960	2 426 307	184%	2 199 557	2 199 557	100%	166%		
	2. Les populations péri-urbaines et rurales adoptent de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement	OMS	30 000									
		UNICEF	500 000									intégré en 4.1
	3. Les communautés rurales et péri-urbaines disposent davantage d'ouvrages adéquats pour l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base	FAO	1 200 000	1 200 000	1 100 000	92%	1 100 000	800 000	73%	67%		
		PAM	2 700 000									
		UNICEF	1 000 000									intégré en 4.1
	Total Effet 4			6 630 000	2 521 960	3 526 307	140%	3 299 557	2 999 557	91%	119%	
	5 PROTECTION Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes formes de violence et exploitation	1. Les textes législatifs et réglementaires (lois) nationaux sont harmonisés avec les instruments internationaux ratifiés par le pays, et mis en application par les autorités compétentes	UNFPA	100 000	100 000	250 000	250%	224 793	187 383	83%	187%	
UNICEF			500 000	341 040	139 504	41%	52 824	52 773	100%	15%		
2. Les institutions nationales et les communautés bénéficient du renforcement des capacités pour la lutte contre les pratiques néfastes et toutes formes de violence et exploitation		OMS	40 000									
		UNFPA	100 000	100 000	1 000 000	1000%	717 126	657 604	92%	658%		
		UNHCR	65 000	65 000	67 000	103%	67 000	60 000	90%	92%		
		UNICEF	500 000	511 560	1 016 696	199%	693 291	693 291	100%	136%		
3. Les garçons et les filles ont accès à des services sociaux de base et à une protection adéquate contre toutes les formes de violence et exploitation.		UNHCR	60 000	60 000	155 000	258%	155 000	151 401	98%	252%		
		UNICEF	600 000	426 300	225 701	53%	188 190	188 190	100%	44%		
Total Effet 5			1 965 000	1 603 900	2 853 901	178%	2 098 224	1 990 642	95%	124%		

Effets	Extrants	Agences	Planifiées Base UNDAF	Ressources			Déboursments			Avance ment (D/P)	Notes	
				Planifiées par Agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exec* (D/R)			
6 JEUNESSE Les adolescents (es) et les jeunes bénéficient d'un environnement favorable à leur épanouissement	1. Les capacités institutionnelles du département et services en charge de la jeunesse, ainsi que celles des organisations des adolescents (es) et jeunes sont renforcées	UNFPA	50 000	50 000	143 000	286%	121 015	116 808	97%	234%		
		UNICEF	400 000								intégré en 3.2	
	2. Une stratégie de communication en faveur d'un changement de comportement des adolescents (es) et jeunes est développée	OMS	70 000									
		UNFPA	50 000	0	0	0%	0	0	0%	0%		
		UNICEF	400 000								intégré en 3.2	
	3. Les services d'écoute, de prise en charge et de soutien aux jeunes (F/G) sont multipliés et renforcés	UNFPA	50 000	50 000	20 000	40%	13 652	13 186	97%	26%		
		UNICEF	400 000								intégré en 5.3	
	Total Effet 6			1 420 000	100 000	163 000	163%	134 667	129 994	97%	130%	
	TOTAL GENERAL			46 494 000	43 920 532	36 377 069	83%	30 584 019	22 952 274	75%	52%	

Ressources Financières et Montants dépensés par agences du SNU - 1/1/2013 au 31/03/2016 (31/12/2015 pour déboursements)

Effets	Extrants	Agences	Planifiées Base UNDAF	Ressources			Déboursements			Avance ment (D/P)	Notes
				Planifiées par agences (P)	Mobilisées (M)	Taux de mobil* (M/P)	Montant reçu (R)	Montant Dépensé (D)	Taux d'exec* (D/R)		
1 Les communautés rurales et les écosystèmes sont plus résilients face aux changements climatiques	2.1. Les bonnes pratiques d'adaptation des communautés au changement climatique sont renforcées	FAO	3 000 000	3 000 000	1 400 000	47%	1 200 000	800 000	67%	27%	
		PNUD	4 500 000	4 500 000	10 038 008	223%	10 038 008	2 861 320	29%	64%	
	2.2. Les capacités des institutions et des communautés, en matière de protection et de gestion durable des écosystèmes sont renforcées	FAO	1 450 000	1 450 000	600 000	41%	600 000	300 000	50%	21%	
		OMS	20 000								
		PAM	4 500 000								
		PNUD	1 500 000	1 500 000	4 780 197	319%	4 780 197	2 087 313	44%	139%	
		UNESCO	40 000								
Total Effet 1		15 010 000	10 450 000	16 818 205	161%	16 618 205	6 048 633	36%	58%		
2 Les structures en charge de la gestion des risques et catastrophes (GRC) sont renforcées et contribuent à la résilience du pays face aux risques et catastrophes	2.1. Les capacités des structures nationales en charge de la GRC, ainsi que des ONG sont renforcées, y compris le système de suivi et d'alerte à la sécheresse	PNUD	3 500 000	3 500 000	415 866	12%	415 866	385 237	93%	11%	
		FAO	1 250 000	1 250 000	200 000	16%	200 000	200 000	100%	16%	projet approuvé avant 2013
		PAM	200 000								
		ONUSIDA		2 796	2 796	100%	2 796	2 796	100%	100%	
		UNICEF		264 164	254 193	96%	187 931	187 931	100%	71%	
	2.2. Les plans de contingence sectoriels sont développés et intégrés dans le plan national ORSEC	OMS	20 000								
		UNFPA	20 000	20 000	120 000	600%	87 660	87 260	100%	436%	
		FAO	1 000 000	1 000 000	400 000	40%	400 000	400 000	100%	40%	projet approuvé avant 2013
		PAM	50 000								
		UNICEF		45 615	12 226	27%	12 226	12 226	100%	27%	
		OMS	60 000								
UNESCO		30 000									
2.3. Une stratégie de communication portant sur les risques et catastrophes est élaborée et mise en œuvre	UNFPA	20 000		0	0%	0	0	0%	0%		
	OMS	20 000									
	UNESCO	30 000									
Total Effet 2		6 200 000	6 082 575	1 405 081	23%	1 306 479	1 275 450	98%	21%		
3 Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure sécurité alimentaire	3.1. Les capacités de production agricole, pastorale et halieutique sont améliorées	FAO	5 000 000	5 000 000	4 000 000	80%	4 000 000	3 000 000	75%	60%	
		PAM	4 500 000								
		UNESCO	20 000								
	3.2. Les capacités des institutions en charge de la Sécurité Alimentaire (SA) sont renforcées	FAO	1 500 000	1 500 000	300 000	20%	100 000	100 000	100%	7%	programme EU/FAO First
		PAM	500 000								
Total Effet 3		11 520 000	6 500 000	4 300 000	66%	4 100 000	3 100 000	76%	48%		
TOTAL GENERAL		32 730 000	23 032 575	22 523 286	98%	22 024 684	10 424 083	47%	45%		

Axe de Coopération		1. Gouvernance et Développement Economique	
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Alignement SCAPE	Alignement ODD	
1.1 : Les institutions nationales et locales appliquent davantage les bonnes pratiques et principes de gouvernance inclusive , transparente et redevable	7. Réduire les inégalités de genre	5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles	
1.1.1. Les administrations centrales et régionales, et les organes de contrôle ont des capacités accrues en planification, gestion, suivi et évaluation		10. Réduire les inégalités entre les pays et en leur sein	
1.1.2. Les institutions de représentation démocratique, de justice et des Droits de l'homme sont renforcées et promeuvent l'Egalité des genres		16. Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et ouvertes aux fins du développement durable, assurer à tous l'accès à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes	
1.2. Les opportunités de développement économique inclusif et de création d' emplois sont élargies	2. Réduire le chômage 3. Limiter la pauvreté extrême	17. Revitaliser le partenariat mondial au service du développement durable et renforcer les moyens de ce partenariat	
1.2.1 Des politiques et programmes de développement de l'économie nationale et locale, et de création d'emplois, sont élaborés et mis en œuvre		1. Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde	
1.2.2 Les capacités de production agricole, pastorale et halieutique sont améliorées		8. Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous	
		12. Instaurer des modes de consommation et de production durables	

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Alignement SCAPE	Alignement ODD
<p>2.1 : Secteur Éducation Les garçons et les filles, en milieu urbain comme en milieu rural, ont accès, de manière équitable, à une éducation de qualité</p> <p>2.1.1 Les enseignants et inspecteurs pédagogiques et administratifs sont capables d'assurer une éducation fondamentale de qualité à tous les enfants et utilisent des méthodes pédagogiques innovantes.</p> <p>2.1.2 (Équité) Les disparités de scolarisation et de formation sont réduites pour tous les enfants (besoins éducatifs spéciaux, enfants vulnérables, réfugiés, orphelins).</p> <p>2.1.3 (Accès) Des moyens incitatifs sont mis en place pour accroître la fréquentation des écoles par tous les enfants</p>	<p>5 Mieux éduquer et former</p> <p>7 Réduire les inégalités selon le genre</p>	<p>4. Veiller à ce que tous puissent suivre une éducation de qualité dans des conditions d'équité et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie</p>
<p>2.2 : Secteur Santé et VIH-SIDA Les populations, en particulier les femmes enceintes, PV VIH, enfants et jeunes, ont accès à des services de santé de qualité (prévention et soins) sur l'ensemble du pays</p> <p>2.2.1 (Qualité) Les capacités du personnel en charge de la prévention et des soins en santé, nutrition, et VIH sont accrues</p> <p>2.2.2 Les populations ont des connaissances et des pratiques favorables à la santé, à la nutrition et à la prévention du SIDA</p> <p>2.2.3 Les secteurs clés en matière de santé et de lutte contre le VIH/SIDA ont des politiques, plans opérationnels et de suivi/évaluation mis en œuvre</p>	<p>6. Garantir une couverture généralisée des soins de santé essentiels</p>	<p>2. Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable</p> <p>3. Donner aux individus les moyens de vivre une vie saine et promouvoir le bien-être de tous à tous les âges</p>
<p>2.3 : Eau et Assainissement Les populations défavorisées en milieu rural et péri urbain ont accès aux ouvrages d'approvisionnement en eau potable, à l'hygiène et à l'assainissement, de façon durable</p> <p>2.3.1 Les communautés rurales et péri-urbaines disposent davantage d'ouvrages adéquats pour l'approvisionnement en eau potable, l'hygiène et l'assainissement de base</p> <p>2.3.2 Les populations péri-urbaines et rurales adoptent de bonnes pratiques d'hygiène et d'assainissement</p> <p>2.3.3. Les politiques, programmes et plans opérationnels et de suivi-évaluation du secteur sont définis et implantés</p>	<p>8. Résoudre la question prégnante de l'eau</p>	<p>6. Garantir l'accès de tous à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau</p>

Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Alignement SCAPE	Alignement ODD
2.4 : Protection Les femmes et les enfants sont mieux protégés contre toutes formes de violence et exploitation		
2.4.1 Les textes législatifs et réglementaires nationaux sont harmonisés avec les instruments internationaux ratifiés par le pays, et mis en application par les autorités compétentes		
2.4.2 Les institutions nationales et les communautés ont des capacités accrues pour la lutte contre les pratiques néfastes et toutes formes de violence et exploitation		5. Réaliser l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles
2.4.3 Les femmes, les enfants et les jeunes ont accès à des services sociaux de protection et de soutien contre toute forme de violence et exploitation		

Axe de Coopération		
3. Résilience des populations face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire		
Effets UNDAF (Outcomes) / Extrants (Outputs)	Alignement scope	Alignement ODD
3.1. Les capacités des institutions et des communautés, à s'adapter au changement climatique et à gérer les risques et catastrophes sont renforcées	8. Résoudre la question prégnante de l'eau 10. Se préparer au changement climatique	13. Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.
3.1.1 Les communautés adoptent de plus en plus les bonnes pratiques pour la préservation des écosystèmes face au changement climatique et prévenir les risques et catastrophes		14. Conserver et exploiter de manière durable, les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable
3.1.2. Les institutions ont des capacités accrues pour le développement de politiques, plans et stratégies pour la protection de l'environnement et gestion des crises		15. Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité
3.2 Les populations vulnérables bénéficient d'une meilleure Sécurité Alimentaire		2. Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, et améliorer la nutrition et promouvoir une agriculture durable
3.2.1 Les capacités de production et de gestion des stocks par les communautés rurales de base sont renforcées		
3.3.2 Les capacités des institutions en charge de la sécurité alimentaire sont renforcées		

DIX OBJECTIFS MAJEURS

La stratégie nationale cible dix objectifs majeurs :

10 Objectifs majeurs à horizon 2019	
1	ACCELERER LA CROISSANCE : Réussir le pari d'une croissance à deux chiffres avec une augmentation du PIB réel de l'ordre de 10% par an sur la période 2015-2019 et une progression du revenu par habitant de 6% entre 2015 et 2019
2	REDUIRE LE CHOMAGE : Ramener le taux de chômage à 38% en 2019 grâce à la dynamique globale de croissance, au développement de nouveaux secteurs, à l'intensification de la formation professionnelle et à la promotion d'actions de soutien direct à l'emploi.
3	LIMITER LA PAUVRETE EXTREME : Atténuer l'extrême pauvreté, avec un niveau objectif pour 2019 inférieur à 20%, en s'appuyant en particulier sur la promotion des activités économiques dans les régions de l'intérieur où cette incidence est la plus élevée.
4	CREER LES CONDITIONS D'UN HUB REGIONAL : Accélérer le développement des infrastructures économiques, à travers de grands projets d'investissements, en vue d'asseoir, sur le long terme, la position de Djibouti comme hub régional et zone d'attraction pour les investissements directs étrangers.
5	MIEUX EDUQUER ET FORMER : Atteindre d'ici 2019 l'objectif de scolarisation primaire universelle et disposer de sous-systèmes pour la formation professionnelle et pour l'enseignement supérieur performants et en phase avec les besoins du marché du travail.
6	GARANTIR UNE COUVERTURE GENERALISEE DES SOINS DE SANTE ESSENTIELS : Atteindre couverture généralisée de la population pour les soins de santé essentiels, renforcer la qualité et l'efficacité du système de santé publique, et baisser respectivement de 15%, 25% et 30% la mortalité maternelle, néonatale et infantile.
7	REDUIRE LES INEGALITES SELON LE GENRE : Promouvoir le genre en agissant en priorité sur la réduction des inégalités des femmes devant l'éducation (avec un objectif pour 2019 d'un taux de parité filles/garçons à 100% dans le primaire et supérieur à 85% pour le moyen et le secondaire et un taux d'alphabétisation des femmes dépassant les 60%).
8	RESOUDRE LA QUESTION PREGNANTE DE L'EAU : Régler la question du déficit chronique de l'approvisionnement en eau au niveau national en s'appuyant sur de grands projets d'investissement (dessalement de l'eau de mer, interconnexion avec l'Ethiopie, développement de forages pour les régions Nord) et en permettant d'atteindre un taux d'accès à l'eau potable de 85% en 2019.
9	LUTTER CONTRE LE LOGEMENT PRECAIRE : Assurer la résorption de l'habitat précaire (objectif zéro bidonvilles) et répondre en priorité aux besoins de logement des ménages dont les revenus se situent en-dessous de 150 000 francs djiboutiens, en s'appuyant sur un cadre institutionnel et réglementaire réformé et une politique active de logement.
10	SE PREPARER AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES : Prévenir, par des stratégies adaptées fondées en particulier sur le renforcement de la résilience des populations locales, les risques liés aux changements climatiques et une intégration transversale de cette thématique dans les différentes politiques sectorielles.

Annexe 16

Sustainable Development Goals and targets

Goal 1: End poverty in all its forms everywhere

- By 2030, eradicate extreme poverty for all people everywhere, currently measured as people living on less than \$1.25 a day
- By 2030, reduce at least by half the proportion of men, women and children of all ages living in poverty in all its dimensions according to national definitions
- Implement nationally appropriate social protection systems and measures for all, including floors, and by 2030 achieve substantial coverage of the poor and the vulnerable
- By 2030, ensure that all men and women, in particular the poor and the vulnerable, have equal rights to economic resources, as well as access to basic services, ownership and control over land and other forms of property, inheritance, natural resources, appropriate new technology and financial services, including microfinance
- By 2030, build the resilience of the poor and those in vulnerable situations and reduce their exposure and vulnerability to climate-related extreme events and other economic, social and environmental shocks and disasters
- Ensure significant mobilization of resources from a variety of sources, including through enhanced development cooperation, in order to provide adequate and predictable means for developing countries, in particular least developed countries, to implement programmes and policies to end poverty in all its dimensions
- Create sound policy frameworks at the national, regional and international levels, based on pro-poor and gender-sensitive development strategies, to support accelerated investment in poverty eradication actions



Goal 2: End hunger, achieve food security and improved nutrition and promote sustainable agriculture

- By 2030, end hunger and ensure access by all people, in particular the poor and people in vulnerable situations, including infants, to safe, nutritious and sufficient food all year round
- By 2030, end all forms of malnutrition, including achieving, by 2025, the internationally agreed targets on stunting and wasting in children under 5 years of age, and address the nutritional needs of adolescent girls, pregnant and lactating women and older persons
- By 2030, double the agricultural productivity and incomes of small-scale food producers, in particular women, indigenous peoples, family farmers, pastoralists and fishers, including through secure and equal access to land, other productive resources and inputs, knowledge, financial services, markets and opportunities for value addition and non-farm employment
- By 2030, ensure sustainable food production systems and implement resilient agricultural practices that increase productivity and production, that help maintain ecosystems, that strengthen capacity for adaptation to climate change, extreme weather, drought, flooding and other disasters and that progressively improve land and soil quality
- By 2020, maintain the genetic diversity of seeds, cultivated plants and farmed and domesticated animals and their related wild species, including through soundly managed and diversified seed and plant banks at the national, regional and international levels, and promote access to and fair and equitable sharing of benefits arising from the utilization of genetic resources and associated traditional knowledge, as internationally agreed
- Increase investment, including through enhanced international cooperation, in rural infrastructure, agricultural research and extension services, technology development and plant and livestock gene banks in order to enhance agricultural productive capacity in developing countries, in particular least developed countries



- Correct and prevent trade restrictions and distortions in world agricultural markets, including through the parallel elimination of all forms of agricultural export subsidies and all export measures with equivalent effect, in accordance with the mandate of the Doha Development Round
- Adopt measures to ensure the proper functioning of food commodity markets and their derivatives and facilitate timely access to market information, including on food reserves, in order to help limit extreme food price volatility

Goal 3: Ensure healthy lives and promote well-being for all at all ages

- By 2030, reduce the global maternal mortality ratio to less than 70 per 100,000 live births
- By 2030, end preventable deaths of newborns and children under 5 years of age, with all countries aiming to reduce neonatal mortality to at least as low as 12 per 1,000 live births and under-5 mortality to at least as low as 25 per 1,000 live births
- By 2030, end the epidemics of AIDS, tuberculosis, malaria and neglected tropical diseases and combat hepatitis, water-borne diseases and other communicable diseases
- By 2030, reduce by one third premature mortality from non-communicable diseases through prevention and treatment and promote mental health and well-being
- Strengthen the prevention and treatment of substance abuse, including narcotic drug abuse and harmful use of alcohol
- By 2020, halve the number of global deaths and injuries from road traffic accidents
- By 2030, ensure universal access to sexual and reproductive health-care services, including for family planning, information and education, and the integration of reproductive health into national strategies and programmes
- Achieve universal health coverage, including financial risk protection, access to quality essential health-care services and access to safe, effective, quality and affordable essential medicines and vaccines for all
- By 2030, substantially reduce the number of deaths and illnesses from hazardous chemicals and air, water and soil pollution and contamination
- Strengthen the implementation of the World Health Organization Framework Convention on Tobacco Control in all countries, as appropriate
- Support the research and development of vaccines and medicines for the communicable and noncommunicable diseases that primarily affect developing countries, provide access to affordable essential medicines and vaccines, in accordance with the Doha Declaration on the TRIPS Agreement and Public Health, which affirms the right of developing countries to use to the full the provisions in the Agreement on Trade Related Aspects of Intellectual Property Rights regarding flexibilities to protect public health, and, in particular, provide access to medicines for all
- Substantially increase health financing and the recruitment, development, training and retention of the health workforce in developing countries, especially in least developed countries and small island developing States
- Strengthen the capacity of all countries, in particular developing countries, for early warning, risk reduction and management of national and global health risks



Goal 4: Ensure inclusive and quality education for all and promote lifelong learning

- By 2030, ensure that all girls and boys complete free, equitable and quality primary and secondary education leading to relevant and Goal-4 effective learning outcomes
- By 2030, ensure that all girls and boys have access to quality early childhood development, care and preprimary education so that they are ready for primary education
- By 2030, ensure equal access for all women and men to affordable and quality technical, vocational and tertiary education, including university
- By 2030, substantially increase the number of youth and adults who have relevant skills, including technical and vocational skills, for employment, decent jobs and entrepreneurship
- By 2030, eliminate gender disparities in education and ensure equal access to all levels of education and vocational training for the vulnerable, including persons with disabilities, indigenous peoples and children in vulnerable situations
- By 2030, ensure that all youth and a substantial proportion of adults, both men and women, achieve literacy and numeracy
- By 2030, ensure that all learners acquire the knowledge and skills needed to promote sustainable development, including, among others, through education for sustainable development and sustainable lifestyles, human rights, gender equality, promotion of a culture of peace and non-violence, global citizenship and appreciation of cultural diversity and of culture's contribution to sustainable development
- Build and upgrade education facilities that are child, disability and gender sensitive and provide safe, nonviolent, inclusive and effective learning environments for all
- By 2020, substantially expand globally the number of scholarships available to developing countries, in particular least developed countries, small island developing States and African countries, for enrolment in higher education, including vocational training and information and communications technology, technical, engineering and scientific programmes, in developed countries and other developing countries
- By 2030, substantially increase the supply of qualified teachers, including through international cooperation for teacher training in developing countries, especially least developed countries and small island developing states



Goal 5: Achieve gender equality and empower all women and girls

- End all forms of discrimination against all women and girls everywhere
- Eliminate all forms of violence against all women and girls in the public and private spheres, including trafficking and sexual and other types of exploitation
- Eliminate all harmful practices, such as child, early and forced marriage and female genital mutilation
- Recognize and value unpaid care and domestic work through the provision of public services, infrastructure and social protection policies and the promotion of shared responsibility within the household and the family as nationally appropriate
- Ensure women's full and effective participation and equal opportunities for leadership at all levels of decisionmaking in political, economic and public life
- Ensure universal access to sexual and reproductive health and reproductive rights as agreed in accordance with the Programme of Action of the International Conference on Population and Development and the Beijing Platform for Action and the outcome documents of their review conferences
- Undertake reforms to give women equal rights to economic resources, as well as access to ownership and control over land and other forms of property, financial services, inheritance and natural resources, in accordance with national laws
- Enhance the use of enabling technology, in particular information and communications technology, to promote the empowerment of women
- Adopt and strengthen sound policies and enforceable legislation for the promotion of gender equality and the empowerment of all women and girls at all levels



Goal 6: Ensure access to water and sanitation for all

- By 2030, achieve universal and equitable access to safe and affordable drinking water for all
- By 2030, achieve access to adequate and equitable sanitation and hygiene for all and end open defecation, paying special attention to the needs of women and girls and those in vulnerable situations
- By 2030, improve water quality by reducing pollution, eliminating dumping and minimizing release of hazardous chemicals and materials, halving the proportion of untreated wastewater and substantially increasing recycling and safe reuse globally
- By 2030, substantially increase water-use efficiency across all sectors and ensure sustainable withdrawals and supply of freshwater to address water scarcity and substantially reduce the number of people suffering from water scarcity
- By 2030, implement integrated water resources management at all levels, including through transboundary cooperation as appropriate
- By 2020, protect and restore water-related ecosystems, including mountains, forests, wetlands, rivers, aquifers and lakes
- By 2030, expand international cooperation and capacity-building support to developing countries in water- and sanitation-related activities and programmes, including water harvesting, desalination, water efficiency, wastewater treatment, recycling and reuse technologies
- Support and strengthen the participation of local communities in improving water and sanitation management



Goal 7: Ensure access to affordable, reliable, sustainable and modern energy for all

- By 2030, ensure universal access to affordable, reliable and modern energy services
- By 2030, increase substantially the share of renewable energy in the global energy mix
- By 2030, double the global rate of improvement in energy efficiency
- By 2030, enhance international cooperation to facilitate access to clean energy research and technology, including renewable energy, energy efficiency and advanced and cleaner fossil-fuel technology, and promote investment in energy infrastructure and clean energy technology
- By 2030, expand infrastructure and upgrade technology for supplying modern and sustainable energy services for all in developing countries, in particular least developed countries, small island developing States, and land-locked developing countries, in accordance with their respective programmes of support



Goal 8: Promote inclusive and sustainable economic growth, employment and decent work for all

- Sustain per capita economic growth in accordance with national circumstances and, in particular, at least 7 per cent gross domestic product growth per annum in the least developed countries
- Achieve higher levels of economic productivity through diversification, technological upgrading and innovation, including through a focus on high-value added and labour-intensive sectors
- Promote development-oriented policies that support productive activities, decent job creation, entrepreneurship, creativity and innovation, and encourage the formalization and growth of micro-, small- and medium-sized enterprises, including through access to financial services
- Improve progressively, through 2030, global resource efficiency in consumption and production and endeavour to decouple economic growth from environmental degradation, in accordance with the 10-year framework of programmes on sustainable consumption and production, with developed countries taking the lead



- By 2030, achieve full and productive employment and decent work for all women and men, including for young people and persons with disabilities, and equal pay for work of equal value
- By 2020, substantially reduce the proportion of youth not in employment, education or training
- Take immediate and effective measures to eradicate forced labour, end modern slavery and human trafficking and secure the prohibition and elimination of the worst forms of child labour, including recruitment and use of child soldiers, and by 2025 end child labour in all its forms
- Protect labour rights and promote safe and secure working environments for all workers, including migrant workers, in particular women migrants, and those in precarious employment
- By 2030, devise and implement policies to promote sustainable tourism that creates jobs and promotes local culture and products
- Strengthen the capacity of domestic financial institutions to encourage and expand access to banking, insurance and financial services for all
- Increase Aid for Trade support for developing countries, in particular least developed countries, including through the Enhanced Integrated Framework for Trade-Related Technical Assistance to Least Developed Countries
- By 2020, develop and operationalize a global strategy for youth employment and implement the Global Jobs Pact of the International Labour Organization

Goal 9: Build resilient infrastructure, promote sustainable industrialization and foster innovation

- Develop quality, reliable, sustainable and resilient infrastructure, including regional and transborder infrastructure, to support economic development and human well-being, with a focus on affordable and equitable access for all
- Promote inclusive and sustainable industrialization and, by 2030, significantly raise industry's share of employment and gross domestic product, in line with national circumstances, and double its share in least developed countries
- Increase the access of small-scale industrial and other enterprises, in particular in developing countries, to financial services, including affordable credit, and their integration into value chains and markets
- By 2030, upgrade infrastructure and retrofit industries to make them sustainable, with increased resource-use efficiency and greater adoption of clean and environmentally sound technologies and industrial processes, with all countries taking action in accordance with their respective capabilities
- Enhance scientific research, upgrade the technological capabilities of industrial sectors in all countries, in particular developing countries, including, by 2030, encouraging innovation and substantially increasing the number of research and development workers per 1 million people and public and private research and development spending
- Facilitate sustainable and resilient infrastructure development in developing countries through enhanced financial, technological and technical support to African countries, least developed countries, landlocked developing countries and small island developing States 18
- Support domestic technology development, research and innovation in developing countries, including by ensuring a conducive policy environment for, inter alia, industrial diversification and value addition to commodities
- Significantly increase access to information and communications technology and strive to provide universal and affordable access to the Internet in least developed countries by 2020



Goal 10: Reduce inequality within and among countries

- By 2030, progressively achieve and sustain income growth of the bottom 40 per cent of the population at a rate higher than the national average
- By 2030, empower and promote the social, economic and political inclusion of all, irrespective of age, sex, disability, race, ethnicity, origin, religion or economic or other status
- Ensure equal opportunity and reduce inequalities of outcome, including by eliminating discriminatory laws, policies and practices and promoting appropriate legislation, policies and action in this regard
- Adopt policies, especially fiscal, wage and social protection policies, and progressively achieve greater equality
- Improve the regulation and monitoring of global financial markets and institutions and strengthen the implementation of such regulations
- Ensure enhanced representation and voice for developing countries in decision-making in global international economic and financial institutions in order to deliver more effective, credible, accountable and legitimate institutions
- Facilitate orderly, safe, regular and responsible migration and mobility of people, including through the implementation of planned and well-managed migration policies
- Implement the principle of special and differential treatment for developing countries, in particular least developed countries, in accordance with World Trade Organization agreements
- Encourage official development assistance and financial flows, including foreign direct investment, to States where the need is greatest, in particular least developed countries, African countries, small island developing States and landlocked developing countries, in accordance with their national plans and programmes
- By 2030, reduce to less than 3 per cent the transaction costs of migrant remittances and eliminate remittance corridors with costs higher than 5 per cent



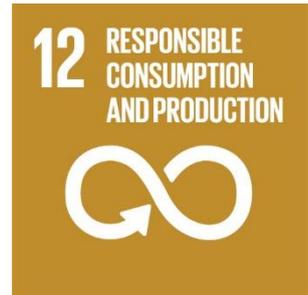
Goal 11: Make cities inclusive, safe, resilient and sustainable

- By 2030, ensure access for all to adequate, safe and affordable housing and basic services and upgrade slums
- By 2030, provide access to safe, affordable, accessible and sustainable transport systems for all, improving road safety, notably by expanding public transport, with special attention to the needs of those in vulnerable situations, women, children, persons with disabilities and older persons
- By 2030, enhance inclusive and sustainable urbanization and capacity for participatory, integrated and sustainable human settlement planning and management in all countries
- Strengthen efforts to protect and safeguard the world's cultural and natural heritage
- By 2030, significantly reduce the number of deaths and the number of people affected and substantially decrease the direct economic losses relative to global gross domestic product caused by disasters, including water-related disasters, with a focus on protecting the poor and people in vulnerable situations
- By 2030, reduce the adverse per capita environmental impact of cities, including by paying special attention to air quality and municipal and other waste management
- By 2030, provide universal access to safe, inclusive and accessible, green and public spaces, in particular for women and children, older persons and persons with disabilities
- Support positive economic, social and environmental links between urban, peri-urban and rural areas by strengthening national and regional development planning
- By 2020, substantially increase the number of cities and human settlements adopting and implementing integrated policies and plans towards inclusion, resource efficiency, mitigation and adaptation to climate change, resilience to disasters, and develop and implement, in line with the Sendai Framework for Disaster Risk Reduction 2015-2030, holistic disaster risk management at all levels
- Support least developed countries, including through financial and technical assistance, in building sustainable and resilient buildings utilizing local materials



Goal 12: Ensure sustainable consumption and production patterns

- Implement the 10-year framework of programmes on sustainable consumption and production, all countries taking action, with developed countries taking the lead, taking into account the development and capabilities of developing countries
- By 2030, achieve the sustainable management and efficient use of natural resources
- By 2030, halve per capita global food waste at the retail and consumer levels and reduce food losses along production and supply chains, including post-harvest losses
- By 2020, achieve the environmentally sound management of chemicals and all wastes throughout their life cycle, in accordance with agreed international frameworks, and significantly reduce their release to air, water and soil in order to minimize their adverse impacts on human health and the environment
- By 2030, substantially reduce waste generation through prevention, reduction, recycling and reuse
- Encourage companies, especially large and transnational companies, to adopt sustainable practices and to integrate sustainability information into their reporting cycle
- Promote public procurement practices that are sustainable, in accordance with national policies and priorities
- By 2030, ensure that people everywhere have the relevant information and awareness for sustainable development and lifestyles in harmony with nature
- Support developing countries to strengthen their scientific and technological capacity to move towards more sustainable patterns of consumption and production
- Develop and implement tools to monitor sustainable development impacts for sustainable tourism that creates jobs and promotes local culture and products
- Rationalize inefficient fossil-fuel subsidies that encourage wasteful consumption by removing market distortions, in accordance with national circumstances, including by restructuring taxation and phasing out those harmful subsidies, where they exist, to reflect their environmental impacts, taking fully into account the specific needs and conditions of developing countries and minimizing the possible adverse impacts on their development in a manner that protects the poor and the affected communities



Goal 13: Take urgent action to combat climate change and its impacts

- Strengthen resilience and adaptive capacity to climate-related hazards and natural disasters in all countries
- Integrate climate change measures into national policies, strategies and planning
- Improve education, awareness-raising and human and institutional capacity on climate change mitigation, adaptation, impact reduction and early warning
- Implement the commitment undertaken by developed-country parties to the United Nations Framework Convention on Climate Change to a goal of mobilizing jointly \$100 billion annually by 2020 from all sources to address the needs of developing countries in the context of meaningful mitigation actions and transparency on implementation and fully operationalize the Green Climate Fund through its capitalization as soon as possible
- Promote mechanisms for raising capacity for effective climate change-related planning and management in least developed countries and small island developing States, including focusing on women, youth and local and marginalized communities



Goal 14: Conserve and sustainably use the oceans, seas and marine resources

- By 2025, prevent and significantly reduce marine pollution of all kinds, in particular from land-based activities, including marine debris and nutrient pollution
- By 2020, sustainably manage and protect marine and coastal ecosystems to avoid significant adverse impacts, including by strengthening their resilience, and take action for their restoration in order to achieve healthy and productive oceans
- Minimize and address the impacts of ocean acidification, including through enhanced scientific cooperation at all levels
- By 2020, effectively regulate harvesting and end overfishing, illegal, unreported and unregulated fishing and destructive fishing practices and implement science-based management plans, in order to restore fish stocks in the shortest time feasible, at least to levels that can produce maximum sustainable yield as determined by their biological characteristics
- By 2020, conserve at least 10 per cent of coastal and marine areas, consistent with national and international law and based on the best available scientific information
- By 2020, prohibit certain forms of fisheries subsidies which contribute to overcapacity and overfishing, eliminate subsidies that contribute to illegal, unreported and unregulated fishing and refrain from introducing new such subsidies, recognizing that appropriate and effective special and differential treatment for developing and least developed countries should be an integral part of the World Trade Organization fisheries subsidies negotiation
- By 2030, increase the economic benefits to Small Island developing States and least developed countries from the sustainable use of marine resources, including through sustainable management of fisheries, aquaculture and tourism
- Increase scientific knowledge, develop research capacity and transfer marine technology, taking into account the Intergovernmental Oceanographic Commission Criteria and Guidelines on the Transfer of Marine Technology, in order to improve ocean health and to enhance the contribution of marine biodiversity to the development of developing countries, in particular small island developing States and least developed countries
- Provide access for small-scale artisanal fishers to marine resources and markets
- Enhance the conservation and sustainable use of oceans and their resources by implementing international law as reflected in UNCLOS, which provides the legal framework for the conservation and sustainable use of oceans and their resources, as recalled in paragraph 158 of The Future We Want



Goal 15: Sustainably manage forests, combat desertification, halt and reverse land degradation, halt biodiversity loss

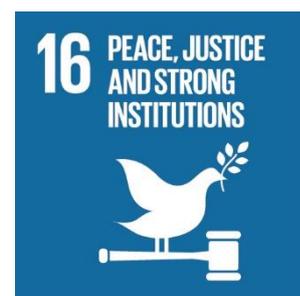
- By 2020, ensure the conservation, restoration and sustainable use of terrestrial and inland freshwater ecosystems and their services, in particular forests, wetlands, mountains and drylands, in line with obligations under international agreements
- By 2020, promote the implementation of sustainable management of all types of forests, halt deforestation, restore degraded forests and substantially increase afforestation and reforestation globally
- By 2030, combat desertification, restore degraded land and soil, including land affected by desertification, drought and floods, and strive to achieve a land degradation-neutral world
- By 2030, ensure the conservation of mountain ecosystems, including their biodiversity, in order to enhance their capacity to provide benefits that are essential for sustainable development
- Take urgent and significant action to reduce the degradation of natural habitats, halt the loss of biodiversity and, by 2020, protect and prevent the extinction of threatened species
- Promote fair and equitable sharing of the benefits arising from the utilization of genetic resources and promote appropriate access to such resources, as internationally agreed
- Take urgent action to end poaching and trafficking of protected species of flora and fauna and address both demand and supply of illegal wildlife products
- By 2020, introduce measures to prevent the introduction and significantly reduce the impact of invasive alien species on land and water ecosystems and control or eradicate the priority species



- By 2020, integrate ecosystem and biodiversity values into national and local planning, development processes, poverty reduction strategies and accounts
- Mobilize and significantly increase financial resources from all sources to conserve and sustainably use biodiversity and ecosystems
- Mobilize significant resources from all sources and at all levels to finance sustainable forest management and provide adequate incentives to developing countries to advance such management, including for conservation and reforestation
- Enhance global support for efforts to combat poaching and trafficking of protected species, including by increasing the capacity of local communities to pursue sustainable livelihood opportunities

Goal 16: Promote just, peaceful and inclusive societies

- Significantly reduce all forms of violence and related death rates everywhere
- End abuse, exploitation, trafficking and all forms of violence against and torture of children
- Promote the rule of law at the national and international levels and ensure equal access to justice for all
- By 2030, significantly reduce illicit financial and arms flows, strengthen the recovery and return of stolen assets and combat all forms of organized crime
- Substantially reduce corruption and bribery in all their forms
- Develop effective, accountable and transparent institutions at all levels
- Ensure responsive, inclusive, participatory and representative decision-making at all levels
- Broaden and strengthen the participation of developing countries in the institutions of global governance
- By 2030, provide legal identity for all, including birth registration
- Ensure public access to information and protect fundamental freedoms, in accordance with national legislation and international agreements
- Strengthen relevant national institutions, including through international cooperation, for building capacity at all levels, in particular in developing countries, to prevent violence and combat terrorism and crime
- Promote and enforce non-discriminatory laws and policies for sustainable development



Goal 17: Revitalize the global partnership for sustainable development

Finance

- Strengthen domestic resource mobilization, including through international support to developing countries, to improve domestic capacity for tax and other revenue collection
- Developed countries to implement fully their official development assistance commitments, including the commitment by many developed countries to achieve the target of 0.7 per cent of ODA/GNI to developing countries and 0.15 to 0.20 per cent of ODA/GNI to least developed countries ODA providers are encouraged to consider setting a target to provide at least 0.20 per cent of ODA/GNI to least developed countries
- Mobilize additional financial resources for developing countries from multiple sources
- Assist developing countries in attaining long-term debt sustainability through coordinated policies aimed at fostering debt financing, debt relief and debt restructuring, as appropriate, and address the external debt of highly indebted poor countries to reduce debt distress
- Adopt and implement investment promotion regimes for least developed countries

Technology

- Enhance North-South, South-South and triangular regional and international cooperation on and access to science, technology and innovation and enhance knowledge sharing on mutually agreed terms, including through improved coordination among existing mechanisms, in particular at the United Nations level, and through a global technology facilitation mechanism



- Promote the development, transfer, dissemination and diffusion of environmentally sound technologies to developing countries on favourable terms, including on concessional and preferential terms, as mutually agreed
- Fully operationalize the technology bank and science, technology and innovation capacity-building mechanism for least developed countries by 2017 and enhance the use of enabling technology, in particular information and communications technology

Capacity building

- Enhance international support for implementing effective and targeted capacity-building in developing countries to support national plans to implement all the sustainable development goals, including through North-South, South-South and triangular cooperation

Trade

- Promote a universal, rules-based, open, non-discriminatory and equitable multilateral trading system under the World Trade Organization, including through the conclusion of negotiations under its Doha Development Agenda
- Significantly increase the exports of developing countries, in particular with a view to doubling the least developed countries' share of global exports by 2020
- Realize timely implementation of duty-free and quota-free market access on a lasting basis for all least developed countries, consistent with World Trade Organization decisions, including by ensuring that preferential rules of origin applicable to imports from least developed countries are transparent and simple, and contribute to facilitating market access

Systemic issues

Policy and institutional coherence

- Enhance global macroeconomic stability, including through policy coordination and policy coherence
- Enhance policy coherence for sustainable development
- Respect each country's policy space and leadership to establish and implement policies for poverty eradication and sustainable development

Multi-stakeholder partnerships

- Enhance the global partnership for sustainable development, complemented by multi-stakeholder partnerships that mobilize and share knowledge, expertise, technology and financial resources, to support the achievement of the sustainable development goals in all countries, in particular developing countries
- Encourage and promote effective public, public-private and civil society partnerships, building on the experience and resourcing strategies of partnerships

Data, monitoring and accountability

- By 2020, enhance capacity-building support to developing countries, including for least developed countries and small island developing States, to increase significantly the availability of high-quality, timely and reliable data disaggregated by income, gender, age, race, ethnicity, migratory status, disability, geographic location and other characteristics relevant in national contexts
- By 2030, build on existing initiatives to develop measurements of progress on sustainable development that complement gross domestic product, and support statistical capacity-building in developing countries



UNDAF 2013-2017

Djibouti

Revue à Mi-Parcours

Atelier de Validation – 18 Avril 2016

Ordre du jour

- 09h00* Accueil par Mme Valerie Cliff, Résident-Coordinateur des Nations Unies
Allocution de SE M. Ahmed Ali Sillay, Ministre Délégué à la Coopération Internationale
- 09h20* Présentation des travaux de l'équipe de consultants
(Mme Micheline Baussard)
- 09h50* Pause
- 10h15* Travaux de groupe
- 11h30* Restitution des travaux de groupes
- 11h40* Clôture par Mme Mouna Yonis Hoche, Directrice de la Coopération Internationale

Liste des participants à l'Atelier de validation

Séance Plénière

Noms et Prénoms	Départements / Ministères / organisations	E-mail et Téléphone
SAGMO KALIL	UNICEF	Ksagmo@unicef.org 77 16 77 58
Salima Ismaïel	M/ Santé / Nutrition	salamaismad@live.com 77 81 65 85
Abou Hassen Ismaïel	M/ Santé / Coop. Interm.	climbihassan@yahoo.fr 77 82 54 00
MOUSSA A. BOCK	UNHCR / PROGS	bock@unhcr.org 77 18 76 94
Aden Abdillahi Boumalah	st / A. musulmane et culture	ademalaw211@live.fr 77 82 36 05
Hassan Bourhan Nohamed	M/ Agriculture	77 61 41 27 mohamed.kassamba@outlook.fr
Abdourahmanou Fatouma Ahmed	SESD SEJS	askie.them.wal@yopail.com 77 31 56 13 fatoumaahmed88@gmail.com
Robleh Hani	UNFPA	dowaleh@unfpa.org
Dado sy Baguassy	ONUSIDA	nyda@unids.org
BATTA M ^{re} Ahmed	SE / CTISPT	bahyamo@hotmail.com
Everin von Xylander	ONS	xylanders@who.int
Bostien VIGNEAU	UNICEF	BVIGNEAU@UNICEF.ORG
Moussa Maalla	UNICEF	mmaalla@unicef.org
Dina RAKOTOHARIPETRA	UNICEF	drakotohari@unicef.org
IDRIS YOUSSEF ELNI	UNESCO	iy.elmi@unesco.org

Noms et Prénoms	Départements / <u>Ministères /</u> organisations	E-mail et Téléphone
Omar Simach	Éducation	omar.simach@yahoo.fr
Amira Abdel-khalik	UNHCR	abdelkha@unhcr.org
Bouho ISSMAIL HASSAN	Communication	bouho1991@hcr.fr
Ali Mohamed Ali	Direction de l'Eau	mohaliyp@yahoo.fr
Houssain ^{Dr} Houssain	O.I.M	Houssain@iom.int
HASSAN BOURHAN MOHAMED	M/Agriculture	mohamed.hassanta@outlook.fr 77614127
PIPET Marie-Christine	PAM / WFP	77159457 mariechristine.pipet@wfp.org
Saïda Houssein Ali	MPF	saïda_biliane@yahoo.fr
Abdelkhalik MOHAMMED	Direction de l'Eau	77826242
Fetra NUMANN	OIM	77868332 pneumann@iom.int

Groupe de travail Gouvernance et Développement économique

Rapporteur: Mme Samira Ismail, Directrice de la Planification, Ministère de la Promotion de la femme
Facilitateur: M. Ali Hassan

Anker	Said	PNUD
SAMINA	ISMAIL	MPF.
Roukiya	Ahmed	MPF
PETA	NEUMANN	OIM
Mohamed	Safi Seyadon	DEP (MEFi)
Harbi	Omar	RCO

Groupe de travail Résilience et Sécurité alimentaire

Président: M. Jean-Yves Barda, UNOPS
Rapporteur: Mme Esperance Ntezukobagira
Facilitateur: M. Idris Bexi Warsama

Idris Ismael Nour - SD/DEPD/DHUE
Jean-Yves Barda UNOPS - JEANYVESB@UNOPS.ORG.
Esperance Ntezukobagira esperance.ntezi@wfp.org
Mouna Louis Noche manayonis@hotmail.com
Abdullah NED abdullah@yahoofr
Idriss Ahmed PNUD idriss.ahmed@undp.org
Resilience : Axe 3

Groupe de travail Services sociaux de base

Président: Mme Bahya Mohamed Ahmed, Secrétaire Exécutive CTILSPT

Rapporteur: M. Omar Simaneh Bouh, Consultant UNESCO

Facilitateur: M. Silah-Eddine Abdoul Samad

Dr. d'Université Hassan / D. de te
Dr Dado Sy-Kaguassy / ONUSIDA
ROBERT HERST / UNPPA.
Aslie Kouhmenend / SESS
Saïeb Mousa Ali / MPA
Bahya Mohamed Ahmed Secrétaire
Diane Christine PIPET exécutive / CTILSPT
PAT
John Ponsom / UNESCO
Dina Rakotoharifetia / UNICEF
Kalil Sagmo / UNICEF
Nancy Noalla / UNICEF
Bastien Vigneau / UNICEF
Housséin IInd Housséin (OJIM)
Severin V. H. / UNICEF (OPS)

Annexe 18

Discours de Mme Valerie Cliff, Coordinateur-Résident du SNU à Djibouti

Excellence Monsieur le Ministre Délégué à la Coopération Internationale,
Chers Partenaires nationaux,
Chers Collègues du Système des Nations Unies,
Distingués Invités,
Mesdames et Messieurs,

Avant toute chose, laissez-moi vous dire combien il m'est agréable d'être présente ici avec vous aujourd'hui, à l'occasion de cet atelier de restitution et de validation de la revue à mi-parcours élaboré par une équipe de consultants internationaux et nationaux et qui marque une étape cruciale dans la mise en œuvre de l'UNDAF.

Comme vous le savez, en ma qualité de coordinatrice résidente du SNU, je me dois de souligner aussi que l'UNDAF fournit la réponse commune, coordonnée et concertée du Système des Nations Unies aux défis que pose le développement à travers la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le Développement, des ODD, et des autres engagements internationaux de développement pris par Djibouti.

Le document de l'UNDAF qui fait l'objet de la présente revue, a été signé en avril 2012 et s'insère parfaitement et à priori dans le cadre de la politique nationale de développement définie par le gouvernement de Djibouti, dont les 100 priorités nationales issues de l'Initiative Nationale pour le Développement Social (INDS) qui était alors le cadre de référence principal en matière de lutte contre la pauvreté et de réduction des vulnérabilités à Djibouti. Ce cadre a été aujourd'hui remplacé par la SCAPE.

Le parallèle suivant illustre cet alignement essentiel: l'UNDAF 2013-2017 s'articule autour des trois axes d'intervention suivants:

- Axe de coopération 1 : Gouvernance et Développement économique;
- Axe de coopération 2 : Accès aux services sociaux de base;
- Axe de coopération 3 : Résilience des populations et des écosystèmes, face aux aléas naturels et à l'insécurité alimentaire.

A cet égard, je souhaiterais rappeler aussi que ce processus de revue à mi-parcours de l'UNDAF 2013-17 est une étape-clef qui est l'occasion de dresser un bilan des réalisations faites par les agences du Système des Nations Unies, d'examiner les difficultés majeures rencontrées, et d'évaluer la pertinence, l'efficacité, l'efficience et la pérennité des résultats. La revue à mi-parcours permettra sans nul doute de jeter les bases de réflexion pour l'élaboration du prochain UNDAF 2018-2021.

Mesdames, Messieurs,

Par ailleurs, Je voudrai réitérer le fait que la formulation de l'UNDAF, et du Bilan Commun de Pays avant lui, ont été d'excellents exemples de travail collaboratif entre le Gouvernement et le système des Nations Unies à Djibouti. Ce type de collaboration est fondamental au succès des activités du système des Nations Unies à Djibouti, que ce soit dans le domaine du développement ou dans le domaine de l'humanitaire. Le SNU souhaite donc qu'il reste de rigueur tout le long de la mise en œuvre de l'UNDAF. Je profite donc de l'occasion pour remercier le Ministère des Affaires Etrangères et de la Coopération Internationale pour le rôle crucial qu'il a joué dans la mobilisation de la partie gouvernementale ainsi que dans le travail dans le cadre de cette revue à mi-parcours.

Enfin, permettez-moi de conclure, mesdames et messieurs, en réaffirmant une fois de plus l'engagement du Système des Nations Unies à appuyer le peuple et le Gouvernement de Djibouti dans toutes leurs initiatives de développement national.

Je vous remercie de votre aimable attention.

Annexe 20

**Discours de SE M. Ahmed Ali Silay,
Ministre Délégué
chargé de la Coopération Internationale**

Madame la Coordinatrice Résidente des Activités Opérationnelles du Système des Nations Unies en République de Djibouti,
Mesdames et Messieurs les chefs d'agences des Nations Unies à Djibouti,
Mesdames et Messieurs les représentants des Ministères Sectoriels,
Mesdames et Messieurs les membres de l'équipe pays des Nations Unies,
Mesdames et Messieurs,
Cher invités,

C'est un réel plaisir pour moi de prendre part aujourd'hui à l'occasion de cette revue à mi-parcours entre le Gouvernement djiboutien et le bureau de la Coopération du Système des Nations Unies à Djibouti.

Mesdames et Messieurs,
Le cadre de coopération au développement entre le gouvernement djiboutien et le Système des Nations Unies à Djibouti (UNDAF-PNUAD 2013-2017) constitue une référence en matière de mise en œuvre conjoint des projets et/ou programme sectoriels. Il vise le développement basé sur les droits humains et les composants transversaux dont le genre et l'environnement.

Mesdames et Messieurs,
Toutefois, la République de Djibouti s'est engagée avec conviction dans un processus de développement tendant à renforcer la paix, la sécurité et la prospérité au bénéfice de tous nos citoyens, égaux en droits et en devoirs et reste par conséquent à pied d'œuvre pour la mise en place d'un cadre de coopération propice tout en réaffirmant notre désir de travailler conjointement avec l'ensemble des acteurs au développement dans le but d'éliminer la pauvreté et d'atteindre les objectifs du Millénaire pour le développement (OMD).
Cette réunion de restitution et de revue permettra d'examiner les avancées réalisées ainsi que les difficultés majeures rencontrées au cours de la mise en œuvre entre la période 2013 à mars 2016, de recentrer le cadre de résultats de l'UNDAF pour les vingt mois restants et de le rendre plus opérationnel, d'émettre des recommandations pour le processus d'élaboration du prochain UNDAF et enfin d'aligner les résultats sur les nouveaux objectifs du développement durable ODD.

Mesdames et Messieurs,
Cette dernière découle d'un engagement mondial qui s'est concrétisé le 25 septembre 2015 en marge de l'assemblée générale des Nations Unies. A cet effet, 193 dirigeants de la planète se fixent à atteindre 17 objectifs mondiaux pour réaliser trois accomplissements ambitieux au cours des 15 prochaines années. Il s'agit de mettre fin à l'extrême pauvreté, de lutter contre les inégalités et l'injustice et enfin de régler le problème du changement climatique.
Il est à noter que, à l'instar des pays du monde entier, la République de Djibouti s'est engagé dans le cadre du nouvel agenda de développement durable. Par ailleurs, je ne manquerais pas d'indiquer que chacune des parties prenantes au développement du pays à savoir le Gouvernement, le Secteur Privé, la société civile et les personnes comme vous et moi devons accomplir les objectifs

Mesdames et Messieurs,

Je ne manquerais pas de remercier le système des Nations Unies présent à Djibouti pour leur assistance à l'action du gouvernement dont l'objectif est l'éradication de la pauvreté et améliorer le bien-être de la population djiboutienne.

Enfin pour terminer ma brève intervention, j'appelle de mes vœux la consolidation du travail effectué conjointement par le gouvernement djiboutien et les agences des Nations Unies en République de Djibouti depuis notre indépendance, en faveur du bien être social de la population djiboutienne.

Merci de votre aimable attention

Annexe 20

Discours de Mme Mouna Yonis Roche, Directrice de la Coopération Internationale et de l'Intégration Régionale

Mesdames et Messieurs les responsables des départements sectoriels et ainsi représentants du gouvernement,

Je vous remercie de votre présence et de votre participation active à cette réunion de restitution de la revue á mi-parcours de l'UNDAF,

Madame et Messieurs les consultants ayant réalisés cette revue,
Je vous remercie pour votre sérieux et votre présentation claire.

Et enfin, je n'oublie pas de remercier nos amis du PNUD qui n'ont pas ménagé leurs efforts pour la tenue de cette réunion.

En ce qui concerne le rapport, j'aimerais souligner aux experts consultants de laisser la partie djiboutienne n'ayant pas eu l'opportunité d'étudier dans les détails ce rapport, le visiter et revisiter, d'ajuster les données qui y sont présentées et d'y apporter quelques ajustements si nécessaire. Tout ceci dans un délai d'une semaine.

Je vous remercie et bonne journée à tous